

LE 34^e CONGRÈS STATUTAIRE
DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS
ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)

Du 24 au 27 novembre 2025 | Centre des congrès | Québec

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

Ce document a été produit par et pour la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Notre organisation encourage la diffusion et la distribution de ses idées, valeurs et principes. Ainsi, sauf avis contraire, la reproduction en totalité ou en partie de ce document est autorisée à des fins non commerciales. La mention de la source est cependant obligatoire.

Reconnaissance territoriale

Dans un esprit d'amitié et de solidarité syndicale, la FTQ souhaite souligner que son Congrès se déroule sur le territoire ancestral et non cédé du Nionwentsio. Ce territoire a longtemps servi de lieu de rassemblement et d'échanges pour les nations Wendat, Innue, Atikamekw, Wolastoqiyik (malécite) et Wabanaki (abénaquise). Nous reconnaissons la Nation Wendat comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons dans le cadre du Congrès à Québec. Que cette reconnaissance territoriale soit pour nous un appel à l'action et un rappel que la justice sociale et syndicale ne peut être dissociée de la justice pour les peuples autochtones. En tant que militantes et militants syndicaux, engageons-nous concrètement à faire avancer la réconciliation avec les peuples autochtones, pour que nos milieux de travail et nos communautés soient plus équitables, inclusifs et empreints de respect.

Ont participé à la production de ce document:

Rédaction Alexis Brabant, David Francke-Robitaille, Orian Labrèche, Jean Laverdière

Soutien à la rédaction Équipe des conseillers et conseillères de la FTQ

Coordination Équipe du service des communications de la FTQ

Collaboration et secrétariat Équipe des adjointes administratives de la FTQ

Équipe de relecture Mathilde Caramagno, Marie-Claude Groulx, Catherine Veillette

Page couverture Cabana Séguin

Mise en page Anne Brissette

Photos Pierre Albouy / ILO, Martine M. Belton, Étienne Boisvert, Stéphanie Boulay, Alexandre Claude, Simon Clark, CTC, Martine Doyon, Gabriel Fournier, Mario Jean Madoc, FTQ, Leboot, Vincent Leclair, Daniel Mallette, Dominic Morissette, Charlotte Rainville, Pascal Rathé, Marie-Ève Rioux-Pelletier

Illustrations Collectif 8 Mars. Visuel : Marianne Chevalier et Natalie-Ann Roy. Agence : Belvédère Coop; Coopérative Belvédère; Fabiana Marin

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12 100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Sans frais : 1 877 897-0057

ftq.qc.ca

Dépôt légal — 4^e trimestre 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

ISBN 978-2-89639-578-1

Imprimé par le service de l'imprimerie de la FTQ

Table des matières

5	1. Mot du secrétaire général
9	2. Les grands dossiers du triennaT
9	2.1 ARBITRAGE DE GRIEFS
10	2.2 ASSURANCE-EMPLOI
11	2.3 ASSURANCE MÉDICAMENTS
11	2.4 CONCILIATION TRAVAIL-VIE PERSONNELLE
12	2.5 CULTURE ET MÉDIAS
12	2.6 DÉCRETS DE CONVENTION COLLECTIVE
13	2.7 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL
13	2.8 DROIT DE GRÈVE
14	2.9 DROITS DE LA PERSONNE
17	2.10 ÉDUCATION
17	2.11 ÉGALITÉ DE GENRE
19	2.12 ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2025
19	2.13 ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET TRANSITION JUSTE
21	2.14 ÉQUITÉ SALARIALE
21	2.15 ÉTATS GÉNÉRAUX DU SYNDICALISME
22	2.16 FRANCISATION
23	2.17 IMMIGRATION ET TRAVAIL MIGRANT
24	2.18 JOURNÉES THÉMATIQUES
24	2.19 RÉGIMES DE RETRAITE
25	2.20 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX
26	2.21 SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL
27	2.22 NÉGOCIATIONS DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC
28	2.23 TARIFS DOUANIERS ET GUERRE COMMERCIALE
29	2.24 TRANSFORMATION DU MONDE DU TRAVAIL
29	2.25 TRAVAIL DES ENFANTS
30	2.26 VIE CHÈRE
31	3. Le soutien aux affiliés
31	3.1 LA PRÉSENTATION POLITIQUE
32	3.2 LA CONSULTATION DES AFFILIÉS ET LES ACTIVITÉS
37	3.3 LA MOBILISATION ET LE SOUTIEN AUX LUTTES
39	3.4 L'OFFRE DE FORMATIONS
40	3.5 LE RÉSEAU D'ENTRAIDE SYNDICALE
41	3.6 LA PRÉSENTATION ET LE DIALOGUE SOCIAL
43	3.7 LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
45	4. L'état de l'organisation
45	4.1 LES SYNDICATS AFFILIÉS
46	4.2 LE BUREAU DE LA FTQ
46	4.3 LE CONSEIL GÉNÉRAL
47	4.4 LA PRÉSENTATION RÉGIONALE
52	4.5 LES COMITÉS PERMANENTS
56	4.6 LE PERSONNEL ET LES SERVICES
62	5. La situation des femmes à la FTQ
68	6. La situation financière
70	7. Le fonds de solidarité FTQ
72	8. Le RRFS-FTQ

- 73 Annexe 1 - **Bienvenue à la FTQ ! Les nouvelles affiliations**
- 77 Annexe 2 - **Les membres du Conseil général**
- 78 Annexe 3 - **Composition des comités permanents**
- 81 Annexe 4 - **Principales décisions du Conseil général**
- 82 Annexe 5 - **Les mémoires publiés en soutien à la représentation**
- 84 Annexe 6 - **Données sur la formation syndicale**
- 87 Annexe 7 - **Données sur les communications**

1. Mot du secrétaire général

Chers confrères,
Chères consœurs,

C'est avec une grande fierté et une émotion particulière que je vous présente le traditionnel *Rapport du secrétaire général*, à l'occasion du 34^e Congrès statutaire de notre centrale. Ce rapport rend compte des principaux défis, dossiers et travaux qui ont occupé la FTQ au cours des trois dernières années.

Si le rapport est devenu un rendez-vous bien ancré dans la vie démocratique de notre organisation, le triennat qu'il couvre, lui, aura été tout sauf ordinaire. Depuis le tout début de 2023, le Québec a traversé une succession de crises qui ont profondément transformé le monde du travail: inflation galopante, crise du logement sans précédent, dérèglement climatique qui s'accélère, mutations technologiques qui redéfinissent les emplois. Ces bouleversements ont mis à l'épreuve les travailleurs et travailleuses partout au Québec, leurs syndicats et, par conséquent, la capacité d'adaptation de la FTQ et de ses syndicats affiliés.

Je suis cependant impressionné de constater qu'en dépit de ce contexte d'instabilité, la centrale a continué de faire la différence: par sa ténacité, sa mobilisation et sa solidarité, elle est demeurée une force d'équilibre et de progrès social. Le présent rapport en témoigne: la FTQ a su rester debout, active et influente dans les moments les plus déterminants pour les travailleurs et travailleuses du Québec. Il y a de quoi être fier de la grande famille syndicale qui est la nôtre.

Alors que s'achève mon mandat à titre de secrétaire général, je mesure le privilège d'avoir pu servir cette organisation et contribuer, avec vous tous et toutes, à la faire avancer.

Tenir le fort dans la tourmente

Le triennat aura été marqué par une instabilité économique et politique rarement égalée. L'inflation persistante a creusé les inégalités, le coût des loyers a explosé et la pénurie de main-d'œuvre s'est installée durablement dans plusieurs secteurs. À cela s'est ajouté le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, qui a amené avec lui une guerre tarifaire, relançant les tensions commerciales et l'incertitude économique à travers la planète et entraînant la fermeture d'usines et de scieries, particulièrement dans certaines régions du Québec.

À ces défis économiques se sont greffées des tensions sociales et environnementales. Les effets de la crise



climatique se sont multipliés: inondations, feux de forêt, bouleversements régionaux qui affectent directement les travailleurs et travailleuses. La transformation numérique, quant à elle, s'est accélérée, redessinant la frontière entre emploi et autonomie, précarité et innovation. Enfin, le climat politique québécois s'est durci: la montée d'une droite économique et identitaire, les attaques répétées contre les droits syndicaux et la fragilisation du dialogue social ont accentué un climat d'incertitude et de tensions croissantes.

Dans la tourmente, la centrale a continué d'incarner une boussole collective pour le monde du travail. Par sa présence constante, ses prises de position publiques et l'action quotidienne de ses affiliés, de ses conseils régionaux et de son personnel, la FTQ a su maintenir le cap: défendre les droits fondamentaux, promouvoir la justice sociale, protéger les services publics et les emplois de qualité dans le secteur privé, et faire vivre la solidarité qui unit les travailleurs et travailleuses du Québec.

Mais la FTQ n'a pas seulement résisté: elle a agi.

Agir pour améliorer la vie des travailleurs et travailleuses

Ces dernières années, l'action de la FTQ a été solide, soutenue et décisive. Le rapport en rend compte, mais je tiens à souligner ici quelques grandes luttes collectives et avancées marquantes.

LES GRANDES LUTTES COLLECTIVES

Le Front commun du secteur public (2023-2024) a marqué l'histoire récente du syndicalisme québécois. Portée par la convergence de 420 000 travailleuses et travailleurs, cette mobilisation a permis d'obtenir des gains salariaux substantiels et de réduire les écarts de rémunération dans plusieurs catégories d'emploi. Au-delà des chiffres, cette lutte a réaffirmé la dignité du travail dans les services publics et la capacité du mouvement syndical à parler d'une seule voix.

La défense du droit de grève a aussi mobilisé une grande partie de l'énergie de la centrale. L'adoption de la Loi Boulet, en 2025, issue du projet de loi n° 89, qui restreint davantage ce droit fondamental, a provoqué une riposte exemplaire : en quelques semaines, plus d'une quinzaine de mobilisations ont réuni syndicats, associations et citoyens et citoyennes autour d'un même message : sans droit de grève, il n'y a pas de démocratie au travail. Cette bataille n'est pas terminée!

Si la revendication d'un salaire minimum décent demeure essentielle, elle ne peut plus être envisagée isolément. Le dossier du salaire minimum s'inscrit désormais dans une réflexion plus large, celle de la vie chère. La centrale a d'ailleurs produit un documentaire qui a permis de rendre visibles ces réalités, de vulgariser les enjeux économiques et d'ouvrir un dialogue public sur la justice sociale. Au cours du triennat, la FTQ a continué d'interpeller les gouvernements sur la réforme du régime d'assurance-emploi et a contribué à maintenir des mesures transitoires pour protéger les personnes les plus touchées.

Enfin, sur le plan de la santé et de la sécurité du travail, la centrale a participé à plusieurs chantiers structurants : élargissement du droit de refus, meilleure reconnaissance des risques psychosociaux, intégration du harcèlement et des violences à caractère sexuel dans la réglementation. Ces actions traduisent une même conviction : rendre le travail plus sûr et plus humain.

LES AVANCÉES SOCIÉTALES

Au-delà des luttes immédiates, la FTQ a continué d'agir pour une société plus juste et plus égalitaire. Le triennat a été marqué par une riposte féministe renouvelée : participation à la Marche mondiale des femmes 2025, campagnes du Collectif 8 mars et déploiement du projet *Un grand pas en avant pour l'inclusion en milieu syndical et en milieu de travail* visant à accroître la diversité et la représentativité au sein des structures syndicales.

Sur la scène internationale, la centrale a poursuivi son engagement en faveur de la justice et de la solidarité. Elle a

soutenu les travailleuses et travailleurs migrants dans la lutte pour l'abolition des permis de travail fermés et la mise en place de véritables passerelles vers la résidence permanente, notamment par des plaidoyers à l'Organisation internationale du travail (OIT) et à la Confédération syndicale des Amériques (CSA). La centrale a également plaidé, lors des Conférences des Parties (COP) des Nations Unies sur les changements climatiques, pour une transition juste qui place les travailleurs et travailleuses au cœur des décisions.

Ces actions illustrent une chose : le syndicalisme porté à la FTQ est à la fois un outil de défense au quotidien et un projet de société.

Cette capacité d'action s'appuie sur une organisation qui sait se repenser.

Se repenser pour mieux agir

Le triennat qui s'achève a aussi été celui de l'introspection et du renouvellement. La FTQ a choisi d'assumer pleinement son rôle de moteur du changement syndical, en engageant la création et le déploiement des États généraux du syndicalisme.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SYNDICALISME : UNE INITIATIVE HISTORIQUE

Lancée officiellement le 31 mars 2025, sur le thème *L'union fait l'avenir*, cette initiative intersyndicale réunit neuf centrales et fédérations du Québec. Pour la première fois depuis plusieurs décennies, le mouvement syndical s'est donné les moyens d'un dialogue en profondeur sur son avenir collectif.

D'avril à octobre 2025, des consultations se sont tenues dans toutes les régions : assemblées, chantiers thématiques, rencontres avec les jeunes, les personnes retraitées, les travailleuses et travailleurs migrants, les militantes féministes. Partout, les discussions ont été franches, lucides, enrichissantes.

Cette vaste démarche visait à dresser un bilan honnête de ce que le mouvement syndical fait bien, ce qu'il fait mal, et surtout ce qu'il peut transformer. La phase des constats touche maintenant à sa fin.

C'est sur cette base que s'ouvrira la prochaine étape : celle des solutions, des projets communs, des expérimentations et des solidarités nouvelles. Cette transition, amorcée dans les États généraux, représente un tournant majeur. Elle permettra au mouvement syndical québécois de mieux rejoindre les personnes qui travaillent dans des conditions précaires, dans de nouvelles formes d'emploi ou hors des réseaux traditionnels.

La FTQ a joué dans ce chantier un rôle moteur, à la fois humble et rassembleur. Elle a apporté son expertise, son ancrage régional, sa capacité de concertation. Elle continuera d'en être l'un des piliers parce que se repenser, c'est aussi préparer la suite.

TRANSITION JUSTE ET ENVIRONNEMENT

En parallèle, la FTQ a poursuivi son action sur le front climatique et économique. Les travaux du Réseau intersyndical pour le climat, la participation aux Conférences des Nations Unies sur le climat et la mise en œuvre de formations sur la transition juste ont contribué à maintenir la question écologique au cœur de la réflexion syndicale. On a su s'imposer comme un acteur influent dans les négociations climatiques internationales à travers notre participation aux COP.

La centrale a également défendu une approche de démocratie économique: participation aux décisions industrielles, relocalisation durable, emplois verts et de qualité. Le Sommet sur la forêt, organisé en 2025, a illustré cette volonté d'allier emploi, environnement et développement régional, en réunissant les industries, les experts et expertes, ainsi que les groupes autochtones autour d'une même vision de développement responsable et concerté.

OUVRIR DE NOUVEAUX CHEMINS

Enfin, cette période a permis de renforcer les liens avec de nouveaux publics: les jeunes, les travailleuses et travailleurs non syndiqués, les personnes immigrantes et migrantes temporaires. Ces démarches visent un même objectif: élargir la zone syndicale, rendre la solidarité accessible à ceux et celles qui en sont aujourd'hui exclus.

Ces chantiers prennent tout leur sens grâce aux personnes qui, jour après jour, font battre le cœur de la centrale.

Une organisation vivante tournée vers l'avenir

La FTQ demeure, en 2025, la plus grande centrale syndicale au Québec. Forte de ses 600 000 membres, elle est l'une des plus dynamiques du Canada. Sa force repose sur un réseau de syndicats affiliés solides, sur des conseils régionaux actifs et sur une équipe dévouée qui travaille chaque jour à défendre les intérêts des travailleurs et travailleuses.

L'éducation syndicale, l'entraide et la vie démocratique ont continué d'occuper une place centrale: le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales, les Conférences Fernand-Daoust, les forums thématiques sur la retraite, l'intelligence artificielle ou la santé mentale au travail ont nourri la réflexion collective.



Dans toutes les régions, des campagnes, des assemblées, des actions concertées ont permis de maintenir un lien vivant entre la centrale et ses membres. C'est cette vitalité qui fait la force de la FTQ: une organisation ancrée, ouverte et en mouvement.

Ce dernier mandat a été marqué par un rapprochement soutenu entre la FTQ, le monde communautaire, les groupes environnementaux et les partenaires économiques, dans un esprit de dialogue social renouvelé.

Alors que s'ouvre le 34^e Congrès sur le thème *Bâtissons l'avenir, imposons le changement*, la FTQ aborde ce nouveau cycle avec la force de ses acquis, consciente des défis qui l'attendent et confiante dans sa capacité à se réinventer.

À cette fin, l'équipe de la FTQ a effectué un travail admirable pour transformer la volonté des membres en actions concrètes, pour nourrir la réflexion et préparer l'avenir. Je crois profondément qu'il faudra continuer d'oser: oser penser différemment, oser innover, oser agir pour que le mouvement syndical et le Québec poursuivent leur marche vers plus de justice et de dignité.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui, au fil de mon mandat, ont contribué à ce travail: le personnel de la centrale, les dirigeants et dirigeantes des syndicats affiliés, les membres des comités, les militants et militantes sur le terrain, les conseils régionaux et l'ensemble des personnes qui font battre le cœur de la FTQ. Votre engagement, votre compétence et votre sens du collectif sont la clé de tout ce que nous accomplirons encore!

J'ai la conviction profonde que la FTQ poursuivra sa route avec la même force, le même courage et la même humanité. Même sous attaque, notre mission demeure la même: défendre la dignité au travail, améliorer la vie des gens, faire du Québec une société plus juste et plus solidaire.

Ce 34^e Congrès marque pour moi la fin d'un cycle et l'ouverture d'un autre. C'est avec fierté, gratitude et confiance que je passerai le flambeau à la personne qui assumera les fonctions de secrétaire général qui continuera de porter la voix des travailleurs et travailleuses du Québec.

La FTQ est une grande famille qui a son monde à cœur. Elle l'a démontré à chaque étape de ce triennat. Elle continuera de le faire, avec audace et conviction, dans les années à venir.



Denis Bolduc
Secrétaire général

2. Les grands dossiers du triennat

Cette section du rapport présente les principaux dossiers et enjeux qui ont occupé la centrale depuis le dernier Congrès, en ordre alphabétique et à la manière d'un index thématique. On y retrouve l'information clé pour comprendre l'évolution de la situation et les interventions de la FTQ.

2.1. Arbitrage de griefs

UNE PROPOSITION DE RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL DU QUÉBEC

L'inefficacité, la lourdeur et les délais excessifs du système d'arbitrage de griefs ont été des sujets récurrents au sein du comité d'arbitrage de griefs de la FTQ. Pour tenter de corriger la situation, le projet de loi n° 101 (*Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail*) a été déposé au mois de mai dernier et la FTQ a présenté en commission parlementaire des propositions visant son amélioration. Les modifications apportées par certains articles visent la déjudiciarisation et devront amener un changement de culture dans le domaine de l'arbitrage de griefs. Les modifications du projet de loi n° 101 aux règles d'arbitrage de griefs montrent ce qui est possible lorsque le gouvernement suit les recommandations des instances paritaires pour amorcer les changements législatifs nécessaires face à la judiciarisation des relations de travail. Pourtant, le ministre ne donne pas toujours suite aux consensus obtenus lors des discussions au Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre. La FTQ est toujours présente pour rappeler au ministre du Travail qu'il devrait aller de l'avant avec les propositions acceptées par les organisations syndicales et patronales. Le mémoire de la FTQ est disponible sur son site Web.

LA TERGIVERSATION CONCERNANT LES DISPOSITIONS ANTI-BRISEURS DE GRÈVE ET LE TÉLÉTRAVAIL

Le Tribunal administratif du travail a rendu deux décisions innovantes concernant des employeurs qui utilisaient des personnes salariées en télétravail pendant une grève ou un lock-out. Dans les deux décisions, le tribunal était arrivé à la conclusion que l'employeur avait violé le *Code du travail* en utilisant des travailleurs et des travailleuses de remplacement. Sans surprises, les employeurs dans les deux dossiers ont porté ces jugements en révision judiciaire. Comme la Cour supérieure du Québec a rendu deux jugements contradictoires, il faudra attendre le jugement de la Cour d'appel du Québec pour pouvoir

statuer sur l'interprétation à donner à la notion d'établissement prévu à l'article 109.1 g) du Code. Espérons que la notion « d'établissement déployé », plus conforme aux nouvelles réalités du monde du travail, sera retenue par la plus haute cour de la province.

Le jugement de la Cour supérieure *Groupe CRH c. Tribunal administratif du travail* est disponible sur le site Web de la SOQUIJ à citoyens.soquij.qc.ca.

UN ARRÊT DÉCEVANT DE LA COUR SUPRÈME DU CANADA

Le 19 avril 2024, la Cour suprême du Canada a statué que l'exclusion des cadres de premier niveau du Code ne contrevient pas à leur liberté d'association

En vertu du Code, seules les personnes salariées ont le droit de se regrouper aux fins d'obtenir une accréditation syndicale. Le Code stipule que les cadres ne sont pas considérés comme des salariés, les excluant ainsi de ce régime législatif (article 1l1). L'Association des Cadres de la Société des Casinos du Québec avait déposé une requête au Tribunal administratif du travail (TAT) afin d'être accréditée aux fins de représenter les cadres de premier niveau. Elle argumentait alors que l'exclusion prévue au Code viole la liberté d'association garantie par les chartes (article 2d de la *Charte canadienne des droits et libertés* et article 3 de la *Charte des droits et libertés de la personne*), et ce, de manière injustifiée. C'est dans ce contexte qu'elle a tenté de faire déclarer inconstitutionnelle la disposition excluant les cadres du Code.

La Cour a toutefois établi que l'exclusion législative n'avait ni pour objet ni pour effet d'entraver le droit à la liberté d'association des membres. Selon les juges majoritaires, la distinction au sein du Code entre les cadres et les personnes salariées a plutôt pour but de les placer en ordre hiérarchique, d'éviter les conflits d'intérêts et de s'assurer que les cadres représentent les intérêts de l'employeur et non ceux des personnes salariées. Par ailleurs, malgré cette exclusion, la Cour a considéré qu'il n'y a pas d'entrave substantielle à la liberté d'association, les cadres étant tout de même en mesure de s'unir et de négocier collectivement avec l'employeur.

La Cour a donc conclu que la disposition 1l1 du Code ne viole pas la liberté d'association garantie par les chartes. Ce jugement met fin au débat sur le droit des cadres de premier niveau de s'associer en vertu du régime législatif du Code.

Pour lire le jugement Société des casinos du Québec inc. c. Association des cadres de la Société des casinos du Québec, 2024 CSC 13, visitez le jurisprudence-sst.ftq.qc.ca.

LORSQUE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS ENTRAVE LES ACTIVITÉS SYNDICALES

À ce jour, les mesures prises pendant la pandémie de COVID-19 n'ont toujours pas fini de faire couler de l'encre. Dans un jugement de mai 2025, la Cour supérieure du Québec rejetait en partie l'appel du gouvernement et maintenait les conclusions du TAT en ce qui concerne la déclaration d'entrave suivant l'article 12 du Code, en lien avec les diverses déclarations ministérielles émises lors de la négociation des conventions collectives du secteur de la santé et des services sociaux. Un jugement qui laisse perplexe et qui démontre que le gouvernement actuel ne montre pas l'exemple en agissant de la sorte avec ses personnes salariées.

Pour lire le jugement de la Cour supérieure *Procureur général du Québec c. Tribunal administratif du travail*, visitez le site Web de la SOQUIJ à citoyens.soquij.qc.ca.

2.2 Assurance-emploi

Dans les trois dernières années, la FTQ a été de toutes les tribunes pour faire valoir les droits des sans-emploi. Elle a participé à de nombreuses consultations et a siégé à toutes les tables où il était possible de faire avancer ce dossier. Elle a siégé devant des comités sénatoriaux, notamment le Comité sénatorial permanent des Affaires sociales, des sciences et de la technologie, concernant le projet de loi C-47, *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023*. Elle a siégé devant le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées du Parlement d'Ottawa (Comité HUMA). Elle a rencontré les principaux ministres pouvant avoir un impact dans ce dossier (Carla Qualtrough, Diane Lebouthillier, Jean-Yves Duclos, Steven MacKinnon, Randy Boissonnault) et participé aux différents forums et tables rondes organisés par le commissaire aux travailleurs de la Commission de l'assurance-emploi du Canada (CAEC), Pierre Laliberté.

La FTQ a également continué de se solidariser avec ses différents partenaires syndicaux et communautaires pour faire front commun dans la lutte pour obtenir une véritable réforme de ce régime. Elle a été très active avec ses partenaires des autres centrales québécoises pour faire avancer la plateforme de revendications intersyndicale commune, qui inclut notamment la revendication phare

d'un réinvestissement gouvernemental dans la caisse de l'assurance-emploi. Faut-il rappeler que le gouvernement canadien ne met plus un sou dans la caisse depuis 1990 ?

La FTQ s'est aussi activement impliquée au sein de l'Alliance interprovinciale pour l'assurance-emploi, dans laquelle les conseils régionaux de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine ont été particulièrement actifs. Cette Alliance, qui regroupe des coalitions de travailleurs et travailleuses ainsi que de nombreux groupes de défense des sans-emploi de l'est du pays, est très vocale sur le dossier du trou noir dans lequel des dizaines de milliers de personnes tombent chaque année par manque de travail et de prestations d'assurance-emploi.

La centrale et ses affiliés ont également participé à plusieurs manifestations pour faire entendre la voix des travailleurs et des travailleuses dans ce dossier, notamment devant le bureau de l'ancien premier ministre Justin Trudeau à Montréal, tout près des bureaux de la FTQ.

Finalement, après plus de huit ans de travail et de revendications des organisations communautaires et syndicales, le gouvernement canadien a enfin pris la décision de créer le Conseil d'appel en matière d'assurance-emploi. La FTQ a salué cette décision en rappelant que la mise sur pied d'une telle instance tripartite pour faire appel des décisions de Service Canada



DANIEL MALETTE

Le 1^{er} novembre 2023, dans le cadre de la Semaine nationale des chômeurs et des chômeuses, le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) et l'Alliance interprovinciale pour l'assurance-emploi, dont fait partie la FTQ, ont joint leurs forces pour dénoncer haut et fort l'inaction du gouvernement libéral en matière d'assurance-chômage. Plus d'une centaine de personnes s'étaient rassemblées devant le bureau de circonscription de Justin Trudeau.

permettra de corriger le recul majeur imposé en 2013 lors de l'abolition du Conseil arbitral.

En terminant, la FTQ a joué un rôle déterminant dans la mise sur pied des principales mesures en matière de protection des travailleurs et travailleuses dans le cadre de la guerre tarifaire avec les États-Unis. La présidente et le secrétaire général ont été abondamment consultés par les différents ministres impliqués dans ce dossier et ont fait valoir sur toutes les tribunes l'importance d'apporter un soutien aux personnes touchées par les incertitudes économiques des derniers temps.

2.3 Assurance médicaments

Le 11 octobre 2024, le gouvernement fédéral a enfin fait un premier pas vers un régime public et universel d'assurance médicaments après des décennies de revendications, de lettres ouvertes, de mobilisations de terrain et de rencontres politiques.

Avec l'élargissement de la couverture pour certains médicaments d'ordonnance, les contraceptifs oraux et les médicaments pour le diabète, le Canada a timidement commencé à se diriger dans la bonne direction. Il faudra toutefois s'assurer que le déploiement de ces nouvelles mesures s'inscrive dans l'implantation progressive d'une couverture complète, accessible à tous et toutes.

Le projet de loi C-64 n'est pas tombé du ciel: il est le fruit d'un travail acharné de la société civile, du communautaire et des organisations syndicales qui ont maintenu la pression sur Ottawa depuis les années 1990.

Alors que d'autres provinces se sont déjà entendues avec Ottawa pour centraliser l'achat des médicaments, le gouvernement de la CAQ continue de s'entêter en refusant ce modèle pour des raisons purement idéologiques, en invoquant les questions de compétences fédérales-provinciales.

Devant l'obstination de la CAQ, la FTQ n'est pas restée silencieuse: durant l'été 2024, des personnes conseillères régionales, des membres de conseils régionaux, de même que des militants et militantes ont multiplié les rencontres avec des députés, députées et ministres de la CAQ. L'objectif était clair: démontrer aux personnes élues qu'implanter un régime réellement universel est non seulement réaliste, mais d'une importance vitale pour la population. Plusieurs ont accueilli ces arguments avec ouverture, mais la bataille n'est pas encore terminée.

Le régime hybride public-privé en place actuellement dans la province a pour effet de créer un système à deux vitesses. Le coût des soins et des médicaments y est prohibitif: au Québec, une personne sur dix doit se priver

de traitements pour des raisons financières, ce qui aggrave leur état de santé et crée une pression accrue sur les services publics, et ce, alors que le système de santé affiche déjà complet. La situation est d'autant plus intenable que les coûts sans cesse grandissants des médicaments fragilisent les régimes d'assurance collective dans nos milieux de travail. Des employeurs se voient forcés d'abandonner leur couverture, donc des membres se retrouvent sans filet, et les syndicats doivent se battre pour essayer de sauver l'accès à ce qui devrait être un droit fondamental.

Il est grand temps de corriger ces injustices. Un régime public et universel, négocié à l'échelle du pays, permettrait de générer jusqu'à trois milliards de dollars d'économies annuelles pour le Québec. Trois milliards de dollars qui pourraient justement servir à répondre aux besoins criants en santé, en éducation et en logement. Refuser de collaborer avec Ottawa dans ce dossier, c'est refuser de venir en aide à des millions de Québécois et de Québécoises. C'est faire passer des chicanes de clochers avant la dignité des gens et ça demeure inacceptable.

2.4 Conciliation travail-vie personnelle

L'organisation actuelle du travail et la répartition inégale des responsabilités familiales appauvrisse les femmes. Cette répartition inégale a des conséquences durables: réduction des heures travaillées, recours au temps partiel, interruption de carrière ou départ prématûr du marché du travail. Ces facteurs contribuent à l'appauvrissement des femmes, particulièrement pour les femmes racisées, autochtones, immigrantes ou en situation de handicap, et à l'élargissement des écarts économiques.

La FTQ agit sur plusieurs fronts pour transformer cette réalité. À travers son implication au sein des divers comités aviseurs de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), la FTQ reste un acteur clé dans la recherche et la mise en œuvre de solutions novatrices.

La centrale poursuit aussi son engagement au sein de la Coalition pour la conciliation famille-travail-études (CCFTE), qui regroupe une vingtaine d'organisations syndicales, féministes, étudiantes, communautaires et familiales. Ensemble, la FTQ et la CCFTE réclament une réponse collective ambitieuse aux défis de conciliation dans tous les milieux de travail et d'enseignement. La FTQ et la CCFTE revendentiquent notamment l'adoption d'une loi-cadre sur la conciliation travail-vie personnelle, afin que les institutions et les employeurs soient tenus de mettre en

place des mesures adaptées aux besoins réels de l'ensemble des travailleurs et travailleuses, tout en favorisant un partage égalitaire des tâches parentales et domestiques.

2.5 Culture et médias

Depuis trois ans, le comité de travail pour la culture et les médias de la FTQ a poursuivi ses analyses et ses réflexions sur l'évolution et les défis des écosystèmes culturels et médiatiques. La numérisation accélérée, la concurrence des géants américains du Web et l'intégration rapide de l'intelligence artificielle (IA) soulèvent de vives inquiétudes sur la viabilité des modèles d'affaires, la compétitivité des joueurs locaux et la pérennité de milliers d'emplois.

Durant le triennat, la centrale a défendu et promu les intérêts de ses membres sur ces dossiers, notamment auprès des gouvernements. À l'automne 2023, répondant à l'appel des journalistes, la FTQ a suspendu ses achats publicitaires sur les plateformes de Meta pour protester contre son refus de partager les revenus publicitaires.

Après l'adoption du projet de loi C-18, Meta a retiré de ses plateformes l'accès aux contenus produits par les médias canadiens afin d'éviter d'assumer ses obligations. La FTQ demeure active pour exiger une meilleure réglementation des géants du Web (GAFAM) afin que les revenus générés soient redistribués équitablement et que soient préservés les emplois et l'expertise locale. L'abandon, en 2025, de la taxe fédérale sur les services numériques a indigné les membres du comité, alors qu'ils espéraient qu'elle redynamise les activités et les emplois de leurs industries.

En matière de transformation numérique, le comité a aussi fait valoir ses attentes concernant la découverte des contenus culturels francophones et l'usage croissant de l'IA dans la production d'œuvres et de contenus. De plus, l'imposition de tarifs douaniers sur les produits culturels et le cinéma par les États-Unis annonce des temps difficiles pour ce secteur et ses artisans. Enfin, la centrale est intervenue à plusieurs reprises pour dénoncer la crise du financement de la production audiovisuelle et les distorsions causées par des crédits d'impôt censés soutenir la production télévisuelle et cinématographique québécoise.

La FTQ poursuivra ses travaux pour obtenir des engagements concrets en faveur d'un meilleur soutien des milieux culturels et médiatiques de la part des deux paliers de gouvernement.

2.6 Décrets de convention collective

Depuis le dernier Congrès, et dans le cadre du comité permanent sur les décrets de convention collective, la FTQ s'est fermement engagée à faire renforcer la *Loi sur les décrets de convention collective* (LDCC) et à mieux faire connaître ce mécanisme d'extension juridique des conventions collectives.

Pour y arriver, une campagne d'information a été déployée en 2023 à propos des décrets de convention collective, au cours de laquelle un dépliant, de même qu'un grand dossier pour *Le Monde ouvrier* (n° 145) ont été publicisés. Tout le matériel est disponible à l'adresse ftq.qc.ca/les-decrets.

En octobre 2023 et en février 2024, la centrale a également organisé une série de webinaires pour démythifier les décrets de convention collective.

L'année dernière, la centrale a aussi produit, avec les membres de son comité permanent, une plateforme de revendications de la FTQ pour les décrets de convention collective. Cette dernière propose 16 modifications qui pourraient être rapidement mises en œuvre pour améliorer l'efficacité du régime de décrets de convention collective, au bénéfice de toutes les parties prenantes.

Ces propositions portent notamment sur la diminution des délais pour l'extension des conventions collectives à toutes les personnes (syndiquées ou non) d'une région et d'un secteur donnés. Une autre proposition concerne l'augmentation des pénalités prévues à la LDCC pour les employeurs fautifs.

La plateforme a été appuyée par une variété de comités paritaires sectoriels (principalement issus des secteurs de l'entretien ménager, de l'automobile, de la signalisation routière et des agences de sécurité) et par l'Association des comités paritaires du Québec (ACPQ). Elle a été présentée au ministre Jean Boulet et à son entourage et des discussions ont été entamées. D'autres démarches sont à prévoir dans les mois à venir.



2.7 Développement local et régional

Depuis le dernier Congrès, la situation économique a continué d'évoluer, mais pas toujours dans la bonne direction. Le développement local et régional doit composer avec de nouveaux défis et une réalité en constante transformation. Face aux multiples attaques commerciales provenant des États-Unis, l'achat local et la consolidation des régions apparaissent plus essentiels que jamais.

Il ne s'agit pas seulement de réagir aux pressions actuelles, mais aussi de préparer l'avenir. Cela exige de nouvelles approches et des outils solides pour bâtir une économie forte, à l'image des travailleurs et travailleuses d'ici.

Dans cet esprit, la FTQ a lancé une série de balados sur le développement local et régional, donnant la parole à ceux et celles qui, partout au Québec, agissent pour dynamiser leur milieu et faire vivre une économie au service des communautés. Cette série est disponible sur le portail de la FTQ dans la section *Balado*.

Le dossier du développement local et régional (DLR) est actuellement en révision. Grâce au travail conjoint de l'équipe du service de l'éducation de la FTQ, du Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ, avec l'appui de partenaires externes et d'une large consultation, une nouvelle offre est en préparation.

Une vision DLR 2.0 sera présentée l'an prochain. Elle visera non seulement à renforcer la formation dans les régions, mais aussi à créer une structure durable et équitable pour l'avenir économique de toutes les régions du Québec.

La FTQ considère que ses affiliés et leurs membres accueilleront cette initiative avec enthousiasme. L'objectif demeure de bâtir une économie régionale forte, solidaire et tournée vers l'avenir.

2.8 Droit de grève

Au cours des dernières années, les principes du dialogue social et de la libre négociation ont été fortement fragilisés. Les gouvernements ont multiplié les interventions qui ont limité le droit de grève et ont affaibli le rapport de force des travailleurs et des travailleuses. Cette tendance n'a épargné ni Québec ni Ottawa.

Au Québec, la Coalition avenir Québec (CAQ) a choisi d'adopter le projet de loi n° 89, maintenant devenu la loi n° 14. Derrière une façade de protection des besoins de la population en cas de grève, cette loi représente une attaque directe au droit de grève. En commission parlementaire, les experts indépendants ont unanimement dénoncé une mesure dangereuse pour l'équilibre des relations de travail. Aucun n'a trouvé de mérite à la réforme. Malgré ces avertissements, le ministre Boulet et la CAQ ont persisté et ont imposé leur vision. Ce refus d'écouter les mises en garde des milieux syndicaux et académiques a brisé le lien de confiance qui avait permis de maintenir la paix industrielle.

Les règles entourant la grève étaient pourtant claires et encadrées. Les personnes syndiquées ne pouvaient exercer ce droit que dans des périodes précises, liées à la négociation d'une convention collective. Ce cadre avait permis jusqu'ici de préserver un équilibre délicat. En y touchant, le gouvernement déséquilibre le rapport de force et fait pencher la balance du côté patronal.

À Ottawa, la logique est la même. Le gouvernement fédéral invoque de plus en plus souvent l'article 107 du *Code canadien du travail* pour imposer des retours au travail lorsque la grève de travailleurs et de travailleuses sous sa juridiction l'incommode. En 2024, lors du conflit à Postes Canada, le ministre du Travail s'en est servi pour forcer la fin de la grève et renvoyer le différend au Conseil canadien des relations industrielles (CCRI). Le CCRI a alors ordonné le retour au travail et prolongé la convention collective jusqu'en mai 2025. Plus récemment, dans le cas de la grève des agentes et agents de bord d'Air Canada, la ministre de l'Emploi et des Familles a également recouru à ce même article pour mettre fin au conflit. Dans ces situations, l'ingérence gouvernementale a pour effet de déséquilibrer la négociation en permettant aux employeurs d'attendre l'intervention d'Ottawa plutôt que de chercher un règlement à la table.

Le résultat est clair, qu'ils soient sous juridiction provinciale ou fédérale, les employeurs n'ont plus intérêt à négocier de bonne foi. Ils peuvent rejeter des demandes légitimes et attendre l'intervention du ministre du Travail. Une telle dynamique ne produit jamais de solutions satisfaisantes pour les travailleurs et les travailleuses.

**Engagement pour
le développement
socio-économique**



DANIEL MALLETTÉ

Le 31 janvier 2023, la FTQ et ses syndicats affiliés manifestaient devant le Parlement fédéral afin de réclamer l'adoption d'une loi anti-briseurs de grève pour les travailleurs et travailleuses sous juridiction fédérale.

Pourtant, l'expérience récente montre qu'un véritable dialogue social donne des résultats durables. L'entrée en vigueur, le 20 juin 2025, de la loi fédérale interdisant les travailleurs et travailleuses de remplacement en est la preuve. Cette avancée majeure a découlé d'une lutte syndicale de longue haleine et d'une mobilisation constante pour faire respecter un principe fondamental: le droit de grève, sans détournement patronal.

Cette victoire historique, obtenue grâce à la persévérance du mouvement syndical et à l'ouverture de plusieurs élus fédéraux, confirme que le respect du dialogue social produit toujours les progrès les plus significatifs. C'est dans cet esprit qu'il faut s'opposer aux ingérences répétées de Québec et d'Ottawa. Protéger le droit de grève, c'est défendre un équilibre essentiel pour des relations de travail justes, stables et démocratiques.

2.9 Droits de la personne

La FTQ poursuit son engagement envers les travailleurs et travailleuses des groupes en quête d'équité. Depuis le dernier Congrès, elle continue de marquer les journées de sensibilisation et de mobilisation qui rappellent l'urgence d'agir contre toutes les formes de discrimination, en rendant visibles les expériences, les luttes et les contributions des communautés historiquement marginalisées.

Outre le comité permanent équité et droits de la personne, la FTQ a mis sur pied, en 2022, le comité de travail Premières Nations, Métis et Inuits. Il se réunit trois à quatre fois par année. Ce comité joue un rôle clé dans l'ancrage des solidarités avec les peuples autochtones à la centrale. En 2023, il a lancé un projet marquant: un chandail orange illustré par Alyssa Jérôme d'Uapaki Solutions inc., porté



STEPHANIE BOULAY

fièrement par la délégation FTQ à la marche du 30 septembre 2024. En 2025, la présidente de la FTQ, Magali Picard, a souligné la *Journée nationale des peuples autochtones* du 21 juin par une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, rappelant l'importance du solstice d'été pour plusieurs nations.

Chaque année, la FTQ souligne les journées du 30 septembre (*Journée nationale de la vérité et de la réconciliation*) et du 4 octobre (*Journée de commémoration pour les femmes et filles autochtones disparues et assassinées*). La centrale a adopté une approche de sensibilisation et d'éducation dans ses actions à travers la publication de communiqués, de publications sur les réseaux sociaux, d'invitations aux rassemblements organisés par les groupes autochtones et de gestes symboliques comme la suspension de chandails et d'une robe rouge à l'édifice Fernand-Daoust.

DIVERSITÉ SEXUELLE, CORPORELLE ET DE GENRE

Le groupe de travail sur la diversité sexuelle, corporelle et de genre combat les préjugés, l'intimidation et la discrimination vécus par les personnes issues des diversités sexuelles et de genres dans les milieux de travail et dans la société. Il œuvre à sensibiliser, à informer et à éduquer les membres afin de promouvoir l'égalité juridique et l'inclusion de toutes les personnes issues de la diversité.

Conformément à une résolution du 33^e Congrès, le groupe de travail a organisé la participation de la FTQ aux défilés de la Fierté des dernières années. À chaque occasion, les syndicats affiliés ont répondu présents et formé un contingent imposant. Le groupe a également multiplié les rencontres et les échanges avec des organismes de la communauté 2SLGBTQIA+. La FTQ a aussi pris part à la Fête Arc-en-ciel de Québec.



Dans un contexte d'attaques répétées contre les personnes issues de la diversité et de montée de l'intolérance, la FTQ poursuit son engagement dans la lutte contre la haine et la discrimination. Elle a salué les avancées, notamment le lancement d'un plan d'action contre l'homophobie et la transphobie, tout en dénonçant les incohérences du gouvernement de la CAQ, dont la décision d'exclure les personnes trans et non binaires de son Comité des sages.

INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La FTQ s'engage activement pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail, et ce, à plusieurs niveaux.

Elle siège au Comité consultatif Personnes handicapées (CCPH) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) depuis 2020. De plus, son groupe de travail sur l'intégration au travail des personnes handicapées continue de conseiller la centrale sur les enjeux spécifiques touchant cette population.

Depuis le dernier Congrès, la FTQ a complété la phase 2 d'un projet mené en collaboration avec le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Dans ce cadre, une formation a été développée afin d'outiller les acteurs syndicaux pour mieux accompagner et défendre les droits des personnes en situation de handicap en milieu de travail, notamment en favorisant la collaboration avec les services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées. Une formation de deux jours a été conçue et un perfectionnement de quatre jours destiné à former des personnes formatrices a été tenu en 2025.

Enfin, la FTQ a renforcé son engagement en siégeant au conseil d'administration de l'Office des personnes

handicapées du Québec (OPHQ), depuis 2021, contribuant ainsi de manière concrète à l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnes en situation de handicap.

ENJEUX CONCERNANT LES PERSONNES IMMIGRANTES ET LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Ce groupe de travail a pour principal mandat de partager des informations et de discuter de questions d'intérêt commun relatives aux enjeux d'intégration au travail et de défense des droits des personnes immigrantes et des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires. Il vise aussi à faire connaître à la FTQ les préoccupations concernant l'intégration et l'accès aux droits des travailleuses et travailleurs issus de l'immigration et l'inclusion des travailleuses et travailleurs migrants dans les instances syndicales.

Afin de répondre à une résolution du dernier Congrès, le groupe de travail a organisé un *Chantier de réflexion sur le travail migrant* en mai 2025. Cet événement a rassemblé environ 150 personnes participantes, dont 25 panélistes, pendant deux journées de travail. Dans le cadre des États généraux du syndicalisme, une *Journée intersyndicale de réflexion sur l'intégration des personnes immigrantes* a également été tenue le 1^{er} octobre 2025. Le groupe de travail s'est réuni de façon régulière à huit reprises depuis le dernier Congrès.

FORMER, MOBILISER ET VALORISER LES JEUNES

Depuis le dernier Congrès, la FTQ a poursuivi son travail pour renforcer la participation des jeunes dans la vie syndicale et encourager le dialogue entre les générations.

SEMAINE DE LA RELÈVE SYNDICALE

Tenue chaque année au mois d'avril, la *Semaine de la relève syndicale* vise à sensibiliser à l'importance de préparer la relève, à créer des ponts entre les générations et à accroître la participation des jeunes dans les instances syndicales.

En 2023, une trentaine de militants et militantes se sont réunis autour du thème *Dialogue intergénérationnel sur la crise climatique*, une activité conjointe du comité des jeunes et de celui de l'environnement et du développement durable. Les discussions ont porté sur les causes de la crise climatique, l'écoanxiété et l'équité intergénérationnelle, tout en explorant des pistes d'action dans les milieux de travail et les communautés.

Toujours en 2023, la FTQ a lancé une initiative de participation destinée aux membres de 35 ans et moins. Les deux personnes lauréates ont participé comme observatrices au Conseil général de Baie-Comeau et ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé. Devant le succès de cette initiative, une seconde édition a eu lieu en 2024, puis une troisième en 2025.

L'édition 2025 de la *Semaine de la relève syndicale* a mis de l'avant la santé et la sécurité au travail (SST) des jeunes en abordant la militance en SST, la prévention des accidents et le harcèlement psychologique. L'activité a de nouveau suscité une participation soutenue.

CAMP DE FORMATION DES JEUNES

Organisé chaque mois de septembre, le Camp constitue un moment privilégié d'échanges, de débats et de formation syndicale pour les membres de 35 ans et moins.

En 2023, les discussions ont porté sur le rôle des syndicats dans l'économie et sur la participation de la FTQ et du Fonds de solidarité FTQ au développement régional, ainsi que sur les défis posés par la loi n° 27 en matière de santé et de sécurité.

En 2024, le Camp s'est penché sur la montée de la droite et ses impacts sur le syndicalisme, sur les inégalités sociales, sur la précarité et la crise du logement. L'Institut

de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) et le Fonds de solidarité FTQ ont contribué aux réflexions économiques. Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) a présenté une conférence sur l'exploitation dans l'industrie textile et le film *Richelieu* a servi de point de départ à une discussion sur les travailleuses et travailleurs migrants. Le guide *Riposte syndicale* a aussi été produit pour répondre aux préjugés envers les syndicats.

Enfin, en 2025, près d'une centaine de jeunes ont participé aux activités du Camp, axées sur le consentement, les changements climatiques et l'évolution du droit de grève. L'événement a permis d'imaginer de nouvelles formes de mobilisation et d'organisation en réseau.

LUTTE CONTRE LE RACISME SYSTÉMIQUE

La FTQ, en collaboration avec son groupe de travail sur le racisme systémique, a continué à sensibiliser et à mobiliser ses membres sur l'importance de lutter syndicalement contre le racisme, que ce soit dans nos milieux de travail ou dans la société.

En mars 2023, pour souligner la *Semaine d'actions contre le racisme*, la FTQ a organisé le visionnement du documentaire *Essentiels* en compagnie de la réalisatrice, Sonia Djelidi. Le film portait sur la réalité des travailleuses et travailleurs temporaires racisés au Québec et sur les inégalités qu'ils subissent, tant dans les politiques publiques que dans leurs conditions de travail. Une cinquantaine de personnes se sont réunies pour échanger avec la présidente de la FTQ et la réalisatrice. Ce documentaire a sensibilisé plusieurs dirigeants syndicaux présents et a propulsé la campagne syndicale québécoise de revendications pour les droits des travailleuses et travailleurs migrants.

Dans le cadre de la *Semaine d'actions contre le racisme* de 2024, la FTQ a tenu son événement *Vers un syndicalisme antiraciste : de la réflexion à l'action !* Dans le cadre de ces deux journées de réflexion sur le racisme systémique, plus d'une centaine de personnes militantes ont discuté du racisme présent dans les milieux de travail, ont mieux compris ses effets sur les travailleurs et les travailleuses et ont pu s'outiller pour agir syndicalement contre ce fléau, et ce, dans le but de créer un mouvement syndical inclusif et fort.

Les thèmes suivants ont notamment été abordés par les chercheurs et chercheuses, les personnes militantes et les diverses personnes expertes invitées : le racisme dans les milieux de travail : quelques faits; la santé et sécurité des



Les participants et participantes de l'édition 2025 du Camp de formation des jeunes.



FTQ

travailleuses et travailleurs racisés; qu'est-ce que le racisme systémique et pourquoi est-ce un enjeu syndical?; comment agir syndicalement contre le racisme systémique?; et créer des milieux de travail et des syndicats inclusifs des personnes racisées.

Enfin, en mars 2025, le groupe de travail sur le racisme systémique a souligné la *Semaine d'actions contre le racisme* en tenant une rencontre avec la présidente de la FTQ pour échanger sur les enjeux de racisme dans un contexte syndical. La présidente de la FTQ a pu outiller les membres du groupe de travail dans la poursuite de leur mandat tout en s'engageant fermement à poursuivre cette lutte dans le but de bâtir un mouvement syndical inclusif et fort.

2.10 Éducation

Durant le dernier triennat, la FTQ est demeurée présente et active concernant les enjeux qui touchent le système d'éducation québécois. Au printemps 2023, la centrale a participé aux consultations du ministère de l'Enseignement supérieur sur la révision de la Politique québécoise de financement des universités. La FTQ a rappelé à cette occasion l'importance de maintenir une participation et une responsabilité financière de l'État et de réinvestir dans le réseau universitaire, notamment pour en préserver l'accessibilité et assurer l'équité entre les établissements, particulièrement en région.

Pour ce qui est du réseau scolaire, la centrale a poursuivi son engagement auprès du milieu des services de garde en milieu scolaire, d'une part en apportant son soutien à deux projets de recherche universitaires visant à documenter les conditions de travail du

personnel éducateur, et d'autre part en élaborant une plateforme revendicative visant la modernisation et l'amélioration de ce modèle de services.

Soucieuse de défendre un système scolaire équitable, accessible et viable, la FTQ a également participé à diverses initiatives de la société civile:

- ▼ Au printemps 2023, la centrale a mobilisé ses membres dans le cadre des forums citoyens *Parlons éducation*, qui ont réuni plusieurs centaines de personnes à travers le Québec pour discuter des défis du réseau scolaire;
- ▼ À l'été 2025, la centrale a joint sa voix à celle de la Coalition des partenaires en éducation pour dénoncer les compressions de 570 M \$ du gouvernement dans le réseau scolaire, le forçant ainsi à reculer à la rentrée scolaire;
- ▼ Plus récemment, la FTQ a signifié son soutien à la démarche du collectif citoyen *Debout pour l'école* invitant la population à réclamer de nouveaux états généraux sur l'éducation afin de discuter des problèmes et de la relance du système scolaire québécois.

2.11 Égalité de genre

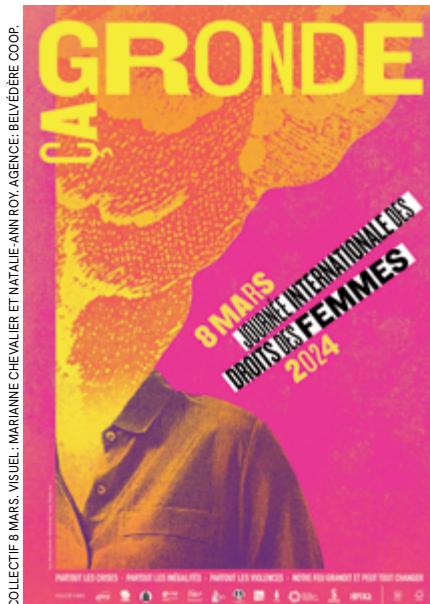
La FTQ soutient l'organisation d'activités locales et régionales pour faire résonner les luttes féministes dans tous les milieux de travail.

8 MARS

Elle participe activement aux travaux du Collectif 8 mars, une alliance féministe et syndicale qui propose chaque année un thème, du matériel de campagne et des actions politiques pour souligner la *Journée internationale des droits des femmes* au Québec.

En 2023, le slogan *Résistances féministes* appelait à la solidarité face à l'urgence climatique, aux reculs de droits et à la montée des discours haineux. La campagne a mis de l'avant l'intersectionnalité, appuyée par une motion à l'Assemblée nationale refusée par le gouvernement Legault, ce qui a suscité l'indignation syndicale et féministe.

En 2024, le thème *Ça gronde* traduisait l'exaspération face aux crises du logement, des services publics et des violences systémiques. Le Collectif 8 mars a rencontré la ministre Martine Biron



pour présenter des revendications concrètes sur l'égalité, la protection contre les violences et la lutte à la précarité. La FTQ y a pris part et a soutenu de nombreuses initiatives régionales.

En 2025, la campagne *Encore en lutte* a souligné la persévérance du mouvement féministe. Une mobilisation numérique, portée par des ambassadrices et une lettre ouverte signée par plus de 2 000 féministes et personnes alliées, a affirmé la volonté collective de lutter contre les violences, la pauvreté et l'injustice climatique, en appui à la Marche mondiale des femmes. Ce 8 mars a marqué une étape vers la grande mobilisation du 18 octobre 2025.

6 DÉCEMBRE

Depuis l'attentat antiféministe de l'École Polytechnique le 6 décembre 1989, la FTQ réaffirme chaque année son engagement à combattre toutes les formes de violence fondées sur le genre. Cette commémoration s'inscrit dans le cadre des *12 jours d'actions contre les violences faites aux femmes*, du 25 novembre au 6 décembre.

En 2023, le thème *Précarité genrée, violences ignorées* a mis en évidence les liens entre pauvreté et violence.

Trop souvent, les conditions de vie précaires accentuent les risques pour les femmes, particulièrement celles issues de groupes en quête d'équité. En 2024, sous le thème *Ni en ligne ni hors ligne*, la campagne a dénoncé la violence genrée sous toutes ses formes. À cette occasion, la FTQ a publié un message porté par les vice-présidentes représentant les femmes, rappelant la portée symbolique et politique du 6 décembre : un hommage aux victimes et un appel à l'action collective.

Chaque année, le comité d'actions féministes de la FTQ participe à la commémoration organisée par la Fédération des femmes du Québec, à Montréal, et invite à faire de ces journées un moment de réflexion et de mobilisation, pour que cessent les violences contre les femmes. Le 6 décembre est un moment de recueillement et de solidarité, un rappel que la lutte pour l'égalité doit se poursuivre sans relâche.

DROIT À L'AVORTEMENT

Les reculs alarmants des droits reproductifs dans plusieurs pays, y compris chez nous, rappellent que le droit à l'avortement n'est jamais acquis. Face à ces attaques, la FTQ réaffirme son engagement pour le droit de toute personne d'interrompre une grossesse, gratuitement, en toute sécurité et sans jugement. La FTQ participe activement aux travaux de la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN). En juin 2024, la FTQ a notamment participé à la manifestation pro-choix organisée à Québec par le Comité Riposte, en réponse à la première Marche pour la vie.



STEPHANIE BOULAY

MARCHE MONDIALE DES FEMMES

Le grand rassemblement de clôture de la Marche mondiale des femmes (MMF) avait lieu le 18 octobre 2025 à Québec sous le thème *Encore en marche pour transformer le monde*. Faisant écho au *Encore en lutte* du slogan du Collectif 8 mars, la mobilisation a permis de souligner la persévérance de la mobilisation féministe au Québec.

En 2025, la FTQ a souligné le 30^e anniversaire de la Marche du pain et des roses, à l'origine de la MMF, et a soutenu la mobilisation régionale menant au grand rassemblement du 18 octobre à Québec. Ce succès retentissant a démontré que les revendications féministes sont aussi des enjeux syndicaux : la fin des violences faites aux femmes, l'éradication de la pauvreté et de la justice climatique. La présence massive de nos militantes et personnes alliées dans les rues de Québec a rappelé que la solidarité syndicale ne s'arrête pas aux portes des milieux de travail.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET CRÉER DES MILIEUX DE TRAVAIL SÉCURITAIRES

La FTQ maintient son engagement à prévenir et contrer toutes les formes de violence faites aux femmes, qu'il s'agisse de violence conjugale et familiale, de violence à caractère sexuel, d'intimidation ou de cyberintimidation. Enracinées dans les inégalités de genre et amplifiées par d'autres discriminations, ces violences portent atteinte aux droits fondamentaux et compromettent la sécurité et la dignité des travailleuses.

En 2023, la centrale a lancé la campagne *Ben là, prends pas ça d'même !* pour outiller les milieux de travail à reconnaître et contrer les microagressions. Cette initiative s'inscrit dans une approche de prévention globale qui vise à réduire les comportements hostiles et à promouvoir le respect au quotidien.



En 2024, la FTQ a déposé un mémoire sur le projet de loi n° 42 concernant le harcèlement psychologique et la violence sexuelle en milieu de travail. Elle y a défendu l'intégration des politiques de prévention aux conventions collectives, la reconnaissance des réalités des personnes les plus à risque et la mise en place de mécanismes d'enquête et de réparation adaptés, sans revictimisation.

La même année, elle est intervenue auprès du ministère de la Famille sur l'intimidation et la cyberintimidation, rappelant que la prévention doit mobiliser les victimes, les témoins et les auteurs.

Enfin, la FTQ participe à un projet collaboratif avec le Congrès du travail du Canada et l'Université Western sur la violence conjugale en milieu de travail. Partout, elle agit pour que chaque milieu soit un espace sécuritaire, respectueux et solidaire.

2.12 Élections fédérales 2025

La campagne électorale fédérale de 2025 a été marquée par de nombreux rebondissements. Alors que le Parti conservateur du Canada, dirigé par Pierre Poilievre, semblait promis à une victoire écrasante, le retour de Donald Trump à Washington et ses menaces envers le Canada ont bouleversé toutes les prédictions. Au terme d'une course de 36 jours (la plus courte possible), les électeurs et électrices ont choisi de réélire un gouvernement libéral minoritaire, dirigé par Mark Carney, devenu chef du Parti libéral après le départ de Justin Trudeau, quelques jours seulement avant le déclenchement des élections.

Fidèle à ses valeurs, la FTQ s'est fait entendre durant la campagne, notamment à travers une initiative numérique d'envergure: *L'âge de Pierre*. Cette campagne visait à contrer le recul dramatique que représenterait, pour la société québécoise et canadienne, l'élection de Pierre Poilievre et des conservateurs. Elle insistait sur les enjeux cruciaux: droits des travailleurs et travailleuses, droits des femmes et des groupes en quête d'équité, lutte contre les changements climatiques, protection du filet social, accès au logement et coût de la vie.



En dénonçant un retour à l'âge de pierre, la FTQ cherchait à mobiliser l'électeur québécois contre l'équipe conservatrice et à bloquer l'arrivée d'un gouvernement Poilievre à Ottawa. La campagne s'inscrivait dans la mission sociale et politique de la centrale: défendre les droits fondamentaux, promouvoir une vision juste et démocratique de la société et contrer la montée de l'autoritarisme.

Grâce à des collaborations avec des influenceurs et influenceuses, à des contenus numériques engageants, à un site Web (agedepierre.ca) dynamique et à une identité visuelle forte, la campagne a su rejoindre efficacement les électeurs et électrices, en les informant sur les dangers associés aux politiques conservatrices.

Parallèlement, un important volet terrain a permis de mettre sur pied des comités de mobilisation régionaux dans des circonscriptions stratégiques. Ces structures visaient non seulement à soutenir la campagne actuelle, mais aussi à jeter les bases d'un réseau de mobilisation plus permanent, réutilisable lors de futures élections fédérales ou provinciales.

Si la menace d'un gouvernement conservateur est temporairement écartée, les défis demeurent. Le nouveau premier ministre Mark Carney a déjà évoqué la rigueur budgétaire, les coupes et l'austérité. Pour les travailleurs et travailleuses, la lutte ne fait donc que commencer.

2.13 Environnement, lutte contre les changements climatiques et transition juste

TRANSITION JUSTE AU CŒUR DE L'ACTION SYNDICALE

Depuis le dernier Congrès, dans la continuité du précédent rapport qui avait déjà placé la transition juste au centre de l'action syndicale et des alliances, la FTQ a assumé un rôle plus visible pour arrimer ambition climatique et justice

sociale. Le cycle 2022-2025 a prolongé cet élan, en faisant de la transition juste un projet concret pour les travailleurs et travailleuses, ainsi que leurs communautés. Trois leviers ont guidé cette action: la représentation dans les lieux de décision, la construction de coalitions efficaces et l'outillage des milieux de travail.



NÉGOCIATIONS CLIMATIQUES INTERNATIONALES

Depuis la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue en 2022 (COP27), la FTQ et sa délégation se sont imposées comme des acteurs influents dans les négociations climatiques internationales. À la COP28, tenue en 2023, son action au sein de la *Trade Union Non-Governmental Organizations* (TUNGO) a mené à l'inscription des droits des travailleurs et travailleuses, du travail décent et des emplois de qualité dans le texte final. À la COP29, tenue l'année dernière, malgré des avancées limitées, la FTQ a multiplié ses interventions bilatérales pour défendre ses priorités. Entre les conférences, sa présence aux sessions de Bonn a servi à préparer les positions syndicales sur les dossiers techniques de l'Accord de Paris.

BIODIVERSITÉ

La Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15), tenue en 2022, à Montréal, a permis, au sein du Collectif COP15, de contribuer à plusieurs événements et de relayer les cibles du Cadre de Kunming-Montréal. À la COP16, un an plus tard, deux avancées notables sont à retenir: la création d'un groupe permanent pour les peuples autochtones et la mise en place d'un fonds pour le partage des bénéfices liés aux informations génétiques. La FTQ a souligné les impacts de ces décisions sur l'emploi et la planification territoriale.

FÉDÉRAL: LOI C-50 ET EMPLOIS DURABLES

La FTQ a appuyé la Loi C-50 sur les emplois durables, en exigeant des garanties concrètes: sièges syndicaux dans les conseils régionaux, cartographie des emplois exposés et financement de la requalification. Un suivi serré est en cours avec les secteurs de l'énergie, de la fabrication et des transports.

PROVINCIAL: TRANSPORT ET ÉNERGIE

En juin 2024, la FTQ a organisé un *Forum national sur le financement du transport collectif*, réclamant un financement stable et pluriannuel. Elle a également déposé un mémoire sur le projet de loi n° 69 afin de préserver le rôle central d'Hydro-Québec et d'imposer une planification énergétique publique et transparente. En octobre 2024, elle a réagi au projet de loi n° 81 qui visait à modifier la *Loi sur la qualité de l'environnement* en dénonçant l'absence de participation structurée des travailleurs et travailleuses.



La délégation de la FTQ et du SCFP-Québec lors de la commission parlementaire sur le projet de loi n° 69 à Québec le 12 septembre 2024.

FORêt ET FILIÈRE BOIS

Depuis 2022, avec Unifor et les Métallos, la FTQ a mené une mobilisation sur la réforme forestière, liant transition juste, protection de la biodiversité et maintien d'emplois. Le sommet *Pour vivre de la forêt* qui a eu lieu en mai 2025 a rassemblé plus de 200 participants et participantes autour d'une vision partagée: gouvernance régionale renforcée, valeur ajoutée locale et dialogue social institutionnalisé. Cet automne, le gouvernement de la CAQ a finalement vu la lumière et jeté à la déchiqueteuse sa mauvaise réforme forestière décriée par tous nos milieux.



FTQ

Par ailleurs, c'est toujours le vide total de la part du gouvernement en ce qui a trait à la protection du territoire et des espèces, des impacts des feux de forêt et des changements climatiques et des multiples crises commerciales, dont celles sur les tarifs et le bois d'œuvre. Nous avons un urgent besoin d'un plan de transition juste et réfléchi en limitant les impacts socio-économiques sur les travailleurs et travailleuses du secteur forestier.

COALITIONS ET PARTENARIATS

La FTQ a joué un rôle central dans le G15+, collectif composé d'une quinzaine d'organisations de la société civile, en veillant à intégrer la qualité de l'emploi dans les indicateurs du bien-être. Le Réseau intersyndical pour le climat (RIC), cofondé et coordonné par la FTQ, a multiplié les actions: lettres ouvertes, journées de réflexion, conférences et camp de formation en mai 2025 réunissant plus de 150 militants et militantes de neuf organisations syndicales.

OUTILS ET FORMATION

Un partenariat avec l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal a permis de développer une nouvelle formation sur la transition juste, en phase test à l'hiver 2026. Le *Répertoire des pratiques syndicales en transition juste* est en cours de mise à jour et sera partagé en ligne dès que possible.

LIGNE DE CONDUITE 2022-2025

Entre 2022 et 2025, la FTQ s'est imposée comme un acteur incontournable des débats énergétiques et environnementaux. Sa ligne de conduite a consisté à intégrer la transition juste dans chaque grande décision publique, à maintenir la pression à tous les paliers de gouvernement et à ancrer la transition dans les milieux de travail par les alliances, l'influence et l'expertise des travailleurs et travailleuses.

2.14 Équité salariale

La FTQ poursuit son engagement à faire respecter et à renforcer les lois en matière d'équité salariale, autant au Québec qu'au Canada. Elle accompagne ses syndicats affiliés dans l'application du cadre législatif et veille à ce que les correctifs soient appliqués de façon rigoureuse et durable.

Au cours des dernières années, la centrale a soutenu plusieurs actions de mobilisation et de représentation politique pour dénoncer les iniquités persistantes et réclamer des correctifs rapides. Elle a notamment appuyé, avec les affiliés concernés, le dépôt d'une pétition à l'Assemblée nationale réclamant le règlement des plaintes de maintien de l'équité salariale datant de 2010 dans le secteur de la santé et des services sociaux, une démarche qui a récolté près de 7 000 signatures en un mois. La FTQ continue également d'intervenir sur différents forums et instances réglementaires afin de rappeler que l'équité salariale demeure un droit fondamental, encore trop souvent compromis, particulièrement pour les travailleuses précaires et celles des secteurs à prédominance féminine.

Que ce soit par ses représentations politiques, son soutien aux syndicats affiliés ou ses interventions publiques, la FTQ maintient la pression pour que l'équité salariale devienne une réalité concrète pour toutes les travailleuses.

2.15 États généraux du syndicalisme

Après plus de dix ans d'attente et l'adoption de trois résolutions lors des Congrès de 2013, 2016 et 2019, les efforts de rassemblement de la présidente de la FTQ ont porté fruit: le 31 mars 2025, les neuf principales organisations syndicales du Québec ont donné le coup d'envoi aux États généraux du syndicalisme, sous le thème *L'union fait l'avenir*. Cet événement marque le lancement d'une réflexion collective sur l'avenir du syndicalisme, dans un contexte social, économique et politique en pleine transformation. La journée a été ponctuée de panels de discussion animés par Mélanie Laroche, professeure titulaire à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, abordant des thèmes clés: l'histoire d'un syndicalisme en mouvement, les défis et les réalités actuelles et les regards vers l'avenir. Notre présidente s'est démarquée par la franchise et la transparence avec lesquelles elle a exprimé ses attentes envers cette démarche.

Portée par un engagement commun, cette démarche vise à moderniser et à revitaliser les approches syndicales, à



renforcer la solidarité et à adapter le mouvement aux défis de demain. Au cœur de cette démarche: une conversation profonde et honnête sur notre avenir collectif pour identifier ce qui fonctionne, ce qui coince et ce qu'on peut faire de mieux afin de répondre aux attentes des travailleurs et des travailleuses.

Les États généraux du syndicalisme, c'est une occasion de nous rapprocher de nos membres en affirmant, ensemble, la place qui nous revient dans la société. La phase de consultation qui s'est déroulée du printemps jusqu'à la fin octobre 2025 s'est terminée par le conseil consultatif à l'automne, en marge de notre Conseil général. Cet événement a permis à 165 personnes militantes de se retrouver et d'échanger sur les constats et les défis auquel le mouvement syndical québécois fait face.

COLLOQUE À VENIR – RESTEZ À L'AFFUT !

À la fin mars 2026, la phase de travail sur les solutions sera entamée lors du colloque intersyndical qui accueillera près de 500 personnes militantes, y compris une délégation de la FTQ d'environ 175 personnes! Des chercheurs et chercheuses, ainsi que des acteurs de la société civile viendront mettre au jeu des idées novatrices pour faire avancer le mouvement face aux résultats des constats qui ont été synthétisés par la phase de consultation.

Structurés autour des sept grandes thématiques de la démarche, les ateliers participatifs seront consignés anonymement pour alimenter un rapport synthèse qui servira de base à la suite des travaux. Les États généraux du syndicalisme se clôtureront au début de 2027 par un événement d'envergure, qui célébrera la collaboration intersyndicale et permettra de se doter d'une vision d'avenir commune - parce qu'une chose est claire: l'union fait l'avenir!

2.16 Francisation

La FTQ a souligné le 40^e anniversaire du service de la francisation en 2024. Le service a été particulièrement actif depuis le dernier Congrès.

ACTIVITÉS ET OUTILS

Soutenu par l'Office québécois de la langue française (OQLF) et les conseils régionaux de la FTQ, le service a diffusé le documentaire *Langue à l'ouvrage - Migrer vers le français au travail*, qui a suscité des discussions dans plusieurs régions. Le documentaire peut être visionné sur le site de la FTQ dans la section Vidéo. En mars 2024, il a lancé *D'une langue à l'autre*, une série de cinq balados sur l'apprentissage du français, animée par la regrettée Caroline Dawson. La série est aussi disponible sur le portail de la FTQ dans la section *Balado*.

Parallèlement, le service a maintenu et renforcé son offre de formation pour outiller les militantes et militantes sur les questions linguistiques en milieu de travail. Quatre sessions de la formation *Action syndicale en francisation*, mise à jour à la suite de l'adoption du projet de loi n° 96 modifiant la *Charte de la langue française*, ont été offertes à environ 80 personnes. La poursuite des Conférences *Fernand-Daoust*, également soutenues par l'OQLF, a proposé une dizaine de thèmes de réflexion à près de 200 participants et participantes.

Le service a coordonné trois éditions de la *Semaine du français au travail*, qui ont rappelé l'importance du français comme langue et outil de travail et ont animé de nombreux milieux. Enfin, avec l'appui de la table sectorielle des télécommunications et de l'OQLF, il a produit un lexique terminologique destiné à faciliter l'usage du français dans ce secteur. Le lexique peut être consulté à cette adresse : ftq.qc.ca/telecoms-en-francais.

DOSSIERS ET REPRÉSENTATIONS

Les défis linguistiques au travail demeurent entiers. La FTQ a poursuivi ses interventions publiques et ses représentations auprès des gouvernements pour protéger et promouvoir le français comme langue commune et comme langue du travail. Elle a suivi de près le déploiement de la loi fédérale C-13 sur les langues officielles et les enjeux de respect du droit de travailler en français, tant dans le secteur public fédéral que dans les entreprises de compétence fédérale.

Sur la scène québécoise, la centrale est intervenue dans les consultations sur le déclin du français et sur la planification de l'immigration, en réitérant la nécessité d'un accès rapide et soutenu à la francisation en milieu de travail, particulièrement dans les grands centres. Elle a dénoncé les compressions imposées par le gouvernement Legault aux services et incitatifs de francisation destinés aux travailleurs et travailleuses, mesures contradictoires avec l'objectif affirmé de freiner le déclin du français. Cette position a été réitérée lors de la réaction au projet de loi n° 84 sur l'intégration nationale : la réussite de l'intégration en français repose d'abord sur les responsabilités et ressources mobilisées par l'État et les employeurs, et non sur de seules obligations individuelles.

La FTQ demeure active au sein de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) sur les enjeux de francisation et, en tant que membre de l'OQLF, maintient une présence syndicale constructive. Elle siège au conseil d'administration de l'Office, qui s'est réuni à plusieurs reprises depuis le dernier Congrès.

2.17 Immigration et travail migrant

Depuis le dernier Congrès, les questions liées à l'immigration – et plus particulièrement aux programmes d'immigration temporaire – ont pris une importance considérable dans le débat public. Cette attention s'est intensifiée à la suite de la déclaration, en août 2023, d'un rapporteur spécial de l'Organisation des Nations unies (ONU) selon laquelle les permis de travail fermés constituent un terreau fertile pour une forme moderne d'esclavagisme.

Un mois plus tard, lors des audiences publiques sur la Planification pluriannuelle de l'immigration, la FTQ est intervenue pour réclamer l'abolition des permis fermés et pour demander au gouvernement d'intégrer l'immigration temporaire à sa planification. Dans les semaines qui ont suivi, la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration de l'époque, Christine Fréchette, a mandaté la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)



Le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc, a participé, le 18 décembre 2024, à la conférence de presse du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants et de leurs alliés devant le complexe Guy-Favreau au centre-ville de Montréal dans le cadre de la *Journée internationale des migrants*.

afin d'identifier des solutions de rechange au permis de travail nominatif.

Ces travaux, qui se sont poursuivis durant la majeure partie de l'année suivante, ont permis à la FTQ de documenter les effets délétères du permis fermé sur les droits des travailleuses et travailleurs migrants. Les associations patronales, pour leur part, ont révélé leurs véritables couleurs en refusant toute forme de compromis quant à une alternative possible à ce régime. Elles continuent de se satisfaire d'une main-d'œuvre captive.

L'année 2024 a également été marquée par un resserrement des règles entourant l'immigration temporaire, tant à Ottawa qu'à Québec, notamment avec l'introduction d'un seuil maximal d'utilisation des programmes par les employeurs. La FTQ s'est alors positionnée publiquement afin de veiller à ce que ces changements n'entraînent pas le départ de travailleuses et travailleurs migrants déjà présents sur le territoire et pour réclamer la création de voies d'accès vers la résidence permanente.

Dans le cadre de la nouvelle Planification pluriannuelle de l'immigration, amorcée en septembre 2025 et intégrant pour la première fois la question de l'immigration temporaire, la FTQ a réaffirmé que les besoins permanents de main-d'œuvre doivent être comblés par des travailleurs et travailleuses disposant d'un statut permanent, et que le recours excessif aux programmes temporaires doit cesser.

En parallèle, la FTQ poursuit son travail avec les partenaires de la société civile afin de faire progresser la réflexion et la sensibilisation sur les enjeux d'intégration au travail des personnes issues de l'immigration et des travailleurs migrants temporaires. En mai 2025, elle a tenu un *Chantier de réflexion sur le travail migrant* sous le thème *Ni étrangers, ni temporaires : unis par le travail*.



FTQ

1^{er} MAI – JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

Comme chaque année, la FTQ a participé aux manifestations du 1^{er} mai ainsi qu'à la traditionnelle rencontre des centrales avec le premier ministre. En 2025, la manifestation organisée par la Coalition montréalaise du 1^{er} mai, dont la FTQ est membre, et la rencontre entre les dirigeants syndicaux et le gouvernement ont revêtu une importance toute particulière.

Cette année, le projet de loi n° 89 sur le droit de grève a dominé les discussions entre les dirigeants syndicaux de la FTQ et des autres centrales. Ils ont rappelé que ce projet de loi remet en question le droit de grève et constitue une attaque sans précédent contre les travailleurs et travailleuses. Ils se sont dits déçus du manque d'écoute du premier ministre et du ministre du Travail qui, depuis le dépôt du projet de loi, rejettent toute ouverture au dialogue social.

Au cours des dernières années, c'est sous les thèmes *On ne profite pas de l'inflation, nous!* (2023), *Uni-es pour que nos voix portent* (2024) et *Toujours debout contre l'austérité* (2025) que des milliers de militants et militantes ont défilé dans les rues de Montréal pour faire entendre leurs revendications et signaler leurs inquiétudes face à la hausse dramatique du coût de la vie et aux mesures d'austérité de la CAQ, qui fragilisent le filet social québécois et les services publics dont dépend la population, particulièrement les plus vulnérables.

2.18 Journées thématiques

28 AVRIL – JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DES PERSONNES DÉCÉDÉES OU BLESSÉES AU TRAVAIL

Au cours des trois dernières années, le nombre de lésions et de décès au travail n'a fait que progresser, confirmant une tendance qui s'est imposée durant les dix dernières années. Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST) en 1979, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a reconnu 8 494 décès liés au travail au Québec. Entre 2022 et 2024, 672 personnes ont perdu la vie en exerçant leur profession au Québec. Le bilan le plus sombre de la période étant 2024 avec ses 246 décès.

Comme chaque 28 avril, la FTQ et ses affiliés ont tenu des activités de mobilisation dans plusieurs régions pour honorer les personnes décédées au travail. Ces commémorations ont pris diverses formes : devant les bureaux du ministre du Travail à Montréal (216 décès en 2022), à la Grande Roue de Montréal (210 décès en 2023) et à l'Assemblée nationale (246 décès en 2024).

De nombreuses commémorations se sont également tenues dans les régions, rappelant que le phénomène est généralisé sur tout le territoire québécois. La progression observée au cours des dernières années est d'autant plus surprenante que tous les milieux doivent désormais disposer de mécanismes de participation à la prévention, ce qui rappelle que la santé et la sécurité au travail ne doivent jamais être tenues pour acquises. La FTQ continuera d'exiger des milieux de travail plus sécuritaires afin de mieux protéger les travailleurs et travailleuses.

2.19 Régimes de retraite

RENUREMENT DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC

Au cours des trois dernières années, la FTQ a participé activement aux débats entourant l'avenir du Régime de



MARIO JEAN-MARIE

rentes du Québec (RRQ). Elle a réaffirmé sa position : le RRQ demeure le pilier le plus sûr et le plus équitable du système de retraite et doit être renforcé. La centrale a défendu le maintien de l'âge normal de la retraite à 65 ans et s'est opposée aux propositions visant à le repousser à 67 ans. Une telle mesure pénaliserait particulièrement les travailleurs et travailleuses exerçant des emplois exigeants physiquement, souvent incapables de prolonger leur carrière.

DÉFENSE DES RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES

Les syndicats affiliés à la FTQ ont dû faire face à plusieurs tentatives patronales de réduire les coûts en fragilisant les régimes à prestations déterminées. Dans divers secteurs, dont le municipal et le parapublic, les négociations ont été ardues. Grâce à la mobilisation, il a été possible de préserver l'essentiel des protections, même si des ajustements ont parfois été nécessaires pour en assurer la viabilité. La FTQ a constamment rappelé un principe fondamental : les risques liés à la retraite doivent être partagés équitablement et non transférés uniquement sur les épaules des personnes salariées.

LE SUCCÈS DU RRFS-FTQ

Lancé en 2008, le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) connaît un succès retentissant. Fier de compter aujourd'hui plus de 20 000 participants et participantes, ce régime permet à des milliers de travailleurs et travailleuses, souvent sans accès à un régime complémentaire, de bénéficier d'une couverture digne de ce nom. Il constitue un exemple concret de la capacité d'innovation du mouvement syndical en matière de sécurité financière à la retraite.

ÉDUCATION SYNDICALE ET CONSULTATIONS

L'éducation et la formation syndicales sont demeurées un axe important d'intervention. La FTQ a poursuivi ses activités annuelles, dont le Séminaire sur la retraite et le *Perfectionnement du réseau retraite et assurances*, qui offrent aux militants et militantes un espace privilégié pour approfondir leurs connaissances et échanger sur les meilleures pratiques. Par ailleurs, la centrale a ponctuellement consulté les représentants et représentantes des syndicats affiliés au sujet de projets de loi touchant la retraite et la sécurité financière. Ces moments de dialogue ont permis de renforcer l'expertise collective et de consolider les positions syndicales face aux décideurs politiques.



CHARLOTTE RAINVILLE

LIGNE DIRECTRICE

Depuis trois ans, la FTQ a maintenu le cap. Elle a renforcé les régimes publics, protégé les régimes complémentaires, élargi l'accès grâce à des solutions comme le RRFS-FTQ et investi dans l'éducation syndicale. Dans un contexte économique et démographique exigeant, cette action collective a permis de préserver un principe fondamental : la retraite est un droit et non un privilège réservé à une minorité.

2.20 Santé et services sociaux

Les trois dernières années ont été marquées par d'importantes turbulences dans le dossier de la santé. Le gouvernement de la CAQ a présenté et fait adopter plusieurs projets de loi pour revoir l'encadrement des renseignements personnels dans la santé et les services sociaux (projet de loi n° 3), pour limiter le recours aux agences de placement et à la main-d'œuvre indépendante (projet de loi n° 10) et pour favoriser la médecine au sein du réseau public (projet de loi n° 83).

Mais c'est sans contredit le projet de loi n° 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*, qui a fortement occupé la centrale et ses affiliés. Ce projet de loi est venu une fois de plus revoir les structures du réseau de la santé et des services sociaux par la création de l'agence Santé Québec. Pour la FTQ, ce projet de loi ne s'attaque pas aux problèmes les plus pressants pour la population et ouvre la porte à davantage de privatisation. La fusion des établissements au sein de Santé Québec devait également mener à celles des unités d'accréditation, avec toutes les conséquences négatives pour le droit d'association et les relations de travail.

Pendant des mois, la centrale a travaillé avec ses affiliés et les autres organisations syndicales du secteur afin de faire entendre raison au gouvernement. Bien que celui-ci n'ait



toujours pas reculé sur l'essentiel de la réforme, les syndicats ont réussi à le convaincre d'annuler la fusion des unités d'accréditation avec l'adoption du projet de loi n° 100 en juin 2025. Ce dernier a également amélioré plusieurs dispositions du régime de négociation des secteurs public et parapublic.

La FTQ a aussi réintégré la Coalition Solidarité Santé en septembre 2024. La centrale y est particulièrement active dans le cadre de la campagne pour un régime public et universel d'assurance médicaments.

2.21 Santé et sécurité du travail

MOBILISATION CONSTANTE POUR UNE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL PLUS JUSTE ET ÉQUITABLE

Depuis l'adoption controversée de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (LMRSST) en octobre 2021, le service de la santé et sécurité de la FTQ, appuyé par son comité permanent, a redoublé d'efforts pour défendre les droits des travailleurs et des travailleuses. Portée par une volonté constante de prévenir, de former et de mobiliser, la FTQ a poursuivi un travail rigoureux de représentation et d'action collective, autant sur le terrain que dans les instances décisionnelles.

Aux anniversaires de l'adoption de la LMRSST (6 octobre 2023, 2024 et 2025), des manifestations ont eu lieu devant les bureaux de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Ces journées d'actions ont rassemblé des personnes syndiquées de la FTQ et des autres centrales syndicales, ainsi que des organisations de personnes non syndiquées. Ensemble, elles ont réaffirmé l'importance de la prévention et de l'accès à la réparation, tout en dénonçant les effets délétères d'une réforme qui ne répondait toujours pas aux demandes historiques du mouvement syndical.

Depuis le dernier Congrès, la FTQ a organisé deux éditions du *Colloque SST*, réunissant plus de 250 personnes chaque fois. Ces événements ont confirmé l'intérêt croissant pour la santé et la sécurité du travail et ont permis d'approfondir des thèmes essentiels: le travail atypique, la jurisprudence, la prévention dans les milieux de travail, la violence à caractère sexuel, l'action syndicale et l'organisation du travail. Le 27 mars 2024, une journée de formation sur les risques psychosociaux a aussi réuni plus de 240 membres. Animé par deux chercheuses universitaires, l'événement a permis de mieux cerner les



DANIEL MALLETTÉ

risques liés à la charge de travail, au manque de reconnaissance et au harcèlement psychologique.

En parallèle, la FTQ a mené plusieurs campagnes de sensibilisation: coups de chaleur, bruit, droit de refus et travail des enfants. Elles demeurent accessibles sur le site Web de la centrale.

INFLUENCE RÉELLE DANS LES DÉBATS LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

La FTQ a été très active dans les négociations paritaires à la CNESST sur différents projets de règlements. Elle a contribué de manière importante au *Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation dans les établissements* (RMPPE) qui est entré en vigueur le 6 octobre 2025. Elle a aussi pris part aux discussions sur la réglementation de l'hébergement, la prévention des violences à caractère sexuel en milieu de travail, les seuils d'exposition à divers produits chimiques et plusieurs autres enjeux.

Sur le plan législatif, la FTQ a participé à plusieurs commissions parlementaires. Le 30 janvier 2024, elle a déposé un mémoire dans le cadre du projet de loi n° 42, *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail*. Elle a également pris position sur le projet de loi n° 101, *Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail*, déposé au printemps 2025, ainsi que sur le projet de loi n° 19, *Loi sur l'encadrement du travail des enfants*. Dans tous les cas, la centrale a défendu la responsabilisation des employeurs, la protection des personnes les plus vulnérables et la reconnaissance du rôle essentiel des syndicats dans la prévention.



SOMMET SST 2025 : UN TOURNANT POUR LA RÉFLEXION COLLECTIVE

Les 15 et 16 avril 2025, la FTQ a pris part au *Sommet sur la santé et la sécurité du travail*, co-organisé à Québec par les quatre grandes centrales syndicales, en partenariat avec l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (UTTAM) et des regroupements de personnes non syndiquées. Une délégation de plus de 375 personnes affiliées à la FTQ y a participé. Ce sommet a permis de faire le point sur les conséquences des réformes des dernières années, de renouveler l'élan collectif autour de la prévention et de mettre de l'avant des pistes pour améliorer l'accès à la réparation.

UNE VOIX ACTIVE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Enfin, la FTQ a poursuivi son engagement à l'international en collaboration avec le Congrès du travail du Canada (CTC), dans le cadre des travaux de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Ce processus, amorcé en 2023, visait l'adoption d'une Convention sur la prévention et la protection contre les dangers biologiques dans le milieu de travail. En juin 2025, le texte a été adopté et constitue désormais la 192^e Convention de l'OIT. Il reste à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils signent et mettent en œuvre cette avancée essentielle à la protection des travailleurs et des travailleuses.

2.22 Négociations des secteurs public et parapublic

UN FRONT COMMUN FORT ET DES BATAILLES DÉCISIVES

Depuis 2023, la FTQ et ses affiliés du secteur public ont participé à une mobilisation historique dans le cadre du Front commun, aux côtés des autres centrales syndicales.



Plus de 420 000 travailleuses et travailleurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux ont parlé d'une seule voix, forçant le gouvernement à bonifier ses offres.

L'entente conclue au début de 2024 a permis d'obtenir des gains salariaux et des améliorations aux conditions de travail, confirmant que l'unité syndicale demeure un levier essentiel pour rétablir un rapport de force face à l'État-employeur.

Faire front commun est une tradition syndicale profondément ancrée au Québec. Depuis 1972, cette pratique a démontré son efficacité pour arracher des avancées significatives. En 2023-2024, la mobilisation a rappelé que lorsque les organisations syndicales s'unissent, elles réussissent à obtenir des victoires pour l'ensemble du secteur public, des gains dont bénéficie toute la population du Québec.

LA RÉFORME DU RÉGIME DE NÉGOCIATION

En parallèle, le gouvernement a annoncé son intention de réformer le cadre des négociations dans le secteur public. Avec le projet de loi n° 100, déposé en mai 2025, il a proposé une modernisation attendue : le rétablissement du droit de grève sur l'ensemble des matières négociables et l'abolition des regroupements syndicaux obligatoires dans le secteur de la santé.

La FTQ a accueilli favorablement cette réforme qu'elle revendiquait depuis plus de 20 ans, tout en formulant des recommandations afin d'en maximiser la portée. Le mémoire de la centrale est disponible sur son portail dans la section *Mémoire et position*.

ÉCART DE RÉMUNÉRATION PERSISTANT

L'équité salariale entre le secteur public et le privé demeure un enjeu majeur. En 2024, le salaire moyen des

QUAND LA SOLIDARITÉ S'EXPRIME

Dans un geste de générosité et en pleine négociation, les syndicats affiliés à la FTQ représentant les travailleurs et travailleuses du secteur privé ont annoncé en conférence de presse, le 20 novembre 2023, un appui sans équivoque à leurs conœurs et confrères du secteur public. Lorsqu'on améliore les conditions de travail du personnel de l'État en santé, en éducation et dans les services sociaux, c'est toute la population qui en bénéficie.



DANIEL MALETTE

personnes employées dans l'administration québécoise était inférieur de 11,4 % à celui des autres personnes salariées du Québec dans des organisations de 200 personnes et plus. Cependant, en tenant compte des avantages sociaux, congés et heures de travail, la rémunération globale s'est améliorée, mais l'écart persistant continue d'alimenter la pénurie, de fragiliser les services et de provoquer une fuite des talents. La FTQ réclame un rattrapage durable, notamment pour les emplois traditionnellement perçus comme féminins.

LUTTE CONTRE LES AGENCES DE PLACEMENT

La FTQ a aussi pris part activement au débat sur l'encadrement des agences de placement. Le projet de loi n° 10 de 2023 visait à réduire leur recours massif en santé et services sociaux, qui coûtaient une fortune et déstabilisait les équipes. La centrale a salué l'objectif de favoriser l'attractivité des emplois réguliers, tout en rappelant que seule une amélioration durable des conditions de travail du personnel régulier pouvait réellement mettre fin à la dépendance aux agences. Le mémoire de la centrale est disponible sur son portail dans la section *Mémoire et position*.

UN COMBAT TOUJOURS ACTUEL

Après les mobilisations de 2023 et certains gains obtenus, la FTQ poursuit son action pour défendre un régime de négociation démocratique, combler l'écart de rémunération et renforcer l'attractivité des services publics face aux logiques de privatisation.

2.23 Tarifs douaniers et guerre commerciale

UNE GUERRE TARIFAIRES AUX CONSÉQUENCES BIEN RÉELLES

Avec les menaces et les sautes d'humeur du président des États-Unis, Donald Trump, le dossier des tarifs douaniers et de la guerre commerciale demeure instable. La situation évolue rapidement, tout comme la direction du vent. Une certitude subsiste: la FTQ reste sur le qui-vive devant les décisions d'un partenaire aussi imprévisible et appelle à repenser l'économie canadienne en plaçant les intérêts des travailleurs et travailleuses au cœur des priorités.

Moins d'un mois après le retour à la présidence de Donald Trump, plusieurs piliers de la démocratie américaine ont été ébranlés par des décrets successifs. L'annonce de tarifs pouvant atteindre 25 % sur l'acier, l'aluminium, le bois et divers produits manufacturés représente un danger réel pour l'économie canadienne. Ces mesures menacent directement des centaines de milliers d'emplois.

Pour les experts économiques comme pour plusieurs affiliés, ces tarifs défient toute logique: certains matériaux traversent la frontière jusqu'à sept fois avant d'être vendus aux consommateurs sous forme de produits finis. Imposer de telles barrières revient à fragiliser des emplois, des familles et des communautés des deux côtés de la frontière.

La FTQ a multiplié les représentations auprès des différents paliers gouvernementaux. Elle a participé au Sommet économique Canada-États-Unis et à la Table ronde bilatérale, tout en maintenant un dialogue constant avec le gouvernement du Québec. Lors du Forum québécois sur l'emploi de février 2025, elle a rappelé que plusieurs entreprises avaient déjà commencé à suspendre des commandes, provoquant des pertes d'emplois. Faute d'action rapide, la vitalité économique de régions entières pourrait être compromise. La FTQ réclame donc des mesures concrètes: un accès élargi à l'assurance-emploi, la création d'un fonds d'urgence pour les entreprises vulnérables, des investissements en formation et requalification, ainsi qu'une véritable stratégie d'achat local.

Le gouvernement fédéral a d'ailleurs annoncé l'abolition du délai de carence en assurance-emploi, permettant le versement immédiat des prestations. C'est une victoire obtenue grâce aux pressions de la FTQ. Ottawa s'est aussi engagé à utiliser l'acier et l'aluminium canadiens dans ses projets d'infrastructure et de défense si les tarifs entraient en vigueur. Au Québec, la FTQ continue d'exiger la mise en place d'une instance de crise réunissant les partenaires sociaux, incluant les organisations syndicales, afin de développer une stratégie concertée et adaptée.

Comme l'a exprimé la présidente de la FTQ, cette crise représente une occasion de repenser le modèle économique afin de le rendre plus résilient et moins dépendant d'un seul partenaire. La diversification des marchés, le renforcement des programmes sociaux, l'investissement dans l'économie verte et la protection des droits des travailleurs et des travailleuses doivent être au cœur de la riposte. Fidèle à sa mission, la FTQ demeurera vigilante, mobilisée et présente sur toutes les tribunes pour défendre les intérêts de ses membres.

2.24 Transformation du monde du travail

Au cours des trois dernières années, les transformations numériques du travail, marquées par l'essor de l'intelligence artificielle (IA), se sont accélérées et ont conduit la FTQ à intensifier ses interventions. La centrale a réaffirmé que ces innovations doivent servir le progrès social et la protection des travailleurs et travailleuses, et non compromettre leurs droits et leur santé.

Dans le cadre du protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ du Service aux collectivités, la FTQ a participé à l'organisation de webinaires publics sur l'IA et la surveillance électronique au travail, et a contribué à la diffusion d'un guide pratique documentant les pratiques de surveillance et proposant des recommandations. Au printemps 2025, elle a également coorganisé, avec ses partenaires du protocole, un *Forum sur l'IA* qui a rassemblé les milieux syndicaux et universitaires autour des conditions de travail et des enjeux juridiques liés à l'intégration de ces technologies.

En janvier 2025, la FTQ a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation du ministère du Travail sur les transformations numériques. Elle y revendique que le télétravail demeure volontaire et réversible et que le droit à la déconnexion soit inscrit dans les lois du travail. La centrale réclame aussi l'établissement d'une présomption de salariat pour les travailleurs et travailleuses de plateforme, afin de leur garantir l'accès aux normes minimales, aux protections sociales et au droit



MARIE-ÈVE RIOUX-PELLETIER

à la négociation collective. Elle insiste également sur la transparence des algorithmes qui structurent l'organisation du travail, ainsi que sur les risques liés à la gestion algorithmique: intensification du travail, surveillance abusive et accroissement des risques psychosociaux. La FTQ recommande que les comités de santé et sécurité aient accès à l'information nécessaire pour évaluer ces risques et que les décisions touchant les personnes salariées demeurent sous contrôle humain. Enfin, elle plaide pour l'adoption d'un cadre législatif clair sur l'IA, incluant un droit à l'information, à la négociation collective et un encadrement strict de la collecte et de l'usage des données.

Ces positions s'appuient sur un engagement concret dans plusieurs instances de représentation. La FTQ siège au sous-comité sur l'IA de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), chargé de produire un avis sur l'intégration de l'IA dans les milieux de travail. Elle participe aussi aux travaux du comité du Congrès du travail du Canada (CTC) sur les travailleurs et travailleuses de l'économie à la demande, qui mène une campagne pancanadienne pour renforcer leurs protections et leurs droits.

2.25 Travail des enfants

Depuis le dernier Congrès, la FTQ a participé aux consultations publiques et défendu une position ferme pour que le Québec se dote enfin d'un véritable cadre législatif encadrant le travail des enfants. Face à la hausse du travail des enfants et aux risques accrus d'accidents et de décrochage scolaire, la centrale a rappelé que la santé, la sécurité et la réussite éducative des jeunes doivent primer sur les besoins de main-d'œuvre.

L'adoption, en 2023, de la *Loi sur l'encadrement du travail des enfants* (projet de loi n° 19) répond à ces préoccupations. La loi fixe à 14 ans l'âge minimal pour travailler et limite à 17 heures par semaine le temps de travail des élèves, dont un maximum de 10 heures du lundi au vendredi. Ces nouvelles balises favorisent la conciliation études-travail et renforcent la protection des jeunes travailleurs et travailleuses.

Dans son mémoire, la FTQ a salué cette avancée tout en réclamant des améliorations : un suivi aux cinq ans de la législation, la centralisation des données d'emploi des mineurs à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNEST), la limitation des exceptions accordées aux entreprises familiales et un renforcement de la prévention et de l'inspection.

La centrale insiste aussi sur la nécessité d'intégrer l'éducation aux droits du travail dans les programmes scolaires et de lutter contre la pauvreté, afin que le travail demeure pour les jeunes un choix formateur et non une contrainte économique.

2.26 Vie chère

La FTQ a toujours porté la revendication d'un salaire minimum décent. Elle a contribué aux campagnes *Minimum 15\$* en 2016, puis *Minimum 18\$* en 2021. Cependant, dans le dernier triennat, une réflexion sur la crise de fond s'est imposée. Aujourd'hui, même une hausse importante du salaire minimum ne suffirait plus à répondre à la crise de fond. La pandémie, suivie d'une inflation rapide, a mis en évidence l'insuffisance des mécanismes actuels pour assurer à la population une vie décente, et ce, même pour ceux et celles qui ont un emploi.

Comment vivre dignement avec un salaire minimum de 16,10 \$ quand le loyer moyen pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants dépasse 1 500 \$ dans plusieurs villes du Québec, que le coût du panier d'épicerie explose et que l'accès aux soins de santé ou aux services publics devient un véritable parcours d'obstacles ? De plus en plus de travailleurs et de travailleuses doivent faire des choix impossibles : couper dans leurs médicaments, sauter des repas ou s'endetter pour se nourrir.

Si la revendication d'un salaire minimum décent demeure essentielle, elle ne peut plus être envisagée isolément. Le dossier du salaire minimum s'inscrit désormais dans une réflexion plus large, celle de la vie chère, devenue une priorité politique, syndicale et humaine pour la centrale.

En 2024, la présidente et le secrétaire général de la FTQ ont parcouru le Québec – de Montréal à Shawinigan, en passant par Québec et Rimouski – afin de constater sur le terrain l'ampleur de la crise. Leur démarche, appuyée par le court documentaire *La vie chère*, illustre que l'inflation n'est pas qu'une question économique : c'est une question de dignité humaine. Non seulement les personnes à faible revenu peinent à joindre les deux bouts, mais c'est l'ensemble de la population qui se fragilise. Le documentaire peut être visionné à cette adresse ftq.qc.ca/vie-chere.

Face à ce constat, la FTQ a intensifié ses pressions auprès des gouvernements, à Québec comme à Ottawa, et poursuit son travail avec les syndicats affiliés pour identifier et promouvoir des leviers concrets contre la hausse du coût de la vie.



3. Le soutien aux affiliés

Le soutien aux affiliés est au cœur du travail réalisé par la FTQ, ses dirigeants et son personnel. Cette section met en lumière les différents aspects de cette responsabilité depuis le dernier Congrès: Comment ce soutien se manifeste-t-il et se structure-t-il? Quels en sont les protagonistes? Quelle en est la portée?

3.1. La représentation politique

Lors de la création de la FTQ, en 1957, les syndicats affiliés souhaitaient se doter d'une instance de convergence et d'un porte-parole. Depuis ses débuts, la centrale joue donc principalement un rôle de représentation politique de ses affiliés.

Aujourd'hui, ses deux personnes représentantes, que sont la présidente et le secrétaire général, portent le message de la centrale auprès des différents paliers de gouvernement et des médias, et interagissent constamment avec l'ensemble des partenaires sociaux et économiques (autres centrales syndicales, groupes d'intérêts ou de défense des droits, groupes communautaires, coalitions de groupes portant un projet politique, associations patronales, etc.), ainsi qu'avec l'ensemble des instances internes de la centrale ou des syndicats affiliés et avec le personnel dont la présidente et le secrétaire général ont la responsabilité. De plus, ils occupent d'importantes fonctions d'administrateurs du Fonds de solidarité FTQ, fonctions qu'ils ne peuvent négliger à aucun moment.

D'OÙ VIENT LA FONCTION DE PRÉSENTATION POLITIQUE DE LA FTQ?

RAPPEL DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS DE LA FTQ:

- « La Fédération se propose les fins et les moyens d'action suivants:
- a. promouvoir les intérêts professionnels de ses affiliés et œuvrer à la promotion sociale, économique, culturelle et politique des travailleurs et travailleuses du Québec;
 - b. défendre les principes du syndicalisme libre;
 - c. travailler à l'expansion du syndicalisme, de manière à faire bénéficier l'ensemble des travailleurs et travailleuses de son action;
 - d. combattre toute forme de discrimination pour des raisons de race, de couleur, de sexe, de grossesse, d'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression de genre, d'état civil, d'âge sauf dans les mesures prévues par la loi, de religion, de convictions politiques, de langue, d'origine ethnique ou nationale, de condition sociale, ou de handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap;
 - e. travailler à l'avènement de la paix dans le monde, conformément aux principes du syndicalisme libre et démocratique;
 - f. travailler à instaurer au Québec un régime de justice sociale, de dignité de l'individu et de liberté démocratique;
 - g. promouvoir un syndicalisme qui s'appuie sur l'éducation de ses membres en développant des programmes de formation qui consolident le

mouvement syndical au Québec et propagent un esprit de solidarité entre les affiliés;

- h. encourager l'achat de produits de fabrication syndicale et l'usage de services assurés par des personnes syndiquées, et propager l'identification de ces produits et services par l'étiquette syndicale ou autres symboles;
- i. défendre la liberté de l'information et encourager la presse syndicale de même que tout autre moyen d'assurer l'information des travailleurs et travailleuses;
- j. pratiquer un syndicalisme qui, tout en restant irréductiblement attaché au principe de la solidarité internationale des travailleurs et travailleuses, assume et fait siennes les particularités du Québec et les aspirations des travailleurs et travailleuses québécois;
- k. inciter ses membres à participer à la vie politique sous toutes ses formes et assurer une présence prépondérante des travailleurs et travailleuses partout où des décisions sont prises en leur nom, d'une part en parachevant leur formation sociale, politique et économique et, d'autre part, en les encourageant à militer au sein de regroupements populaires ou même de partis politiques susceptibles d'engendrer par leur action un changement en profondeur de l'organisation de notre société dans l'intérêt des travailleurs et travailleuses. »

L'ampleur de ce travail de représentation politique s'illustre notamment par les données de communications de la centrale (voir Annexe 7). Par exemple, quelque 200 communiqués de presse ont été produits depuis le dernier Congrès pour couvrir l'ensemble des situations et des sujets sur lesquels l'avis de la FTQ a été donné. La quarantaine de mémoires publiés par la centrale depuis le dernier Congrès, avec l'appui de ses services spécialisés, témoigne également de l'abondance et de la diversité des dossiers abordés avec l'un ou l'autre des paliers de gouvernement (voir Annexe 5).

Toutefois, ces deux dirigeants ne sont pas seuls pour permettre à la centrale d'assurer une représentation des intérêts socioéconomiques et politiques de ses membres. Au quotidien, la présence de la FTQ dans la société et dans l'espace public s'appuie également sur :

- ▼ La présence de personnes représentant la FTQ sur plusieurs dizaines de comités, coalitions, groupes, conseils d'administration et autres instances de délibération, de coordination et de concertation aux quatre coins du Québec et même au-delà (voir la section 3.6);
- ▼ La fréquence des déclarations publiques de la FTQ (communiqués, avis aux médias) dans les médias (voir Annexe 7);
- ▼ La présence et l'action des 33 syndicats affiliés et de leurs porte-parole dans les milieux de travail et les communautés concernées aux quatre coins du Québec;
- ▼ La participation du personnel, des représentants et représentantes des 11 conseils régionaux ou d'autres représentants et représentantes de la FTQ dans de multiples événements de convergence ou de mobilisation organisés par la société civile.

En somme, la force politique de la FTQ résulte d'une multitude d'actions et de l'engagement personnel de centaines de militants et de militantes qui donnent leur vie et leur énergie aux actions de leur centrale.

3.2. La consultation des affiliés et les activités

Pas une journée ne passe sans que les dirigeants et le personnel de la FTQ ne consultent les affiliés sur la conduite des dossiers et les orientations de la centrale, ou pour enrichir ses interventions et activités grâce à l'expertise tirée des milieux de travail. Cette section présente un rappel des principaux événements et moyens par lesquels la FTQ a consulté ses affiliés et entretenu un dialogue riche et constructif avec ses membres sur divers enjeux de fond depuis le dernier Congrès.

CHANTIER DE RÉFLEXION SUR LE TRAVAIL MIGRANT

Pour faire suite à une résolution adoptée au dernier Congrès, un *Chantier de réflexion sur le travail migrant* a eu lieu les 6 et 7 mai 2025 à Québec. L'événement a regroupé près de 150 militantes et militants syndicaux, intervenants et intervenantes communautaires ainsi que des experts et expertes des enjeux relatifs au travail migrant. Le Chantier fut l'occasion de riches échanges visant à nourrir les actions de la FTQ.

COLLOQUE SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

À l'automne 2023, le service de la santé et de la sécurité a tenu son colloque annuel qui a été un franc succès. Environ 250 personnes ont pu se perfectionner sur les sujets suivants : les maladies professionnelles liées aux contaminants et l'action syndicale, la jurisprudence de l'année, l'organisation du travail, le harcèlement sexuel et l'intégration en emploi des personnes en situation de handicap.

En octobre 2024, ce sont 300 personnes qui se sont réunies afin d'aborder les nombreux points à l'agenda dont le futur Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation dans les établissements (RMPPE) qui a été négocié à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Il y a également eu des présentations sur la jurisprudence, le travail atypique, l'action syndicale et la prise en charge de la prévention dans les milieux de travail, et la violence à caractère sexuel.

Le *Colloque sur la santé et sécurité du travail* a fait relâche en 2025, puisque c'est une année de Congrès.



ÉTIENNE BOISVERT



VINCENT LECLAIR

CONFÉRENCE NATIONALE DU RÉSEAU DES PERSONNES DÉLÉGUÉES SOCIALES

Les 14 et 15 février 2023 s'est tenue la 6^e Conférence nationale des délégués sociaux et des déléguées sociales (DS) à Saint-Hyacinthe. C'est sur le thème 40 ans, célébrons un réseau qui a du cœur que plus de 300 membres se sont réunis pour souligner ce magnifique réseau dédié au bien-être des membres de la FTQ. La présidente a ouvert la conférence en rappelant les mots de Louis Laberge qui qualifiait le réseau de « cœur de la FTQ » et en portant le message de l'importance des DS pour la centrale. Plus de cinq conférences portant notamment sur la prévention des risques psychosociaux, l'insécurité financière, la violence conjugale, la demande d'aide au masculin et le vivre ensemble y ont été présentées. La conférence s'est terminée par un témoignage du secrétaire général sur l'importance des DS en partageant un événement qu'il a vécu au cours de sa carrière.

CONSEILS CONSULTATIFS

8 NOVEMBRE 2023 – LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SYNDICALISME

Pour 85% des 250 personnes présentes, il s'agissait de leur premier conseil consultatif, le dernier ayant eu lieu en avril 2014. La centrale a innové en utilisant une application pour sonder les membres et recueillir leurs commentaires en direct. Trois thèmes ont été abordés : les objectifs des États généraux, leur organisation et les thématiques à prioriser. Parmi les personnes présentes, 93% affirmaient être satisfaites de ce conseil consultatif. Les commentaires étaient pertinents, constructifs et ont permis de mettre la table au déploiement des États généraux.

30 OCTOBRE 2024 – LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Près de 200 militants et militantes ont participé activement à ce conseil consultatif où la FTQ a pris le pouls de ses membres de tous les milieux, recueillant leurs préoccupations et discutant des enjeux de la prochaine

élection fédérale. L'événement a permis d'échanger sur leur implication dans la mise en œuvre de la stratégie syndicale et d'entendre leurs réponses face aux attaques de la droite conservatrice.

8 OCTOBRE 2025 – LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SYNDICALISME, LA SUITE!

Ce conseil consultatif a été foisonnant alors que plus de 165 militants et militantes y ont participé, travaillant en quatre plénières distinctes pour couvrir les sept thématiques, c'est-à-dire : le syndicalisme québécois dans la société, la vigueur syndicale, le modèle de relation de travail, le rôle politique des syndicats, la représentativité et le sentiment d'appartenance, l'évolution des relations intersyndicales, ainsi que les syndicats et les groupes historiquement discriminés.



FTQ

DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL SUR LA CRISE CLIMATIQUE

Le 21 avril 2023, lors de la *Semaine de la relève syndicale*, une trentaine de personnes militantes ont discuté des problématiques à la source de la crise climatique et des moyens d'action à entreprendre dans nos milieux de travail et dans nos communautés. Cette activité, organisée par les membres du comité des jeunes et du comité environnement et développement durable de la FTQ, a permis de faire un constat sur la crise climatique, d'en apprendre plus sur l'écoanxiété, d'approfondir le concept de transition juste comme solution syndicale, d'entendre des personnes militantes inspirantes qui ont fait de la crise climatique leur champ d'engagement quotidien et de reconnaître le principe d'équité intergénérationnelle qui est cruellement absent de l'organisation économique actuelle. La journée s'est terminée avec une allocution de Magali Picard dans laquelle elle soulignait l'importance que revêt la lutte contre les changements climatiques pour la FTQ.



ÉTATS GÉNÉRAUX DU SYNDICALISME

D'avril à octobre 2025, des séances de consultations sur les sept thématiques de la démarche des États généraux, ont eu lieu partout au Québec. Les personnes syndiquées ont pu être consultées grâce à leurs conseils régionaux, leurs unités ou leurs sections locales, et même lors du conseil consultatif de la FTQ. Des consultations ont également eu lieu dans des comités permanents de la FTQ, des assemblées de cuisine, des tournées régionales de certains affiliés, etc. Consultez la section 2.15 pour d'autres détails.

FORUM NATIONAL SUR LE FINANCEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF ET PUBLIC

La FTQ a organisé un *Forum national sur le financement du transport collectif et public* le 20 juin 2024 à Montréal. Plus de 200 personnes de la société civile et du monde politique étaient présentes. La FTQ a déposé un mémoire dans le cadre des travaux parlementaires du projet de loi n° 61, *Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif*, le 10 septembre 2024. La FTQ considère que la création de la nouvelle agence Mobilité Infra Québec cannibalise l'expertise existante dans les sociétés de transport et dénonce la centralisation des pouvoirs entre les mains de la ministre des Transports sans égard au Plan de mobilité durable. Le groupe de travail de la FTQ a repris ses travaux et a préparé un plan d'action pour une campagne décentralisée menant jusqu'aux élections provinciales de 2026.

JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR L'ACTION RÉGIONALE

Le 25 février 2025, environ 120 personnes, en provenance de toutes les régions du Québec, se sont réunies à Laval pour faire le point sur l'action régionale de la FTQ, conformément à une résolution adoptée lors du

33^e Congrès. Les discussions ont révélé une forte appréciation des conseils régionaux pour leur soutien aux luttes locales, leur rôle dans la mobilisation, la formation et la solidarité régionale, ainsi que leur capacité à représenter les intérêts des travailleurs et travailleuses auprès des décideurs. Des défis importants ont également été soulevés : financement inégal, méconnaissance de leur rôle, manque de relève, surcharge militante, redondance avec les structures des affiliés et difficultés de mobilisation. En conclusion, un appel clair a été lancé pour inscrire l'action régionale comme une priorité dans les structures syndicales. Plusieurs leviers ont été suggérés pour poursuivre les travaux, notamment des tournées régionales, des projets-pilotes et des résolutions au 34^e Congrès.

JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LES DISPOSITIONS DE DÉROGATION DES CHARTES DES DROITS ET LIBERTÉS DU CANADA ET DU QUÉBEC

Le 5 octobre 2023, les services d'actions féministes et d'équité salariale, de la recherche et de la francisation de la FTQ ont organisé une journée de réflexion sur l'utilisation des dispositions de dérogation, communément appelées « clauses dérogatoires », dans les chartes canadienne et québécoise. Près de 45 personnes issues d'une dizaine de syndicats affiliés et des conseils régionaux y ont participé. Cette journée a été organisée pour donner suite à une résolution déposée lors du 33^e Congrès de la centrale. L'activité a été structurée autour de trois thèmes centraux, soit la protection de la langue française, les droits de la personne et les relations de travail. Trois juristes, experts sur ces questions, sont venus partager différents points de vue et ont permis d'enrichir les discussions. Les ateliers ont permis aux personnes participantes de faire ressortir une diversité d'enjeux et des pistes de réflexion.

JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LES NOUVELLES DROITES

Partout dans le monde, on observe une montée inquiétante des discours misant sur la division, la haine de l'autre et le mépris des normes démocratiques. Les droites radicales gagnent du terrain partout. Le Québec et le Canada n'y échapperont pas. La FTQ a donc organisé, le 13 mai 2024, une *Journée de réflexion sur les nouvelles droites*, réunissant une soixantaine de personnes. Ces dernières ont assisté à des conférences brossant le portrait et la progression de ces droites ainsi qu'à des ateliers pour partager leurs réalités et évaluer l'influence de ces discours dans les milieux de travail. Bien que la situation québécoise soit moins précaire qu'en Europe ou aux États-Unis, plusieurs propos remettent en question l'action syndicale, notamment en matière de justice sociale. Le service de la recherche y a présenté un sondage sur de nouvelles menaces peu connues du mouvement syndical, comme le devoir de juste représentation, la démocratie syndicale, le champ du négociable ou la fin du monopole syndical. Un document d'appui et un dossier Web (ftq.qc.ca/NouvellesDroites) ont été produits. Des ateliers ont aussi offert des outils pour aborder des sujets polarisants, maintenir le lien avec des personnes adhérant aux théories du complot et gérer les réseaux sociaux.

JOURNÉES DE RÉFLEXION SUR LE RACISME

Les 26 et 27 mars 2024 ont eu lieu les premières journées de réflexion de la FTQ sur le racisme systémique sur le

thème *Vers un syndicalisme antiraciste: de la réflexion à l'action!* Plus d'une centaine de militants et militantes des conseils régionaux et des syndicats affiliés à la FTQ y ont participé pour mieux comprendre les enjeux de racisme que vivent les membres racisés au travail et dans la société. Plusieurs personnes conférencières, chercheurs et chercheuses, ainsi que syndicalistes ont sensibilisé les personnes présentes et les ont mobilisées pour mieux lutter contre ce fléau et concevoir ensemble des pratiques syndicales antiracistes et inclusives!

JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Le 27 mars 2024, plus de 240 membres de la FTQ se sont réunis pour une journée de formation sur les risques psychosociaux. Cet événement visait à mieux identifier ces risques dans les milieux de travail et à élaborer des stratégies pour encourager les employeurs à reconnaître et à prévenir ces dangers conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST). Le programme s'est articulé autour de la compréhension et de l'appropriation des caractéristiques des risques psychosociaux définis par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Les discussions ont porté sur divers risques comme la charge de travail, l'autonomie décisionnelle, la reconnaissance professionnelle, le soutien social des gestionnaires et des collègues, le harcèlement psychologique, ainsi que le déficit de communication et d'information au sein des entreprises. La présentation sur les risques psychosociaux peut être téléchargée au lien suivant: ftq.qc.ca/journeeRPS.

JOURNÉE DE RENCONTRES AVEC LES DÉPUTÉS ET LES DÉPUTÉES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Ces journées de rencontres soulignent l'importance de maintenir nos actions politiques afin de défendre non seulement les intérêts de nos membres, mais aussi ceux de la population.

Le 15 mars 2023, 54 personnes députées, incluant 10 ministres, ont été rencontrées dans le cadre de notre 5^e édition de rencontres à l'Assemblée nationale, permettant aux 96 personnes déléguées de discuter de certains dossiers tels que les outils à mettre en place pour s'attaquer à l'inflation, la mise en application de la loi en santé et sécurité du travail et la façon d'assurer une transition juste.

Le 13 mars 2024, 115 personnes militantes issues de nos différents syndicats affiliés et provenant de partout au Québec ont rencontré 51 députés et députées, incluant





6 ministres. D'importants enjeux tels que la revalorisation des services publics et les sociétés d'État, l'urgence de mettre en œuvre de vraies solutions à la hausse du coût de la vie et le respect des droits des travailleuses et des travailleurs étrangers temporaires ont été au cœur des échanges.

Finalement, le 23 octobre 2024, plus de 85 militants et militantes se sont déplacés à l'Assemblée nationale afin de présenter à plus de 25 députés et députées quelques enjeux prioritaires, notamment l'adoption d'un budget visant à améliorer la qualité de vie québécoise, la protection accrue des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires, ainsi que la nécessité de maintenir Hydro-Québec et l'ensemble des énergies renouvelables sous contrôle public.

RENCONTRE ANNUELLE DES COMITÉS DE FRANCISATION

Ces rencontres soulignent l'importance de défendre le droit de travailler en français et de promouvoir la langue.

Lors de l'édition du 24 mars 2023, 100 membres ont participé à cette rencontre sur le thème *Le français au travail, c'est un droit!* Les membres ont notamment assisté



à une présentation des nouvelles dispositions de la *Charte de la langue française*. La *Semaine du français au travail* a été marquée par la projection du film *Langue à l'ouvrage* à Gatineau.

La 30^e rencontre, le 19 mars 2024, s'est tenue sur le thème *Le français au travail, ça nous regarde*, dans le cadre des 40 ans du service de francisation de la FTQ. Les personnes militantes ont eu l'occasion de participer à un atelier sur la culture et l'apprentissage du français pour les personnes immigrantes. Lors de l'événement, la FTQ a aussi lancé le balado *D'une langue à l'autre*, animé par Caroline Dawson, disponible sur Spotify et ftq.qc.ca/baladofr.

Finalement, le 18 mars 2025, la rencontre annuelle a réuni une centaine de membres en présence du Commissaire à la langue française, du directeur général de Francisation Québec et d'un représentant de l'Office québécois de la langue française (OQLF).

SÉMINAIRE SUR LA FORMATION SYNDICALE

Le 3^e Séminaire sur la formation syndicale a rassemblé près d'une centaine de personnes. Cette rencontre a notamment permis d'adopter une déclaration réaffirmant que la formation syndicale doit demeurer une formation par et pour les pairs, fondée sur la coanimation, ancrée dans l'expérience du groupe, qui renforce le contact humain, agit comme vecteur de mobilisation et contribue à promouvoir notre projet de société ainsi qu'à bâtir un mouvement syndical fort. Consultez la section 3.4 pour tous les détails de l'événement.

SOMMET SST

Les 15 et 16 avril dernier, le Sommet sur la santé et la sécurité du travail (SST) a réuni plus de 1500 personnes à Québec. Cet événement sans précédent a rassemblé des gens syndiqués et non syndiqués, des personnes représentantes des centrales syndicales, des syndicats indépendants et du milieu communautaire. Les personnes



participants ont échangé sur les récentes réformes législatives, les défis en prévention et en indemnisation, ainsi que sur les réalités de différents secteurs. Des ateliers ont abordé des enjeux comme les risques psychosociaux, le retour au travail, la pauvreté des victimes d'accidents et la prise en compte du genre en santé et sécurité au travail. Le Sommet a permis de dégager des pistes d'action, en mettant de l'avant l'importance de renforcer la culture de prévention, d'élargir les mécanismes de participation et de mieux outiller tous les milieux de travail pour assurer la santé et la sécurité de tous et toutes.

TRIENNALE D'ACTIONS FÉMINISTES

Les 4 et 5 novembre 2024, près de 200 personnes militantes se sont rassemblées à la *Triennale de réflexions féministes* sous le thème *Droite sexiste, riposte féministe*. Dans un contexte où les acquis féministes sont menacés et où les discours haineux, racistes et transphobes prennent de l'ampleur, cet événement a permis d'approfondir les réflexions, de renforcer les solidarités et de s'outiller pour développer une riposte féministe, antiraciste, décoloniale et transinclusive. Alors que Donald Trump remportait son élection, la Triennale s'est conclue par une mobilisation d'envergure au centre-ville de Montréal contre la montée de la droite. Un acte de solidarité a aussi été posé à travers un don de produits d'hygiène à la maison Chez Doris, un organisme venant en aide aux femmes en situation de précarité. La FTQ demeure déterminée à porter un syndicalisme inclusif et combatif, où chaque voix compte et où l'équité est au cœur de nos actions.



CHARLOTTE RAINVILLE

3.3. La mobilisation et le soutien aux luttes

Depuis le dernier Congrès, la mobilisation à la FTQ s'est intensifiée de manière notable. Ce qui relevait auparavant d'une fonction partagée avec la personne conseillère du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain est devenu, en septembre 2023, un service à part entière, doté d'une ressource exclusivement dédiée. Cette évolution traduit la volonté de la centrale de renforcer sa capacité à répondre rapidement aux enjeux sociaux, économiques et politiques qui touchent les travailleurs et travailleuses du Québec.

En trois ans, plus de 98 actions de mobilisation ont été menées, coorganisées, appuyées ou soutenues par la FTQ. Au-delà du nombre, c'est la diversité et la présence constante sur le terrain qui ont marqué le mandat: manifestations massives, marches, campagnes de sensibilisation, actions éclairés, perturbations, occupations, mobilisations numériques et interventions politiques.

DES MOMENTS INCONTOURNABLES ET FÉDÉRATEURS

Chaque année, le 8 mars, le 28 avril et le 1^{er} mai ont rassemblé les forces vives du mouvement syndical à travers le Québec (voir les sections 2.11 et 2.18). Ces dates ont constitué des temps forts de revendication, de commémoration et de solidarité. Les mobilisations du 8 mars et du 1^{er} mai, organisées en coalition intersyndicale et communautaire, ont élargi la portée du mouvement. La journée de commémoration du 28 avril a permis de rappeler l'importance de la prévention et du renforcement de la santé et sécurité au travail.

UNE INTENSITÉ CROISSANTE FACE AUX PROJETS DE LOI HOSTILES

La FTQ s'est retrouvée au cœur de plusieurs mobilisations pour contrer des projets de loi hostiles du gouvernement de la CAQ. Le projet de loi n° 89 sur le droit de grève



DANIEL MALLETT



a suscité une vingtaine d'actions coordonnées à travers le Québec: occupations, comités d'accueil, perturbations et interventions créatives. Au cours du dernier triennat, la centrale s'est également mobilisée contre le projet de loi n° 69, qui vise à affaiblir les services publics d'électricité, et contre le projet de loi n° 51, qui modifie le régime du secteur de la construction.

UN ENGAGEMENT INTERSYNDICAL ET COMMUNAUTAIRE

La FTQ a multiplié les collaborations avec les acteurs de la société civile, participant à des mobilisations sur la justice migratoire, la protection des travailleuses et travailleurs migrants temporaires, la réforme de l'assurance-emploi et la solidarité internationale. Elle a pris part aux activités entourant la *Journée nationale de la vérité et de la réconciliation*, en mobilisant ses membres pour souligner l'importance de ce devoir collectif.

La centrale a également contribué à l'organisation de grandes manifestations environnementales, notamment celles du 27 septembre 2024 et 2025 avec *Ensemble pour la suite du monde*, ainsi qu'à la mobilisation du Front commun pour la transition énergétique afin d'obtenir un meilleur financement du transport collectif. Dans le cadre des défilés de la Fierté, elle a mis de l'avant les valeurs d'inclusion et de justice sociale.



UN COLLOQUE FONDATEUR POUR L'AVENIR

En octobre 2024, la FTQ a tenu son premier colloque entièrement consacré à la mobilisation. Plus de 250 participants et participantes provenant de toutes les régions étaient réunis pour réfléchir aux stratégies de mobilisation dans un contexte marqué par la montée de la



SIMON CLARK

droite et le désengagement politique. L'événement a permis de renforcer les habiletés pratiques des militants et militantes avec des ateliers concrets et une action de mobilisation vécue sur le terrain.

DES ACTIONS POLITIQUES DEVENUES ESSENTIELLES

Chaque année, la FTQ organise des journées de rencontres avec les personnes députées à l'Assemblée nationale du Québec et participe à la journée de lobbying du Congrès du travail du Canada (CTC) au Parlement canadien. Ces rencontres permettent aux militants et militantes de porter directement leurs revendications aux personnes élues, de renforcer le dialogue politique et de sensibiliser les décideurs aux enjeux prioritaires du mouvement syndical.

DES ACTIONS ÉLECTORALES CIBLÉES

Lors des dernières élections fédérales, la centrale a coordonné des actions terrain et la mise sur pied de comités régionaux dans certaines circonscriptions clés, afin de favoriser la participation syndicale et citoyenne et d'amplifier la voix des travailleurs et travailleuses dans le débat public.

UN FRONT SYNDICAL FORT ET SOLIDAIRE

La mobilisation entourant le Front commun du secteur public a constitué un moment marquant du dernier mandat. La FTQ y a contribué pleinement en mobilisant ses structures et ses ressources pour appuyer les travailleuses et travailleurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Elle a aussi soutenu ses affiliés dans plusieurs luttes et conflits de travail à travers le Québec, tant dans le secteur privé que public, et s'est jointe aux mobilisations réclamant une loi fédérale anti-briseurs de grève, afin de mettre fin à une injustice persistante envers les salariés en conflit de travail.

UNE MOBILISATION EN PLEINE TRANSFORMATION

Les trois dernières années ont confirmé le rôle central de la mobilisation dans l'action syndicale de la FTQ. L'évolution du service, la multiplication des actions et la diversité des luttes témoignent d'une organisation active, inventive et présente sur tous les fronts. Face aux crises sociales, économiques et politiques qui s'accentuent, la mobilisation demeure l'un des leviers les plus puissants pour défendre les droits, faire avancer la justice sociale et renforcer la solidarité entre les travailleurs et travailleuses du Québec.

3.4. L'offre de formations

Le syndicalisme de la FTQ s'appuie sur l'éducation et l'information des membres. C'est pourquoi une partie importante de son soutien aux affiliés passe par son offre de formations. Un programme complet de cette offre très riche et diversifiée est disponible en tout temps sur le site Web de la centrale. Cette section donne un aperçu des travaux en éducation syndicale, des nouveaux cours et des mises à jour depuis le dernier Congrès, ainsi que des activités et de la formation du Collège FTQ-Fonds.

SÉMINAIRE SUR LA FORMATION SYNDICALE

Une déclaration commune sur l'avenir de la formation syndicale

En juin 2023, le service d'éducation a tenu son troisième Séminaire sur la formation syndicale qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes du réseau de la formation syndicale de la FTQ et de ses affiliés. Une déclaration commune qui réaffirmait, dans un contexte post-pandémique, l'importance de l'approche pédagogique de la FTQ, soit la formation expérientielle, par les pairs, ou autres a été adoptée. Des orientations pour les travaux du comité d'éducation ont aussi été établies. Parmi celles-ci,

En marge du séminaire, le service de l'éducation a également souligné un moment fort : le lancement du livre *L'éducation à la FTQ : 50 ans de solidarité*, retracant un demi-siècle d'engagement, d'innovation et de transmission des savoirs au sein du mouvement syndical. Le livre est disponible sur le portail de la FTQ en version numérique.



MARTINE M. BELTON

on retrouve le mandat d'accroître l'accessibilité des formations syndicales à une plus grande diversité de membres et celui de maintenir une communauté de pratique et de vigie sur les nouvelles technologies d'apprentissage pour ne pas être dépassé par celles-ci.

Le comité et le service ont mis en place des chantiers pour travailler ces questions et présenteront les avancements au prochain Séminaire sur la formation syndicale.

LE COLLÈGE FTQ-FONDS

Le Collège fait partie intégrante du projet éducatif de la FTQ. Il repose sur la conviction qu'il faut mettre l'économie au service du social, que la justice, la solidarité et la démocratie sont les fondements d'un monde plus humain. Il est composé de sessions intensives et d'approfondissements, ainsi que de sessions thématiques.

Les sessions intensives du Collège sont offertes aux personnes élues et aux conseillers et conseillères. Ces sessions visent à accroître les compétences de leadership des personnes participantes, tout comme leurs connaissances, pour mieux influencer les transformations sociales, économiques et politiques du Québec. Elles contribuent également à développer leur pensée critique, ainsi que leurs habiletés de communication et d'analyse stratégique. Des personnes-ressources issues du milieu universitaire et communautaire y contribuent en apportant



GABRIEL FOURNIER



FTQ
La cohorte du 30^e Collège FTQ-Fonds.



LEBOIT

LES NOUVEAUX COURS DE LA FTQ

- ▼ Agir contre les changements climatiques pour de meilleures conditions de travail
- ▼ Agir syndicalement pour les travailleuses et travailleurs migrants temporaires
- ▼ Contraintes thermiques
- ▼ Équité, diversité et inclusion dans un contexte syndical
- ▼ Féminisme intersectionnel et syndicalisme
- ▼ Inclusion des personnes en situation de handicap en contexte syndical
- ▼ Perfectionnement pédagogique des personnes formatrices pour l'animation en ligne
- ▼ Pharmacies en ligne et assurances collectives: mesure de contrôle de coûts efficaces? (webinaire)

LES COURS DE LA FTQ MIS À JOUR

- ▼ Alerte aux décibels
- ▼ Introduction à la négociation collective

leur expertise sur les principaux enjeux qui touchent les syndicats: renouveau syndical, relations du travail, démocratie et politique, diversité, économie, environnement et mondialisation. Depuis le dernier Congrès, la FTQ a tenu deux sessions intensives du Collège.

L'offre de formation est disponible sur le portail de la FTQ dans la section *Éducation syndicale*.

3.5. Le réseau d'entraide syndicale

Le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales (DS) regroupe des membres issus de divers milieux de travail qui choisissent de s'impliquer syndicalement autrement en offrant écoute, soutien et accompagnement

à leurs confrères et consœurs en difficulté. Cette implication représente une autre façon d'exprimer la solidarité syndicale et de renforcer les liens au sein des milieux de travail.

Le début du triennat a été marqué par la conférence nationale des DS, tenue à Saint-Hyacinthe en février 2023. Plus de 300 participants et participantes ont pris part à une douzaine de présentations tenue sur deux jours. Ce grand rassemblement a insufflé un élan de mobilisation et de fierté à un réseau en transformation.

Cet élan s'est révélé essentiel pour traverser la période postpandémique, alors que plusieurs milieux ont connu une intensification du travail, des zones d'incertitude liées au télétravail et, pour de nombreux membres, une recrudescence de la détresse psychologique et des problèmes de dépendance. Ces réalités ont mis en lumière le rôle crucial des DS dans la prévention, l'écoute et l'accompagnement.

Le contexte économique mondial depuis le dernier Congrès, fragilisé par des changements politiques majeurs et leurs répercussions sur les emplois, a accentué les tensions dans les milieux de travail. Pour mieux outiller les groupes de travailleurs et travailleuses face à ces défis, une formation sur les collectifs d'entraide a été élaborée.

Le réseau connaît actuellement un important renouvellement. Une proportion croissante des DS est composée de nouvelles personnes militantes, ce qui se traduit par un rajeunissement et une redéfinition du rôle même de la personne déléguée sociale. Cette relève contribue à élargir la portée du réseau et à renforcer son ancrage dans les enjeux contemporains du travail.

Parmi les évolutions notables, on observe une implication accrue des DS en santé et en sécurité du travail,

notamment dans la prévention des risques psychosociaux. De plus en plus de personnes déléguées sociales siègent à des comités paritaires de santé et sécurité du travail ou agissent comme représentants et représentantes en santé et sécurité.

Les partenaires historiques du réseau, Centraide et la Croix-Rouge, maintiennent leur collaboration afin de soutenir la coordination régionale et de garantir la continuité des services offerts.

La FTQ souligne l'engagement exemplaire de toutes les personnes déléguées sociales, dont le travail contribue chaque jour à prévenir la détresse, à préserver la dignité et à renforcer la solidarité au cœur des milieux de travail.

3.6. La représentation et le dialogue social

La FTQ privilégie une politique de présence dans les institutions démocratiques et dans les divers organismes créés par l'État. Cette présence implique que l'État reconnaît le rôle de la centrale comme partenaire ou acteur social important et l'invite à participer en différents lieux.

Cette politique de présence s'applique également aux autres lieux où se tient le dialogue démocratique de notre société. Que ce soit autour de tables de concertation réunies pour servir une cause conjoncturelle ou bien dans des organismes ou coalitions plus pérennes, la FTQ est présente partout où sa participation peut contribuer à promouvoir ou à bâtir une société québécoise à l'image des valeurs qu'elle défend.

ORGANISMES PUBLICS ET PARAPUBLICS

Plusieurs mécanismes de concertation et de participation ont été mis en place au fil des décennies à la suite d'importants rapports de force syndicaux. Ceux-ci permettent au mouvement syndical en général et à la FTQ en particulier de dialoguer avec leurs partenaires sociaux en vue de dégager une compréhension commune des enjeux et parfois des consensus, de contribuer à une réflexion éclairée des décideurs publics et institutionnels, et même d'influencer l'élaboration et la mise en œuvre de certaines politiques publiques. Auprès de ces organismes, la centrale joue un rôle actif en assurant une présence, une préparation de ses interventions et un positionnement original et constant pour porter la voix de ses membres et faire valoir leurs intérêts.

Pour la période 2023-2025, la FTQ a assuré une présence constante auprès des organismes suivants :

- ▼ Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM)
- ▼ Comité consultatif en Équité salariale
- ▼ Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre d'Emploi Québec
- ▼ Comité consultatif pour les travailleuses et les travailleurs âgés de 45 ans et plus, chapeauté par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- ▼ Comité consultatif sur le développement durable du gouvernement fédéral
- ▼ Comité consultatif sur les normes du travail (CCNT) d'Emploi et Développement social Canada (EDSC)
- ▼ Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT)
- ▼ Comité-conseil relatif aux secteurs de l'équité salariale et des normes du travail de la CNESST
- ▼ Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et comités afférents
- ▼ Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP)
- ▼ Conseil du Statut de la femme
- ▼ Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)
- ▼ Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
- ▼ Office québécois de la langue française (OQLF)
- ▼ Pôle d'expertise sur la transition verte
- ▼ Protocole syndical du Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM)
- ▼ Retraite Québec
- ▼ Table consultative dirigée par les syndicats

AUTRES LIEUX DE CONCERTATION ET DE MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En plus des organismes publics et parapublics au sein desquels la FTQ est active, celle-ci participe de près à la concertation et à la mobilisation de la société civile dans une multitude d'organisations, coalitions, tables de concertation, et autres comités dédiés à la promotion et à la défense de droits et projets sociaux, politiques, économiques, culturels et environnementaux. Auprès de ces alliés sociaux, la centrale contribue à dégager une compréhension commune des enjeux et à établir des consensus, à formuler des pistes de solution rassembleuses, à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action efficaces et à mobiliser les populations ciblées par les différentes causes. La centrale joue un rôle qui varie

dans ces espaces de concertation, assurant toujours une présence active, soutenue par une préparation rigoureuse, et un positionnement original et constant pour porter la voix de ses membres et faire valoir leurs intérêts. Selon que les enjeux et les activités répondent à ses priorités d'action, la centrale apporte également un soutien financier et organisationnel plus ou moins important à certaines organisations ou coalitions pour lui permettre d'atteindre des objectifs correspondants ou complémentaires à son propre plan d'action.

Pour la période 2023-2025, la FTQ a assuré une présence auprès des organismes suivants :

ORGANISMES INTERNATIONAUX

- ▼ Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
- ▼ Commission de la condition féminine de l'ONU
- ▼ Confédération Syndicale Internationale (CSI)
- ▼ Conférences des parties (COP)
- ▼ Convention-cadre de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur les changements climatiques
- ▼ Groupe de travail sur la politique climatique de la Confédération Syndicale Internationale (CSI)
- ▼ Organisation internationale du travail (OIT)
- ▼ Réseau Action Climat International (CAN-I)
- ▼ Traité de non-prolifération des énergies fossiles
- ▼ United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC)

ORGANISMES NATIONAUX

- ▼ Alliance interprovinciale
- ▼ Alliance TRANSIT
- ▼ Caisse Desjardins des travailleuses et travailleurs unis
- ▼ Centraide du Grand Montréal
- ▼ Coalition famille-travail-études (CFTÉ)
- ▼ Coalition pour la culture et les médias (CCM)
- ▼ Coalition pour les énergies vertes
- ▼ Collectif 8 mars
- ▼ Collectif Échec aux paradis fiscaux (EPF)
- ▼ Collectif G15+
- ▼ Comité 12 jours
- ▼ Comité consultatif des partenaires en équité salariale
- ▼ Comité sur les travailleurs et travailleuses à la demande

- ▼ Congrès du travail du Canada (CTC)
- ▼ Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
- ▼ Conseil du statut de la femme (CSF)
- ▼ Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF)
- ▼ Dialogues pour le climat
- ▼ Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- ▼ Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN)
- ▼ Fondation du Docteur Benoît Deshaies
- ▼ Fondation Léo-Cormier
- ▼ Fonds d'acquisition québécois
- ▼ Fonds de solidarité FTQ
- ▼ Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ)
- ▼ Groupe tripartite en équité salariale
- ▼ Institut de recherche en économie contemporaine (IREC)
- ▼ Institut de recherche et d'information socioéconomiques (IRIS)
- ▼ Ligue nationale d'improvisation (LNI)
- ▼ Mouvement pour la suite du monde
- ▼ OUI-Québec
- ▼ Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire
- ▼ Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ)
- ▼ Réseau Action Climat Canada (CANRAC)
- ▼ Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ)
- ▼ Réseau Intersyndical pour le climat (RIC)

ORGANISMES RÉGIONAUX

- ▼ Centraide régionaux
- ▼ Conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT)
- ▼ Corporation de développement communautaire (CDC) ou Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) dans plusieurs régions et villes
- ▼ Fonds d'acquisition de Montréal (FAM) Fonds Régionaux de solidarité - Mtl (FRS-Mtl)
- ▼ Fonds locaux de Solidarité FTQ Rousillion
- ▼ Fonds régionaux de solidarité FTQ Québec et Lévis
- ▼ Sommet Climat Montréal

Dans chaque région, la FTQ est également présente à d'autres tables de concertation régionales ou locales concernant la mobilisation de la société civile ou l'emploi et l'économie locale, par exemple :

- ▼ Au cœur de l'île (Lanaudière)
- ▼ Cégep de Sept-Îles
- ▼ Coalition Large de l'Énergie (CLÉ)
- ▼ Coalition solidarité Montérégie
- ▼ Comité d'expert en développement économique de l'île d'Orléans
- ▼ Comité d'investissement aux entreprises de la ville de Lévis
- ▼ Comité intersyndical de Montréal Métropolitain (CIMM)
- ▼ Développement Économique Sept-Îles
- ▼ Le Phare des affranchies (Laurentides)
- ▼ Mouvement Pour la Suite du Monde
- ▼ PME - Montréal centre est FAM: Fonds d'acquisition Montréal
- ▼ Réseau Vigilance Lanaudière

FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Enfin, la FTQ est représentée à plusieurs dizaines de conseils d'administration et de comités reliés au Fonds de solidarité FTQ, par exemple, aux comités et conseils des Fonds locaux d'investissement ou des Fonds régionaux d'investissement.

3.7. La solidarité internationale

La FTQ poursuit ses efforts en solidarité internationale afin de contribuer à la sensibilisation du public québécois à la défense des droits des travailleurs et des travailleuses d'ici et d'ailleurs, en participant à divers forums internationaux, en soutenant des syndicats à l'étranger par des projets de coopération ou en sollicitant des appuis internationaux lors de conflits locaux.

CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

La FTQ a poursuivi son engagement au sein du Centre international de solidarité ouvrière (CISO), qui souligne en 2025 son 50^e anniversaire à travers une série d'activités (vernissage d'une exposition, journée de réflexion sur la solidarité ouvrière internationale, etc.). Une mission a été organisée en Colombie à l'automne 2024 et le CISO a pu mener des travaux et des activités de solidarité avec plusieurs de ses partenaires, notamment d'Haïti, du Salvador et du Mexique où les syndicats continuent de

faire face à d'importants défis en matière de sécurité, de démocratie et de droits de la personne ou du travail.

À l'automne 2025, une délégation de représentants syndicaux mexicains, du Frente auténtico del Trabajo (FAT : Front authentique du travail) et des Mineros, a pu s'entretenir avec des représentants du CISO, de la FTQ et des Métallos sur les difficultés commerciales et économiques rencontrées dans le contexte de renégociation de l'ACEUM et de l'imposition par le gouvernement américain de tarifs douaniers prohibitifs sur l'acier et les produits de la sidérurgie. L'échange a permis d'identifier des préoccupations syndicales et politiques communes et de convenir de resserrer les liens de solidarité en vue d'une mondialisation plus humaine et porteuse de conditions décentes pour les travailleurs et les travailleuses.

En 2024-2025, le CISO et la FTQ ont également pris part aux travaux et échanges des États généraux québécois de la solidarité internationale, pilotés par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). En juin 2025, les assises finales ont notamment abouti à l'adoption d'une déclaration d'engagement visant à insuffler des principes communs et un renouvellement de l'action des groupes en solidarité internationale pour relever avec les partenaires du Sud global les défis sociaux, géopolitiques, humanitaires et environnementaux des années à venir.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

La FTQ a participé activement aux assises de la Conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève. En 2023, la centrale y a contribué en s'impliquant dans les travaux qui ont mené à l'approbation d'un document concernant la transition juste,



PIERRE ALBOUY / ILO

incluant des politiques industrielles et des technologies, vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous et toutes.

En mai 2025, la centrale a participé à des discussions sur la protection contre les dangers biologiques en milieu de travail et sur le travail décent dans l'économie des plateformes, en amont des travaux de la Conférence internationale du Travail de l'OIT.

CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE

La présidente a participé à la rencontre du Conseil général de la Confédération syndicale internationale (CSI) en 2023, qui a permis de faire le point sur le scandale du Qatargate et ses impacts sur le CSI du fait que le secrétaire général élu en décembre 2022 était impliqué. À cette occasion, le Belge Luc Triangle a été élu comme nouveau secrétaire général de la CSI.

CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES AMÉRIQUES

En mai 2025, le secrétaire général a participé au 5^e Congrès de la Confédération syndicale des Amériques (CSA) où il a exprimé la solidarité de la FTQ envers les syndicats des pays d'où proviennent les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires œuvrant au Canada. À cette occasion, il a réitéré la détermination de la centrale à mettre fin à l'esclavage moderne que favorise la pratique des permis de travail fermés au Canada.



4. L'état de l'organisation

4.1. Les syndicats affiliés

 Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC)	 Grutiers - Section locale 717
 Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (Aiest)	 L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC)
 Association canadienne des métiers de la truelle, Section locale 100	 Monteurs mécaniciens vitriers, Section locale 135
 Association des manœuvres inter-provinciaux (AMI)	 Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)
 Association des métiers de l'acier du Québec (AMAQ)	 Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB)
 Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA)	 Syndicat des pompiers et pompières du Québec (SPQ)
 Association nationale des mécaniciens industriels, Section locale 1981	 Syndicat des Métallos
 Association nationale des peintres et métiers connexes, Section locale 99	 Syndicat des Teamsters
 Association nationale des travailleurs en réfrigération climatisation et protection incendie, Section locale 3	 Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)
 Association nationale des travailleurs en tuyauterie et calorifugeurs, Section locale 618	 Syndicat international des marins canadiens (SIM)
 Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FIPOE)	 Syndicat international des travailleurs et travailleuses de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie (SITBCTM)
 Fraternité nationale des charpentier-menuisiers, Section locale 9	 Syndicat interprovincial des ferblantiers et couvreurs, Section locale 2016
 Fraternité nationale des poseurs d'acier d'armature, Section locale 777	 Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298)
 Fraternité nationale des poseurs de système intérieurs, revêtements souples et parqueteurs-sableurs, Section locale 2366	 Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC)
 Fraternité provinciale des ouvriers en électricité (monteurs de lignes), Section locale 1676	 Syndicat Unifor
 FTQ-Construction	 Union des carreleurs et métiers connexes, Section locale 1
	 Union des employés et employées de service (UES 800)
	 Union des notaires du Québec
	 Union des opérateurs de machinerie lourde, Section locale 791

Pour porter la voix et défendre les intérêts de ses membres dans tous les grands dossiers qui les concernent (voir section 2), et pour les consulter et les soutenir partout où cela s'avère nécessaire (voir section 3), la FTQ peut compter sur une structure décentralisée, animée par des leviers de démocratie représentative et participative ouverts à la diversité de ses membres, de leurs opinions, de leurs expertises et de leurs idées. Pour bien représenter ses 600 000 membres, mobilisés dans toutes les régions du Québec et œuvrant dans tous les secteurs d'activité économique, la centrale s'appuie sur des instances électives capables de prendre des décisions éclairées, soutenues par l'expertise de ses syndicats affiliés, la vitalité de ses conseils régionaux et le dynamisme de ses nombreux comités permanents. Tous sont également soutenus par une équipe professionnelle expérimentée, qui se porte à l'écoute des réalités et des besoins des travailleurs et des travailleuses.

Cette section présente un portrait de tous ces groupes et vise à souligner le travail effectué par ces nombreuses personnes qui donnent vie à la centrale.

4.2. Le Bureau de la FTQ

Le Bureau de la FTQ est composé de la présidence et du secrétariat général, élus par le Congrès, ainsi que de vice-présidences proposées par les plus grands syndicats

affiliés et ratifiées par le Congrès. S'ajoutent également trois vice-présidentes représentant les femmes ainsi qu'une vice-présidence représentant les conseils régionaux. C'est lors de cette instance mensuelle que se concrétise la coordination des interventions de la centrale, que se prennent les décisions sur la conduite des affaires politiques immédiates, que se vivent les collaborations, que s'arbitrent les différends et que se dégagent les consensus nécessaires pour le maintien de l'unité entre tous les membres de la famille FTQ.

La FTQ tient à saluer la contribution exceptionnelle des membres du Bureau qui ont quitté leurs fonctions au cours des trois dernières années :

- ▼ Yvon Barrière, AFPC
- ▼ Nancy Beauchamp, STTP
- ▼ Éric Boisjoly, FTQ-Construction
- ▼ Éric Laramée, Teamsters
- ▼ Dominic Lemieux, Métallos
- ▼ Andréanne Samson, AFPC

4.3. Le Conseil général

La FTQ est gouvernée, entre ses Congrès, par un Conseil général qui se réunit au moins trois fois par année. Il est composé des membres du Bureau et de directeurs et directrices représentant les syndicats affiliés et les



GABRIEL FOURNIER

De gauche à droite, première rangée : Pierrick Choinière-Lapointe (SEPB); Sylvie Nelson (SQEES-298); Magali Picard, Denis Bolduc (FTQ); Patrick Gloutney (SCFP). Deuxième rangée : Yannick Scott (STTP); Daniel Cloutier (Unifor); Mario Basilico (FTQ-Construction); Nadia Aristyl (SCFP-2000); Maryève Boyer (SEPB-573); Nicolas Lapierre (Métallos); Sébastien Paquette (AFPC). Absents de la photo : Dany Bolduc (CRFTQSLSJ); David Chartrand (AIMTA); Anouk Collet (TUAC); Jean-François Pelletier (Teamsters); Nathalie Lapointe (Unifor).



FTQ



FTQ

conseils régionaux FTQ. Le Conseil général traite des grands dossiers, définit les campagnes et orientations de la centrale, surveille la gestion de ses ressources et les activités menées par ses dirigeants et dirigeantes.

Depuis le 33^e congrès, le Conseil général s'est réuni à neuf reprises. En plus des membres du Bureau de la FTQ, pas moins de 176 personnes y ont siégé à un moment ou à un autre depuis le dernier Congrès (voir la liste des membres du Conseil général en Annexe 2).

4.4. La représentation régionale

Les 11 conseils régionaux de la FTQ contribuent à l'amélioration du bien-être des membres et de la population au sein de toutes les régions du Québec. Ils développent des liens d'entraide et de solidarité et interviennent pour :

- ▼ Soutenir les sections locales lors de négociations, de grèves ou de luttes diverses (santé et sécurité, fermeture d'entreprise, etc.);
- ▼ Favoriser l'échange d'informations et de stratégies entre les sections locales qui proviennent de secteurs différents;
- ▼ Développer des services en commun, notamment en matière d'éducation et de formations syndicales;
- ▼ Créer et appuyer des réseaux comme ceux des personnes déléguées sociales, de santé et sécurité, d'actions féministes, de jeunes et de syndicalistes à la retraite;
- ▼ Travailler avec les groupes communautaires et développer des liens entre eux et les sections locales;
- ▼ Représenter et défendre les intérêts des syndicats de la région auprès des instances publiques régionales ou locales, et particulièrement dans les instances de développement socioéconomique régionales.

Grâce à l'engagement et au militantisme de centaines de membres de la FTQ, les conseils régionaux sont au centre de la solidarité régionale. C'est pourquoi la FTQ incite fortement toutes les sections locales à s'affilier à leur conseil régional et à participer aux activités régionales.

Dans chaque région, une personne conseillère de la FTQ travaille à soutenir le conseil régional et ses membres. Elle soutient les syndicats locaux en cas de conflit et déploie les campagnes de la FTQ sur le terrain. Cette personne représente formellement la FTQ auprès des instances publiques locales et participe à animer le dialogue au sein de la société civile dans sa région.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – NORD-DU-QUÉBEC

Depuis le dernier Congrès, avec sa nouvelle structure adoptée lors du congrès régional qui s'est tenu les 22 et 23 septembre 2022, le conseil a su maintenir son niveau d'activités diverses et de mobilisation afin de soutenir les affiliés de la région. Un vaste processus de consultation a été amorcé auprès des membres dans le cadre des États généraux du syndicalisme. Le lancement régional a eu lieu et les travaux intersyndicaux se poursuivent. Ces démarches permettront de mieux comprendre les attentes des travailleurs et travailleuses à l'égard du conseil et des syndicats affiliés.

Le conseil continue de participer activement aux différentes instances régionales, portant ainsi la voix des travailleurs et travailleuses, celle du conseil régional et de la centrale syndicale. Des préoccupations communes sont partagées avec les partenaires des autres centrales syndicales et des organismes communautaires de la région, avec lesquels des liens étroits ont été maintenus au cours des trois dernières années.

Des liens solides ont également été tissés avec les autres conseils régionaux de la FTQ. La participation active à l'événement du 25 février 2025 sur l'action régionale des conseils a permis d'amorcer une réflexion sur les façons de faire et sur les nouveaux services à offrir afin de devenir des acteurs incontournables dans les milieux de travail. L'objectif est aussi d'attirer dans ces espaces des travailleuses et travailleurs non syndiqués en quête de soutien. Comme il a été mentionné lors de cette rencontre, il importe de réfléchir en dehors de la boîte, d'observer ce qui se fait ailleurs et de se réinventer. Les prochaines années s'annoncent stimulantes et riches en nouveaux défis.



Conseiller régional: **Gilles Chapadeau**
(départ à la retraite en novembre 2025)

BAS-SAINT-LAURENT – GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Les trois dernières années ont été marquées par une mobilisation soutenue sur l'ensemble du territoire. Le conseil a accueilli avec fierté plus de 1200 nouveaux membres, tout en poursuivant la défense des travailleuses et des travailleurs. Dans cet élan, un important travail de concertation avec les affiliés a permis l'acquisition d'une remorque et de son équipement (BBQ, système de son, chapiteau, etc.), avec pour objectif d'assurer une présence visible et engagée lors des événements régionaux.

En 2023, le conseil a fièrement accueilli la présidente Magali Picard. Des rencontres avec la ministre Maïté Blanchette Vézina ont permis de porter les revendications du Front commun et de dénoncer les visées de privatisation d'Hydro-Québec. Le Conseil a aussi appuyé plusieurs luttes régionales: TVA, Hydro-Québec, les travailleuses et travailleurs saisonniers de l'assurance-emploi.

En plus des mobilisations du Front commun, en 2024, les membres du conseil ont eu l'honneur d'accueillir le Conseil général à Matane, rassemblant plus de 300 personnes militantes.

En 2025, un nouvel exécutif a été élu. Maintenant solidement implanté, le Comité d'action féministe a tenu une soirée Vins et fromages, soulignant la *Journée internationale des droits des femmes*, avec la participation de Micheline Barriault, mairesse de Sainte-Luce. Il a aussi lancé une campagne de financement militante, *Porter la lutte sur la tête et dans le cœur*, au profit d'un organisme venant en aide aux femmes victimes de violence.

Le conseil a offert plusieurs formations syndicales (DS, harcèlement, SST, épuisement, prévention du suicide)

et maintient sa collaboration avec Centraide. Enfin, chaque année, la *Journée de deuil* (28 avril) et la *Journée internationale des travailleuses et des travailleurs* (1^{er} mai) ont été soulignées avec force. En 2025, une activité familiale intersyndicale a été organisée sous la thématique des États généraux. Cet événement a rassemblé plus de 300 personnes dans un esprit de solidarité et de mobilisation collective.

Conseiller régional: **Yves-Aimé Boulay**

CÔTE-NORD

Il y a deux conseils sur la Côte-Nord: Haute-Côte-Nord-Manicouagan, et Sept-Îles et Côte-Nord. La région fait encore face à des enjeux démographiques; elle continue d'avoir un déficit démographique, mais il est de moindre ampleur en 2024. L'immigration y est importante, car elle permet de garder des services de proximité. La rareté des logements affecte beaucoup les projets d'expansion d'entreprises existantes et la venue de nouvelles. Des projets de logements commencent à faire leur apparition, certains plus avancés que d'autres. C'est un début !

La FTQ de la Côte-Nord a continué de jouer un rôle politique actif tout en veillant à informer ses membres sur les enjeux des élections du triennat, afin de leur permettre



de faire un choix éclairé. Les conseils régionaux s'efforcent de conserver et d'attirer des affiliés pour contribuer à la solidarité syndicale, donner des formations et tenir des activités intéressantes.

Conseiller régional: **Pascal Langlois**

ESTRIE

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée en poste de Linda Demers à la coordination du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales (DS). Le conseil a poursuivi sa mission de formation des militants et militantes du territoire en matière de DS, de santé et sécurité du travail et de vie syndicale. Au total, 36 formations ont été offertes et 3 grandes activités ont été organisées.

En janvier 2024, l'agrandissement des locaux du conseil a permis de répondre à la demande croissante de salles de réunion pour les sections locales, les formations et les activités syndicales. Le printemps a été marqué par le lancement du projet *Je prends soin de toi*, une initiative visant à amasser des produits d'hygiène et de soins

corporels remis ensuite à la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue. L'opération a permis de recueillir pour plus de 5000\$ de dons, un résultat exceptionnel.

Le 14 septembre 2024, le conseil a organisé un BBQ solidaire à la Chaudronnée à Sherbrooke. Quinze bénévoles ont servi environ 150 repas à des personnes en situation d'itinérance, dans une atmosphère de fraternité et de partage. En décembre 2024, à la suite de la grève à Postes Canada, le conseil a lancé une campagne de solidarité invitant chaque section locale à verser 1\$ par membre, somme doublée par le conseil. Plus de 13000\$ en cartes-cadeaux d'épicerie ont ainsi été distribués aux grévistes, un geste concret de soutien aux affiliés.

Le congrès triennal, tenu les 6 et 7 février 2025, a permis l'élection de cinq nouveaux directeurs dont c'est la première participation au conseil d'administration. Depuis avril 2025, la présidence du Conseil régional FTQ Estrie est

assurée par Samuel Plouffe-Boutin. Enfin, en septembre 2025, l'acquisition d'une nouvelle remorque a renforcé la visibilité du conseil et sa présence sur le terrain lors des mobilisations et manifestations régionales.

Conseiller régional: **Ricky Lewis**

MARTINE DOYON



LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Le conseil vient de terminer un triennat d'actions, de mobilisations et de nouveautés pour la région. Il a été présent à plusieurs manifestations (Front commun, privatisation d'Hydro-Québec, projet de loi n° 89) et en soutien à ses grévistes, entre autres le SCFP, section locale 5454, le STTP ou l'AFPC. Un changement dans nos façons de faire et de voir le monde du travail s'est amorcé par le lancement des États généraux du syndicalisme, et cela a été l'occasion d'échanger avec les affiliés à ce sujet lors des lancements régionaux et du congrès du conseil en avril 2025.

Le réseau de personnes déléguées sociales est un incontournable et primordial dans ces temps difficiles. On vit une crise qui frappe fort par des loyers exorbitants, la hausse du coût de l'épicerie et le triste constat d'avoir à choisir entre se loger, se nourrir ou se soigner décentement. Une réalité qui touche l'ensemble de la population, d'où la hausse de près de 44% de l'itinérance au Québec depuis 2018.

Autre enjeu préoccupant: le nombre de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires qui a fortement augmenté ces dernières années, surtout dans l'agriculture, la transformation alimentaire et la construction. Une

discussion s'est tenue avec les affiliés et les organismes de la région sur les problématiques constatées, soit l'isolement, les abus et le manque d'informations.

Le conseil a donc créé en 2024 un comité qui a pour but de mettre en place des activités et des évènements afin de leur venir en aide.



MARTINE DOYON

Beaucoup de travail accompli et à venir pour une si petite équipe, mais ô combien efficace et solidaire! Merci Annie, Carole et l'ensemble des affiliés pour votre soutien!

Conseillère régionale:
Chantal Bertrand

MAURICIE - CENTRE-DU-QUÉBEC

Le conseil est habituellement toujours sollicité, que ce soit pour des besoins de coordination, de mobilisation, de solidarité syndicale ou même financiers. Cependant, et plus spécifiquement depuis l'élection du président Donald Trump aux États-Unis, les demandes ont augmenté, toujours pleines d'imprévus et effectuées dans des délais très courts pour pouvoir répondre aux besoins des affiliés. La pandémie et ses effets collatéraux venaient à peine de se terminer que l'arrivée d'un nouveau président au sud du pays a de nouveau bouleversé le milieu du travail dans la région ainsi que partout à travers la province.

À cet égard, le réseau des délégués sociaux et déléguées sociales (DS) joue toujours un rôle essentiel auprès des sections locales en étant à l'écoute des membres et de leurs besoins. Le partenariat avec Centraide est essentiel au maintien de l'aide et des actions pour les membres qui peuvent à tout moment se retrouver dans le besoin.

Le conseil est toujours mobilisé, entre autres pour souligner les traditionnelles journées du 28 avril et du 1^{er} mai, ainsi que pour tout autre conflit pouvant survenir à tout moment. Il a également participé à des activités du Front commun lors de la négociation du secteur public. De plus, le conseil régional a apporté un soutien constant aux travailleuses en

conflict des CPE syndiqués avec les affiliés FTQ. Enfin, en octobre 2025, le congrès triennal du conseil a été l'occasion de débattre et d'adopter de nouvelles orientations et d'élire les six membres de son Bureau de direction.

Conseiller régional:
Estebe Harguindeguy



MONTÉRÉGIE

Le conseil est toujours composé de trois exécutifs (Haute-Yamaska, Richelieu et du Suroît) qui représentent aujourd’hui plus de 16 000 membres en Montérégie, soit une augmentation de 4 000 membres depuis 2022. Le conseil maintient ses objectifs d’offrir de nouveaux projets pour mieux soutenir ses syndicats affiliés.

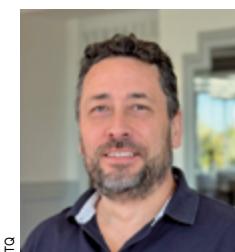
Lors du 3^e congrès statutaire du conseil, tenu en juin 2025, sous le thème *Syndicalistes en région*, les personnes représentantes présentes ont renouvelé leur confiance en Pascale St-Antoine, réélue à la présidence, ainsi qu’en Alexandra Latour à titre de responsable de l’action féministe. Depuis 2021, le conseil poursuit son engagement sous un leadership féministe et mobilisateur, et il le fera assurément pour les trois prochaines années.

Un projet de baladodiffusion féministe initié par le comité d’action féministe du conseil a débuté en mars 2024; le lancement des premiers épisodes devrait avoir lieu vers la fin de 2025. Une nouvelle plateforme web, *La maison FTQ Montérégie*, a été développée pour les représentantes et représentants syndicaux et les déléguées sociales et délégués sociaux de la région. Cette plateforme vise un meilleur accès aux différents services du conseil et à ceux offerts par le réseau d’organismes communautaires.

L’Omnium de golf Guy-Champagne, au profit de Centraide et fait en partenariat avec la Caisse Desjardins des Travailleuses et Travailleurs unis, n’a pas cessé depuis le dernier Congrès FTQ. L’édition 2025 était la 13^e consécutive, et c’est maintenant plus de 330 000 \$ qui ont été amassés pour soutenir les organismes communautaires de la région ainsi que le réseau des déléguées sociaux et délégués sociales de la Montérégie.

Les actions des trois dernières années ont permis de développer une vision claire: renforcer la présence du conseil sur les médias sociaux, faire rayonner les actions auprès des affiliés et maintenir un syndicalisme actif, mobilisé, solidaire et ancré dans la région.

Conseiller régional:
Stéphane Brin



MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Depuis 2023, le conseil s'est imposé comme un acteur incontournable des luttes syndicales et sociales. Le conseil est resté impliqué avec une participation constante aux différents comités et groupes de travail de la FTQ. Il a contribué à faire avancer la réflexion sur les enjeux sensibles et contemporains que sont le racisme

systémique, les travailleuses et travailleurs migrants temporaires ainsi que les droits des personnes et des groupes en quête d'équité, tout en renforçant la solidarité intersyndicale et communautaire.

En 2023, le conseil a soutenu la mobilisation du secteur public et manifesté le 1^{er} mai sous le slogan *On ne profite pas de l'inflation, nous!* À l'automne, l'appui à la grève du Front commun a été concret: présence sur les lignes de piquetage et appui logistique.

En 2024, malgré la perte soudaine de la subvention d'Emploi Québec pour Urgence Emploi et du mouvement de personnel, le conseil est demeuré actif et mobilisé. Une relance ambitieuse du travail d'affiliation, de mobilisation et de proximité est prévue dès l'automne 2025.

Les soirées Vins et fromages du 8 mars, en l'honneur de la *Journée internationale des droits des femmes*, ont affiché complet à chaque édition.

L'éducation syndicale et le soutien psychosocial ont continué de prendre une place essentielle. Le réseau des délégués sociaux et déléguées sociales s'est consolidé grâce à des formations, et les conférences annuelles ont permis d'aborder des enjeux concrets vécus dans les milieux.

Le conseil a été en première ligne contre les projets de loi n° 69 et n° 89. Par ses prises de position, ses actions de rue et ses collaborations, le conseil a affirmé son rôle politique. L'arrivée de nouvelles sections locales représentant plus de 6 000 membres confirme sa vitalité. Le conseil reste un pilier syndical fort, combatif et enraciné dans sa communauté.

Conseiller régional: **Sami Dellaah**

OUTAOUAIS

Les trois dernières années ont été marquées par une mobilisation constante et une présence accrue du conseil dans les luttes syndicales et sociales. Le conseil a poursuivi son engagement auprès des affiliés et de la communauté, malgré un contexte économique et social difficile.

Sur le plan régional, le conseil a participé activement à plusieurs coalitions, tant intersyndicales, notamment avec le Front commun, que communautaires, pour défendre des enjeux cruciaux tels que le sous-financement du réseau de la santé, le logement social et la lutte contre l'itinérance. Ces actions se sont accompagnées de rencontres stratégiques avec les personnes élues de la région afin de faire avancer ces dossiers prioritaires.

Le conseil a soutenu les travailleuses et travailleurs lock-outés de Vidéotron, section locale 2815 SCFP-SEVL, ainsi que les grévistes, entre autres du SCFP, section locale 5454, du STTP et de l'AFPC, très présents dans la région. Ses événements phares, comme la *Journée internationale des droits des femmes*, ont repris avec succès : en 2024, le célèbre 5 à 7 a célébré sa 20^e édition. Le conseil a également maintenu sa présence lors des journées commémoratives du 28 avril et du 1^{er} mai, en innovant avec l'organisation d'une École citoyenne d'été en collaboration avec le Laboratoire de formation populaire de l'Outaouais.

Le conseil est demeuré un acteur incontournable dans les campagnes nationales de la FTQ et a renforcé son rôle de soutien auprès des travailleurs et travailleuses en conflit. Son réseau de délégués sociaux et déléguées sociales a continué de répondre aux besoins grandissants liés à la détresse psychologique et aux conditions de travail.

En Outaouais, la FTQ et son conseil régional sont plus que jamais engagés pour un syndicalisme solidaire, mobilisé et ancré dans la communauté.

Conseillère régionale:
Sophie Desmarais (en remplacement de Jean-Philippe Grenier)



QUÉBEC - CHAUDIÈRE-APPALACHES

Ce bilan reflète une période intense et profondément marquante pour le mouvement syndical de la région. Entre le soutien aux débardeurs en lock-out (près de trois années), la grève des cols bleus (une première en 40 ans), la grève du secteur public et les nombreuses mobilisations en réponse aux attaques antisyndicales du gouvernement Legault avec ces projets de loi n° 89 et n° 69, pour ne nommer que ceux-là, on sent une solidarité vivante et tenace.

Un immense merci à Stéeve Poulin et à tous les délégués sociaux et déléguées sociales pour leur dévouement exceptionnel. Grâce à l'implication des personnes formatrices et à l'appui de Centraide, la priorité donnée à la formation semble porter ses fruits. Offrir ces formations en région est un geste fort qui renforce le tissu syndical local.

Et quel plaisir de voir le conseil régional relancer des traditions conviviales comme le tournoi de golf et une activité familiale. Lier engagement militant et moments de rassemblement, c'est essentiel pour nourrir les liens. Face

aux défis, la mobilisation syndicale dans Québec et Chaudière-Appalaches s'est révélée une force résiliente et solidaire. Elle a démontré que lorsque les travailleuses et

les travailleurs unissent leurs voix, ils peuvent non seulement défendre leurs droits, mais aussi transformer leurs milieux de vie.

Conseiller régional:
Frédéric Brisson(en remplacement de Dominique Couture)

SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN ET HAUT-DU LAC-SAINT-JEAN - CHIBOUGAMAU - CHAPAI

Comme toujours, l'action politique est demeurée une priorité d'actions, que ce soit sur les différents projets de loi affectant les travailleurs et les travailleuses, ou concernant les élections fédérales. Sur les fronts de l'action sociale et communautaire, l'équipe régionale est à l'avant-plan des revendications locales et assure une présence constante dans les coalitions de la société civile, principalement par le biais de Solidarité Populaire 02. Les deux conseils de la région ont été très actifs en soutien aux luttes de leurs membres affiliés lors de leurs négociations collectives.

Le réseau local des personnes déléguées sociales est en constante évolution et demeure un joyau dans la région. Un programme de formation continue et le développement du réseautage sont toujours priorisés, notamment avec le soutien de la Croix-Rouge et de la Caisse d'économie Desjardins de la Métallurgie et des Produits forestiers - Saguenay-Lac Saint-Jean. Pour bonifier le partenariat avec la Croix-Rouge, les conseils ont ratifié une entente pour mettre de l'avant leurs forces et leurs ressources en cas de catastrophe, comme des feux de forêts et des inondations. Le réseau d'entraide sera au cœur de l'action !

L'excellent travail d'Annie Desbiens, à titre d'adjointe administrative et de responsable du comité d'éducation, a permis de consolider une réorganisation des pratiques administratives et de développer de nouveaux outils. Les efforts en mobilisation ont encore été récompensés avec l'affiliation de nouveaux groupes. La demande de formations demeure soutenue et plus diversifiée avec de nouvelles offres comme: *Relation avec les médias, Inclusion des personnes en situation de handicap en contexte syndical, Le rôle des comités de francisation, etc.*



MARTINE DOYON

Un important chantier de rénovation des locaux est en cours au moment d'écrire ces lignes. Le conseil veut également rendre hommage à son premier conseiller régional en nommant la bâtisse à son nom, Rodrigue Lessard.

Conseiller régional: **Marc Maltais**

4.5. Les comités permanents

Pour la soutenir dans certains grands dossiers ou dans l'accomplissement de ses fonctions stratégiques, la FTQ peut compter sur l'expertise et les conseils de 14 comités permanents qui réunissent plusieurs dizaines de membres aux connaissances et aux expertises variées (voir la liste des membres des comités permanents en Annexe 3). Ces comités se réunissent plusieurs fois par année pour échanger sur l'évolution des enjeux qui les concernent, développer une réflexion de fond ou mener des actions en soutien aux interventions de la centrale.

ACTIONS FÉMINISTES

Le comité d'actions féministes regroupe une vingtaine de militantes responsables des actions féministes issues des syndicats affiliés et des conseils régionaux de la FTQ, ainsi que les trois vice-présidentes représentant les femmes au Bureau de la centrale. Ensemble, elles travaillent à inscrire les enjeux féministes au cœur des campagnes, des revendications et des pratiques syndicales. Depuis le dernier Congrès, le comité a multiplié les initiatives sur des enjeux clés : violence conjugale et contrôle coercitif, lecture féministe de la santé et sécurité du travail, préparation et tenue de la *Rencontre triennale en actions féministes*, mobilisations du 8 mars, du 6 décembre, du 30 septembre (*Journée du chandail orange*) et du 4 octobre (veille pour les femmes et filles autochtones disparues et assassinées). Face à la montée de la droite, il a contribué à bâtir une riposte syndicale sensible au genre, tout en coordonnant la participation de la centrale à la Marche mondiale des femmes 2025. Le comité a aussi nourri les réflexions sur la mobilisation régionale, le positionnement de la FTQ à la Commission de la condition de la femme de l'ONU et les dossiers liés à l'équité salariale, aux droits reproductifs, à l'intersectionnalité et à la justice sociale.

Responsables politiques : **Magali Picard, Nadia Aristyl, Maryève Boyer et Nathalie Lapointe**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsables techniques : **Jessica Olivier-Nault et Marie-Lise Drapeau-Bisson**

ALCOOLISME, TOXICOMANIES ET AUTRES DÉPENDANCES

Le comité a pour rôle de conseiller la FTQ sur les orientations, les interventions et les actions de la centrale en matière d'alcoolisme, de toxicomanies et d'autres dépendances, ainsi que des problèmes psychosociaux qui y sont liés. Deux grands dossiers ont fait l'objet d'attention particulière au cours des trois dernières années. Dans un premier temps, une consolidation des travaux sur la question de la déjudiciarisation des drogues au Québec et toute la question de la stigmatisation des consommateurs et consommatrices. Ce thème a d'ailleurs fait l'objet d'une campagne de sensibilisation. Le second dossier concerne le financement des thérapies pour les membres aux prises avec une dépendance liée aux produits mis en marché par les sociétés d'État. Des représentations ont d'ailleurs été faites auprès de ces dernières ainsi qu'au cabinet de l'ancien ministre délégué aux Services sociaux, Lionel Carmant. Les membres du comité ont poursuivi leurs efforts de sensibilisation dans les milieux de travail, notamment en faisant la promotion de la *Semaine nationale de prévention des dépendances* qui se tient chaque année au mois de novembre.

Responsables politiques: **Denis Bolduc et Dany Bolduc**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsable technique: **François Ouellet**

ARBITRAGE DE GRIEFS

En plus de conseiller la FTQ au sujet du droit du travail, ce comité veille à ce que les syndicats partagent leurs expériences et leurs pratiques. Ils échangent des informations sur les arbitres et les décisions rendues, ainsi que sur les particularités des procédures de griefs et d'arbitrages négociées et implantées dans les différentes conventions collectives. Les séminaires sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs constituent chaque année des moments de réflexion sur les pratiques et l'état de la jurisprudence et favorisent le partage d'expérience et le réseautage. Deux arbitres de griefs ont d'ailleurs été invités pour partager les meilleures pratiques selon leurs points de vue. Parmi les sujets qui ont attiré l'attention depuis le dernier Congrès, on retrouve : l'encadrement du temps de travail en droit québécois et le droit à la déconnexion, la psychologie et la gestion des personnalités difficiles, les réalités et les enjeux des peuples autochtones, la gestion algorithmique et la surveillance électronique au travail, la prévention de la violence conjugale ainsi que les droits des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires au Québec. Les présentations des séminaires passés peuvent être consultées sur le site web de la FTQ.

Responsables politiques: **Magali Picard, Anouk Collet et Daniel Cloutier**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsable technique: **Serge Beaulieu**

ASSURANCE-EMPLOI

Le comité d'assurance-emploi de la FTQ a pour mandat de conseiller la FTQ et les syndicats affiliés sur les orientations, les interventions politiques ou publiques et les actions à prendre en matière d'assurance-emploi. Les membres du comité sont bien au fait de la réalité vécue par les chômeurs et chômeuses aux prises avec le programme d'assurance-emploi puisqu'ils et elles agissent comme personnes-ressources sur l'application des mécanismes de ce programme pour leur syndicat ou leur région. Depuis le dernier Congrès, la FTQ a participé à plusieurs rencontres avec des responsables politiques du gouvernement canadien pour faire la promotion de ses revendications dans ce dossier. Le travail de représentation s'est également fait en intersyndical sur la base de la plateforme de revendications communes des centrales. Finalement, la FTQ a joué un rôle déterminant dans la mise sur pied des principales mesures en matière de protection des travailleurs et travailleuses dans le cadre de la guerre tarifaire avec les États-Unis.

Responsables politiques: **Denis Bolduc et Daniel Cloutier**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsable technique: **Alexis Brabant**

DÉCRETS

Créé à la suite du Congrès de 2019, le comité permanent des décrets de convention collective coordonne les actions des affiliés pour protéger la *Loi sur les décrets de convention collective* (LDCC) et promouvoir l'adoption de nouveaux décrets. Dans le dernier triennat, le comité a poursuivi ses efforts pour valoriser ce régime de relations de travail qui permet d'offrir aux personnes salariées d'un secteur, syndiquées ou non, des conditions de travail supérieures aux normes du travail négociées entre un ou des syndicats et des employeurs. Réuni à 14 reprises, le comité a élaboré une plateforme de revendications commune, intensifié les démarches auprès du ministère du Travail et amorcé un dialogue avec les employeurs alliés. Il a aussi mené une analyse critique des délais de traitement des décrets, proposé des pistes pour rehausser les pénalités et élargi ses interventions dans les médias et les forums institutionnels. Alors que des pressions patronales appellent à l'abolition des décrets, le comité a renforcé son plaidoyer politique, consolidé ses appuis et mis sur pied des outils de mobilisation et de sensibilisation.

Rappelons que la FTQ est présente dans 13 des 15 décrets existants.

Responsable politique: **Magali Picard**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsable technique: **Djamila Mones**

ÉDUCATION

Le comité d'éducation est une structure consultative de la FTQ. Il est composé des personnes responsables des activités de formation des syndicats affiliés et des conseils régionaux. Plus spécifiquement, le comité d'éducation a pour mandat de favoriser le partage d'information et les collaborations en matière d'éducation syndicale au sein de la centrale et de réfléchir aux besoins des membres, à l'offre de formation et aux pratiques pédagogiques respectant l'approche expérientielle. Le comité s'intéresse également aux questions relatives à l'éducation des adultes et entretient des liens avec le milieu universitaire. Depuis le dernier congrès, le comité s'est impliqué au Séminaire sur la formation syndicale, où plus d'une centaine de personnes formatrices ont adopté une déclaration commune sur la formation syndicale et son avenir. Le comité planifie et met en œuvre des chantiers qui découlent de cette déclaration, comme accroître l'accessibilité de nos formations à une plus grande diversité de membres et repolitiser la formation syndicale. Il établit aussi les nouvelles formations à concevoir et s'implique dans les travaux. Parmi celles-ci, on retrouve les formations sur la transition juste et sur les travailleuses et travailleurs migrants temporaires. Enfin, depuis le dernier Congrès, le comité veille sur les nouvelles technologies d'apprentissage.

Responsables politiques: **Denis Bolduc, Anouk Collet et David Chartrand**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsable technique: **Myriam Zaidi**

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le comité environnement et développement durable est fortement imbriqué dans les activités du service de l'environnement et de la transition juste. Il a pour objectif de conseiller la FTQ sur des enjeux, activités et pratiques liés à la lutte contre les changements climatiques et à la transition énergétique. Il favorise la diffusion de réflexions et d'outils en faveur d'une transition juste par la centrale et auprès de ses affiliés et membres. Le comité se dote d'un plan stratégique annuel et se réunit plusieurs fois par année. En plus de conseiller la centrale, les membres du comité participent à divers groupes de travail pour mener

à bien les résolutions adoptées aux Congrès de la FTQ qui concernent l'environnement. Ils et elles collaborent également à la réalisation d'activités d'éducation et de mobilisation et rencontrent diverses parties prenantes pour mieux cerner les enjeux climatiques. Depuis le dernier Congrès, les membres du comité ont eu l'occasion de prendre conscience des limites planétaires des ressources naturelles, ainsi que du système économique dans lequel nous vivons, leur permettant de mieux conjuguer la lutte contre les changements climatiques et l'action syndicale.

Responsables politiques: **Denis Bolduc et Pierrick Choinière-Lapointe**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsables techniques: **Patrick Rondeau et Sami Dellah**

ÉQUITÉ ET DROITS DE LA PERSONNE

Créé en 2022, le comité équité et droits de la personne de la FTQ réunit des membres issus de cinq comités de travail: diversité sexuelle, corporelle et de genre; intégration au travail des personnes handicapées; personnes immigrantes; Premières Nations, Métis et Inuits; racisme systémique. Cette composition unique permet de faire dialoguer plusieurs perspectives en quête d'équité dans une approche résolument intersectionnelle. Le comité agit à titre consultatif pour accompagner la FTQ dans la mise en œuvre de politiques et de stratégies structurantes en matière d'équité et de droits de la personne. Il contribue au rayonnement de ces enjeux dans la vie syndicale et au sein des milieux de travail, tout en favorisant le partage d'expertise entre ses membres. Le comité est soutenu techniquement par le service d'actions féministes et d'équité salariale de la FTQ. Parmi ses réalisations, le comité a collaboré à la campagne *Ben là, prends pas ça d'même!*, qui vise à faire reconnaître et à enrayer les microagressions en milieu de travail. Cette initiative met en lumière les impacts psychologiques des microagressions et propose des outils concrets pour les personnes qui en sont témoins, victimes ou auteures.

Responsables politiques: **Magali Picard, Nadia Aristyl, Maryève Boyer et Anouk Collet**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsables techniques: **Jessica Olivier-Nault et Marie-Lise Drapeau-Bisson**

INFORMATION

Les rencontres du comité d'information de la FTQ ont comme objectifs de favoriser le partage des expériences et des pratiques entre les personnes conseillères occupant les mêmes fonctions dans les services de communications des syndicats affiliés et de prendre du recul sur leur travail et le monde des communications en offrant du

perfectionnement sur mesure. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger sur les principaux enjeux ou campagnes sur lesquels la FTQ et les syndicats affiliés travaillent. C'est aussi un lieu privilégié pour développer des synergies entre la centrale et ses affiliés en échangeant sur les différentes expériences et stratégies de communication, tant internes qu'externes. Depuis près de 10 ans, grâce au soutien du Collège FTQ-Fonds, le service des communications de la FTQ offre aux membres du comité d'information des sessions de formation sur mesure.

Responsables politiques: **Denis Bolduc et Sylvie Nelson**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsable technique: **Jean Laverdière**

JEUNES

Le comité des jeunes de la FTQ a pour mandat de conseiller la centrale relativement aux questions touchant les jeunes, notamment en matière de promotion du syndicalisme, de formation syndicale, d'information, d'organisation, de santé et de sécurité et des conditions d'existence des jeunes. À cette fin, le comité réunit les personnes représentant les jeunes au sein des syndicats affiliés, et leurs travaux sont chapeautés par une coprésidence paritaire élue. Le comité des jeunes mène des activités de réseautage, de formation et de mobilisation. Il organise la *Semaine de la relève syndicale* et le *Camp annuel de formation des jeunes*. Depuis le dernier Congrès, le comité s'est penché sur les enjeux liés au racisme systémique, à la lutte contre les changements climatiques, à la santé mentale des jeunes, à la lutte contre le projet de loi n° 59, à la cyberdépendance et au droit à la déconnexion. Le comité a également poursuivi son activisme pour lutter contre l'enjeu intersectionnel de la précarité.

Responsables politiques: **Magali Picard, Sylvie Nelson et Patrick Gloutney**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsable technique: **Patrick Rondeau**

PROMOTION DU FRANÇAIS

Le comité conseille la direction de la FTQ sur les orientations, les interventions et les actions à prendre en matière de francisation et de promotion de la langue française. Il s'assure que les positions syndicales soient largement diffusées et présentes sur diverses tribunes syndicales ou externes (publications spécialisées, colloques, conférences) et dans les médias. Il exerce son rôle-conseil par voie de rapports, de résolutions, d'avis et de recommandations aux instances de la FTQ. Depuis le

33^e Congrès, les membres du comité se sont réunis à neuf reprises pour faire le point sur les enjeux et travaux liés à la défense et à la promotion du français comme langue du travail et en matière de francisation des personnes immigrantes. L'avis du comité a été sollicité dans le cadre du projet de loi C-13 modifiant la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que pour les consultations du gouvernement québécois sur l'avenir de la langue française. Le comité a également apporté son soutien à l'élaboration et à la promotion d'outils et projets de la centrale visant la valorisation de la langue française auprès des milieux de travail et dans les régions du Québec (film *Langue à l'ouvrage*, série baladodiffusée, lexiques terminologiques, etc.).

Responsables politiques: **Denis Bolduc et Sébastien Paquette**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsable technique: **Wilfried Cordeau**

RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

Le comité retraite et assurances collectives soutient l'action de la FTQ et de ses syndicats affiliés afin de promouvoir la sécurité du revenu à la retraite et les régimes d'assurance collective. Se réunissant quatre fois par année, les membres du comité participent à la définition des positions politiques de la FTQ sur ces enjeux et mobilisent les réseaux concernés autour des campagnes en cours. Il contribue à l'organisation de deux événements majeurs: le *Perfectionnement du réseau retraite et assurances*, ainsi que le *Séminaire sur la retraite*. Les dossiers traitant des régimes de retraite et d'assurances demeurent d'actualité. Concernant la retraite, la FTQ s'est prononcée lors de la consultation publique sur le RRQ pour la création d'un Conseil des partenaires de la retraite. Elle s'est opposée à l'augmentation de l'âge d'admissibilité à une rente et aux pénalités accrues lors de départs anticipés. Elle a aussi salué l'adoption de la loi C-228 qui protège mieux les régimes en cas de faillite. Le RRFS-FTQ, régime à prestations déterminées de la FTQ, comptait 19 324 membres au 31 décembre 2024. En matière d'assurances, la FTQ continue de militer pour un régime public et universel d'assurance médicaments.

Responsables politiques: **Denis Bolduc, Pierrick Choinière-Lapointe, Daniel Cloutier, Patrick Gloutney et Yannick Scott**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsables techniques: **Marie-Josée Naud et Martin Trudel Racine**

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Depuis le dernier Congrès, 14 réunions ont eu lieu avec le comité de santé et de sécurité du travail (SST). Le comité a consacré beaucoup d'efforts à suivre les évolutions réglementaires pour donner suite au projet de loi n° 59 et à être consulté sur plusieurs propositions de modifications réglementaires. Les membres ont également saisi cette occasion pour rencontrer des spécialistes dans leur domaine afin d'approfondir leurs connaissances sur des enjeux spécifiques en SST. Le comité a aussi donné la possibilité aux membres affiliés de se réunir pour discuter des outils nécessaires à la négociation d'articles concernant la SST dans les conventions collectives et le processus de conciliation du Tribunal administratif du travail (TAT).

Responsables politiques: **Magali Picard et Daniel Cloutier**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsables techniques: **Annie Landry, Guillaume Lavoie et François Ouellet**

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le comité conseille la direction de la FTQ sur les orientations, les interventions et les actions à prendre en matière de solidarité internationale. Cela concerne les enjeux, activités et projets qui répondent aux positions et valeurs de la centrale, plus particulièrement lorsqu'ils touchent la défense et la promotion des droits de la personne et des libertés syndicales. Depuis le 33^e Congrès, le comité s'est réuni à cinq reprises pour examiner différents sujets et enjeux d'actualité, et échanger sur les actions et attentes des membres et de leurs syndicats en matière de solidarité internationale. Diverses activités ont retenu l'attention et suscité l'intérêt et la participation des membres du comité, notamment le 50^e anniversaire du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et les États généraux de la solidarité internationale. Enfin, la situation politique dans plusieurs pays (Haïti, Palestine, Argentine, Salvador, Mexique, États-Unis) a fait l'objet de discussions, de même que la présence de la FTQ et de ses affiliés dans divers forums internationaux, tels que les conférences internationales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT), la Confédération syndicale internationale (CSI) ou encore le Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises (RCRCE).

Responsables politiques: **Magali Picard, Pierrick Choinière-Lapointe, Sylvie Nelson et Sébastien Paquette**

Directeur général : **Yvon Barrière**

Responsable technique: **Wilfried Cordeau**

4.6. Le personnel et les services

La FTQ se déploie à l'échelle du Québec grâce une équipe professionnelle d'une cinquantaine de personnes dévouées, intègres et compétentes, réparties dans une dizaine de services et fonctions.

ACTIONS FÉMINISTES ET ÉQUITÉ SALARIALE

Le service d'actions féministes et d'équité salariale défend les droits des femmes et promeut l'égalité dans toutes ses dimensions. Il élabore les positions féministes de la centrale, soutient les comités permanents et les vice-présidentes représentant les femmes et agit comme référence en matière d'intersectionnalité et d'équité. Il traite notamment des enjeux touchant les Premiers Peuples et les droits de la personne, conformément aux mandats reçus. Le service contribue à décloisonner les luttes, en croisant les revendications féministes avec celles des groupes en quête d'équité. Il représente la FTQ dans divers espaces syndicaux, communautaires et institutionnels, pour faire entendre la voix des femmes membres et porter les revendications de la centrale. Il coordonne des événements clés comme le 8 mars, le 6 décembre, le 30 septembre, le 4 octobre, l'École féministe et la Rencontre triennale. Il a aussi lancé deux campagnes majeures : sur les microagressions et sur l'inclusion en milieu syndical et de travail.



Membres de l'équipe : Jean Laverdière, Catherine Veillette, David Francke-Robitaille, Alexis Brabant.
Absents de la photo : Orian Labrèche et Nellie Brière.

produit du matériel vidéo, coordonne les travaux du comité d'information de la FTQ, soutient le travail de diffusion de l'information des services et des syndicats affiliés et participe à différentes coalitions. Enfin, le service produit le journal *Le Monde ouvrier*, la plus ancienne publication syndicale au Québec et au Canada (elle paraît depuis 1916), édité trois fois par année à plus de 30 000 exemplaires.

COMPTABILITÉ ET SOUTIEN INFORMATIQUE

Le service de la comptabilité assure la gestion des finances de la FTQ : la tenue de livres, la gestion de la paie, les encaissements et la facturation. Cette équipe soutient le travail du directeur général et du secrétaire général qui ont comme responsabilités la gestion du personnel et l'application de la convention collective. Elle doit également veiller à tenir à jour la liste des affiliés et la perception des cotisations, pour approximativement 5 000 sections locales et les 33 syndicats nationaux que



Membres de l'équipe : Mathilde Caramagno, Stéphanie Bergeron et Élaine Jacob.
Absents de la photo : Guillaume Lévesque et Ange Vaho.

COMMUNICATIONS

Responsable d'informer les membres et le grand public, le service des communications veille à la diffusion des positions et des actions de la centrale et des syndicats affiliés. À cette fin, il coordonne les relations de presse, alimente le site Web de la centrale et les médias sociaux,

compte la FTQ. Le service des technologies de l'information accompagne l'organisation dans la gestion, la protection et l'intégrité de ses ressources informationnelles.

DIRECTION

L'équipe de la direction a pour fonction de soutenir les deux personnes dirigeantes élues (présidente et secrétaire général) ainsi que le directeur général dans leur travail quotidien, qui est fait de réunions, d'entrevues avec les médias, de déplacements à l'extérieur de Montréal, de nombreux appels téléphoniques, de préparation des instances régulières ou exceptionnelles, de coordination de nombreux dossiers et activités, de rédaction de lettres, de rapports, de procès-verbaux, etc.



GABRIEL FOURNIER

Membres de l'équipe : Isabelle Touchette, Josée Daoust, Mouna Kamel et Yvon Barrière.

ÉDUCATION

Le service de l'éducation forme les personnes formatrices pour les syndicats affiliés et les conseils régionaux. Il veille



FTQ

Membres de l'équipe : Première rangée : Rachel Michaud, Marie-Josée Naud, Manon Fournier, Isabelle Coulombe, Myriam Zaidi, Marie-Claude Groulx et Nicole Leblanc. Deuxième rangée : Martin Trudel Racine, Caroline Mallette, Serge Beaulieu, Jean-Sébastien Labelle et Marie-Hélène Gauthier.

à leur perfectionnement pédagogique, à concevoir de nouvelles formations, à la mise à jour de celles-ci, et à réunir régulièrement le comité d'éducation de la FTQ avec l'aide duquel les orientations, les besoins et l'offre de formations sont discutés. Il est également responsable de la coordination du Collège FTQ-Fonds qui offre de la formation avancée ou spécialisée. S'ajoute à ces fonctions la coordination de divers réseaux tels que ceux des membres siégeant à des caisses de retraite, des plaideurs et des personnes représentantes de la FTQ siégeant à des organismes régionaux et locaux de développement socioéconomique entre autres.

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE

Le service de l'environnement et de la transition juste favorise l'intégration des enjeux climatiques et environnementaux aux priorités syndicales. Le service agit à plusieurs niveaux - international, fédéral et provincial - en menant des actions de plaidoyer pour des politiques ambitieuses qui placent les travailleurs et travailleuses au cœur des décisions. Il mobilise les milieux de travail en proposant des outils, des formations et des projets d'accompagnement. Ces projets permettent de concevoir des initiatives pour décarboner les activités, protéger les emplois et améliorer les conditions de vie des membres et de leurs communautés. En parallèle, le service tisse des partenariats stratégiques avec des organisations environnementales, des réseaux syndicaux, des experts et expertes, ainsi que des acteurs économiques. Il couvre, entre autres, les dossiers suivants: transport, industries, énergie et économie. Grâce à une approche basée sur la concertation et la communication, le service s'assure que la transition socio-écologique soit un levier de progrès social.



FTQ

Membres de l'équipe : Sami Dellah, Joelle Vescovi et Patrick Rondeau.

FRANCISATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le service de la francisation élabore des activités de sensibilisation, d'information et de formation à l'intention des travailleurs et des travailleuses, particulièrement les membres des comités de francisation, afin de les outiller pour participer à la francisation de leur milieu de travail. De plus, l'équipe du service coordonne des tables sectorielles (télécommunications, aérospatiale et automobile), organise des activités et conférences, anime la *Semaine du français au travail*, produit et diffuse des outils et campagnes d'information et de sensibilisation à l'intention des travailleurs et des travailleuses. En matière de solidarité internationale, conformément à la Déclaration de politique adoptée en 1984, la FTQ contribue à la coopération et au développement internationaux auprès d'organisations syndicales étrangères, et assure une représentation à diverses instances. Elle voit à la coordination, à la formation et à la mobilisation de ses affiliés sur les enjeux internationaux touchant la justice sociale, les droits de la personne ou les libertés syndicales.



FTQ
Membres de l'équipe: Jean-François Touchette et Daniel Martel.

L'équipe est également mobilisée lors de tous les grands déploiements de la centrale (colloques, Congrès, manifestations, etc.) pour participer à la logistique des événements.

MOBILISATION

Créé au cours du dernier mandat, le service de la mobilisation est actuellement porté par une seule personne conseillère et son adjointe administrative. Il a pour mandat de coordonner les campagnes de mobilisation et d'action politique nationale, de soutenir et de conseiller les syndicats affiliés ainsi que les conseils régionaux dans leurs efforts pour mobiliser les membres autour des enjeux syndicaux, sociaux, économiques et politiques. Il conçoit du matériel militant, accompagne les actions sur le terrain et contribue au développement de stratégies. Le service assure également l'animation du comité de mobilisation de la FTQ et représente la centrale au sein de diverses coalitions intersyndicales. En collaboration avec les autres services de la FTQ, il vise à renforcer le rapport de force syndical et à outiller les militantes et militants pour passer à l'action.



FTQ
Membres de l'équipe: Wilfried Cordeau et Fama Guirassy (en remplacement de Rachel Michaud).

IMPRIMERIE

L'imprimerie est un service névralgique à la FTQ. Les besoins en matière sont importants: documents pour les instances, cahiers de formation, publications, dépliants, affiches, etc. Cela dit, l'équipe de l'imprimerie fait beaucoup plus : elle gère les stocks de matériel promotionnel qui accompagne inévitablement les multiples campagnes de la FTQ, les achats pour la FTQ ainsi que les soumissions pour les articles promotionnels. On peut également ajouter les éléments audiovisuels à ce vaste champ d'activités, puisque l'imprimerie collabore étroitement avec les différents services pour combler leurs besoins audiovisuels dans l'organisation des événements.



FTQ
Membres de l'équipe: Joelle Vescovi et Magali Giroux.

RÉCEPTION

La réception est la porte d'entrée de la FTQ et la personne au poste d'adjointe administrative-réceptionniste est la majorité du temps la première et unique personne à qui parleront les centaines de personnes appelantes chaque année. Également, l'adjointe à la réception sera le premier visage que verront les visiteurs se présentant à la réception, lesquels recevront un accueil chaleureux, professionnel et courtois.

Membre de l'équipe : Fama Guirassy (en remplacement de Rachel Michaud).

RECHERCHE

Le service de la recherche réalise des travaux d'analyse critique sur les enjeux sociaux et économiques touchant la société québécoise, le marché du travail et les relations du travail. Il produit des notes, rapports et documents de réflexion qui alimentent les débats internes et éclairent les prises de position de la centrale. Le service soutient également le travail des personnes dirigeantes dans la mise en œuvre des priorités de la centrale, le suivi des grands dossiers de société, et lors d'interventions publiques ou de représentation officielles. Le Centre de documentation regroupe les publications de la FTQ et une vaste collection de documents provenant de diverses sources sur les politiques sociales et économiques, les droits des travailleurs et des travailleuses, et les différents thèmes abordés par la centrale au cours de ses activités. Le répertoire du Fonds des archives de la FTQ rassemble les procès-verbaux des instances (Congrès, Bureau et Conseil général), les rapports d'activité, ainsi que les positions adoptées sur divers enjeux. Véritable gardien de l'histoire de la FTQ, le Centre de documentation conserve l'évolution des positions politiques de la centrale. Il est une ressource essentielle pour définir les politiques d'aujourd'hui.



Membres de l'équipe : Djamila Mones, Nicole Leblanc, Lucie Enel et Colin L'Ériger

RÉGIONAUX

L'équipe compte 11 conseillères et conseillers régionaux affectés à des territoires considérables, qui couvrent parfois plus d'un conseil régional. Représentants officiels de la FTQ dans leur région, ils et elles sont aussi au service des conseils régionaux dont ils et elles appuient le travail. Polyvalents, ils et elles sont appelés à intervenir au pied levé sur toutes les questions qui touchent les membres et les syndicats affiliés de la FTQ dans leur région. Ils et elles ont la responsabilité de diffuser les politiques de la FTQ, de susciter des activités de mobilisation, et assurent une présence constante de la centrale aux tables locales et régionales où se discutent les enjeux de main-d'œuvre et de développement socioéconomique. Les « régionaux » sont présents lorsqu'une section locale vit un conflit et quand des mises à pied ou des fermetures surviennent. Ils et elles coordonnent alors les efforts de solidarité pour les travailleurs et les travailleuses qui se retrouvent à la rue (voir section 4.4).

Membres de l'équipe : Chantal Bertrand, Yves-Aimé Boulay, Stéphane Brin, Frédéric Brisson (en remplacement de Dominique Couture), Gilles Chapadeau, Sami Della, Sophie Desmarais (en remplacement de Jean-Philippe Grenier), Esteben Harguindeguy, Pascal Langlois, Ricky Lewis et Marc Maltais.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Au sein de la centrale, le service de la santé et de la sécurité du travail (SST) appuie et encadre le travail de plusieurs centaines de militants et de militantes qui interviennent dans ce dossier. Il appuie techniquement les travaux du comité FTQ sur la santé et la sécurité du travail et les lésions professionnelles, il organise de façon



Membres de l'équipe : Annie Landry, Jessica Trépanier St-Georges et Guillaume Lavoie. Absent de la photo : François Ouellet.

régulière des événements afin d'animer le réseau interne de la FTQ en matière de SST et il fait circuler les connaissances. Son équipe représente la FTQ à de nombreux comités paritaires ou gouvernementaux, ainsi qu'à l'Organisation internationale du travail. Le service traite également les dossiers liés à l'alcoolisme, aux toxicomanies et autres dépendances, et coordonne le réseau d'entraide syndicale (délégués sociaux et déléguées sociales). De surcroît, le service assure la gestion des dossiers, activités et représentations de la centrale relatifs aux questions d'immigration et aux travailleurs et travailleuses temporaires. Il veille à développer les positions de la centrale en la matière et à en faire la promotion, notamment en assurant une présence auprès des groupes sociaux et communautaires.

LES DÉPARTS À LA RETRAITE

Depuis le dernier Congrès, certains membres du personnel de la FTQ ont pris leur retraite, parfois après plusieurs années de service. Sans leur dévouement quotidien, la centrale ne serait pas la même aujourd'hui. Au nom de ses membres, la FTQ tient à saluer la contribution remarquable de ces confrères et consœurs et à leur souhaiter une très belle retraite.

En 2008, **Daniel Demers** s'est joint au service de la santé et sécurité du travail de la FTQ. Ce grand militant syndical et défenseur de la santé et sécurité a été la force tranquille du service et un confrère respecté pour son engagement.

Après 33 ans comme conseillère au service de la recherche de la FTQ, **Lise Côté** prend une retraite amplement méritée. Arrivée en 1990, elle choisit de mettre son expertise et ses connaissances au service de la plus grande centrale syndicale du Québec, et ce, pour le reste de sa carrière.

Depuis 2005, **Gilles Chapadeau** était le conseiller régional de la FTQ en Abitibi-Témiscamingue. Il a œuvré dans les différentes sphères du monde syndical pendant plus de 20 ans au niveau local, national et international.

Anne-Marie Nadeau a joint l'équipe de la FTQ en mai 2017 à titre de directrice des finances. Ses vingt ans d'expérience dans le domaine de la gestion financière et de la comptabilité ont permis de structurer le service de la comptabilité de la FTQ de manière organisée et efficace.

DES NOUVEAUX DÉFIS

Depuis le dernier Congrès, certains membres du personnel de la FTQ ont décidé d'aller relever de nouveaux défis. La FTQ tient à souligner leur contribution remarquable et leur souhaite bonne chance dans leurs nouveaux défis.

En novembre 2023, **Rima Chaaban** a quitté la FTQ pour occuper le poste de directrice du Centre de formation économique et du Fonds étudiant du Fonds de solidarité FTQ. Arrivée en 2008, Rima a occupé différents postes de conseillère, notamment aux communications, à la francisation et à l'éducation.

Karine Crépeau avait joint le service de l'éducation comme conseillère au début 2024. Lors de son mandat, elle a mis à jour différentes formations existantes et en a également conçu des nouvelles. Elle retourne au bercail, à la FIQ, pour y poursuivre son chemin de formatrice au service de l'éducation.

Michel Du Cap s'était joint à l'équipe de l'éducation de la FTQ à titre de conseiller pendant la pandémie. Sa grande compétence d'animation, sa connaissance fine des nouvelles technologies et son professionnalisme ont fait de lui un collègue très estimé au sein de son équipe.

Après 17 années à la FTQ, **Isabelle Gareau** se lance maintenant dans une nouvelle aventure au Fonds de solidarité FTQ comme conseillère au service des relations avec les travailleuses et travailleurs dans les entreprises. À la FTQ, elle a œuvré au service des communications de 2006 à 2019. En 2019, elle devient conseillère politique à la direction, poste où elle a su faire l'unanimité.

Yuriko Hattori a été l'adjointe au service de la recherche pendant plus de 10 ans où elle s'est démarquée par son professionnalisme et sa bonne humeur. Elle a récemment décidé de prendre un nouvel envol comme enseignante du français langue seconde aux adultes.

Militant de longue date et avocat en droit du travail, **Hans Marotte** est arrivé en 2021 à la FTQ. Il a notamment occupé le poste de conseiller politique et de directeur général. Il poursuit son chemin au sein de l'équipe du Fonds de solidarité FTQ.

Conseillère au service de la recherche depuis 2021, **Lucie Morissette** a travaillé sur les dossiers portant sur les relations de travail et syndicalisme, les décrets de conventions collectives, l'organisation du travail et les changements technologiques. Lucie retrouve son *alma mater* et retourne à l'enseignement à HEC Montréal.

LA FTQ EN DEUIL

C'est toujours avec tristesse que la FTQ accueille la nouvelle d'une disparition. Nombreuses sont les personnes dévouées et marquantes qui, malheureusement, nous quittent toujours trop tôt. En deuil, la FTQ tient à souligner la contribution de certaines d'entre elles, et à honorer leur mémoire. La centrale offre ses condoléances aux familles et aux proches endeuillés.



FTQ

Johanne Deschamps (1954-2024)

Johanne Deschamps a été la première femme à occuper le poste de conseillère politique à la FTQ. Précédemment, elle a travaillé pendant plus de 25 ans en donnant de la formation syndicale. Elle a dédié sa carrière à la défense des droits des travailleuses et des travailleurs, toujours préoccupée par la situation des femmes dans les milieux de travail. En incarnant un modèle de leadership, elle a donné le goût à de nombreuses femmes de faire entendre leur voix et de prendre part à l'action syndicale.



FTQ

Alain Harrisson (1956-2024)

Fervent militant syndical, Alain Harrisson a été le conseiller régional de la FTQ dans la région du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine. Après une carrière au sein du Syndicat canadien des communications de l'énergie et du papier (SCEP), maintenant le syndicat Unifor, Alain a été conseiller syndical de la FTQ dans sa région de 1999 jusqu'à sa retraite en 2020.



FTQ

Rodrigue Lessard (1937-2024)

Rodrigue Lessard a été le tout premier conseiller régional du Saguenay - Lac-Saint-Jean au sein de la grande famille FTQ de 1978 à 1999. Rodrigue a commencé son militantisme syndical à titre de président de la section locale 50 du Syndicat canadien des travailleurs du papier (SCTP) alors qu'il était inspecteur de papier à la papeterie Abitibi-Price de Kénogami.

5. La situation des femmes à la FTQ

Mise à jour des données statistiques sur la présence des femmes à la FTQ

En 2013, le *Rapport final du comité mixte sur le portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés* a été adopté à l'unanimité. Depuis, une évaluation de la situation des femmes à la FTQ est effectuée lors des Congrès de la centrale. Ces mises à jour permettent de brosser un portrait de la représentation des femmes dans les instances, les activités et au sein du personnel de la centrale, d'évaluer le progrès effectué et d'effectuer des recommandations pour améliorer la représentation féminine au sein de la centrale, notamment en adoptant des mesures visant à rendre nos pratiques et notre fonctionnement plus égalitaires.

Les données de la présente mise à jour sont analysées en fonction des évaluations antérieures de la FTQ¹, qui établissent que les femmes représentent environ 37 % des membres de la centrale. Les données présentées dans cette mise à jour couvrent la période se terminant le 1^{er} juin 2025.

Principales conclusions de cette mise à jour

A. Instances décisionnelles

La présence des femmes dans les deux instances décisionnelles les plus importantes entre les congrès, soit le Bureau de direction et le Conseil général, a diminué pour le premier et a augmenté pour le second. La proportion de femmes au Bureau de direction de la FTQ était, en juin 2025, légèrement inférieure à la proportion de femmes dans l'effectif global. C'est une donnée à surveiller, car les avancées sont fragiles et les reculs sont toujours possibles. En d'autres mots, les efforts collectifs doivent être maintenus.

La proportion de femmes au Conseil général varie de manière non linéaire dans le temps. Toutefois, on note un écart important entre leur représentation au Conseil général, près de 29,4 % en juin 2025, et leur présence dans les effectifs. Comme les membres de cette instance sont nommés par les syndicats nationaux et les conseils régionaux, il est tout à fait possible d'augmenter leur participation. On ne saurait trop souligner l'importance pour les syndicats nationaux et les conseils régionaux de s'engager en ce sens.

Depuis quelques Congrès, la présence des femmes à la FTQ plafonne entre 25 % et 30 %. Or, pour que le Congrès reflète réellement la composition de nos effectifs, il faut briser ce plafond. La clé est entre les mains des syndicats affiliés et des conseils régionaux, responsables de constituer leurs délégations. En choisissant d'y inclure davantage de femmes, ils peuvent faire toute la différence et ouvrir la voie à une participation qui soit enfin à la hauteur de la place qu'occupent les femmes dans notre centrale.

B. Instances de consultation ou de réflexion

Sur les comités, la présence des femmes est assez inégale. On remarque toutefois une progression positive de la présence des femmes dans près de la moitié des comités permanents entre 2010 et 2025. Il faut se réjouir que les stratégies syndicales proactives aient permis une meilleure intégration des femmes dans ces instances.

Trop souvent encore, les femmes sont sous-représentées dans les activités de réflexion et de consultation de la FTQ. Pourtant, leur présence est essentielle : elle enrichit les débats, renforce la vitalité des instances de la centrale et permet de mieux saisir les enjeux qui les concernent directement. Accroître leur participation n'est pas seulement souhaitable, c'est une condition pour que les discussions soient pleinement représentatives et que les décisions portent la voix de toutes et tous.

C. Formations

La formation de la relève féminine est un levier essentiel pour favoriser le cheminement et la progression des femmes dans les structures syndicales. Or, des défis persistent. Les femmes demeurent généralement sous-représentées dans certaines formations de base, notamment celles portant sur la retraite. Pour les cours spécialisés, même si le portrait est parfois difficile à établir, on constate que, dans la majorité des cas, la participation des femmes atteint ou dépasse leur proportion dans l'effectif global. Ces avancées sont encourageantes, mais elles rappellent aussi qu'il faut poursuivre et intensifier nos efforts collectifs afin de consolider cette progression.

D. Personnel de la FTQ

Dans son rapport de 2016, le secrétaire général soulignait la volonté de la FTQ d'embaucher davantage de femmes conseillères. Aujourd'hui, celles-ci représentent 41 % de l'équipe. Ce résultat témoigne d'un réel progrès, mais il ne doit pas masquer une réalité : leur proportion a connu des hauts et des bas au fil des années. Autrement dit, les

1. cf. FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC, recommandation n°2, « Rapport final du comité mixte sur le portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés », 2013.

acquis ne sont pas garantis et peuvent reculer si nous relâchons nos efforts. Pour assurer une représentation féminine stable et durable, il est donc essentiel de maintenir des pratiques d'embauche attentives et volontaristes.

A. Instances décisionnelles

Tableau 1

**Nombre d'hommes et de femmes et pourcentage de femmes déléguées dans les Congrès de la FTQ
Évolution historique (1989 à 2023)**

	Hommes	Femmes	Personne non-binaire	Pas de précision quant au genre	Total	Femmes (%)
1989	941	314	s.o.	s.o.	1 255	25,0
2010	1 249	473	s.o.	s.o.	1 722	27,5
2013	1 102	369	s.o.	s.o.	1 471	25,1
2016	595	231	s.o.	s.o.	826	28,0
2019	698	289	1	38	1 026	28,2
2023	725	332	6	50	1 113	29,8

s.o. : sans objet parce que le genre n'était pas demandé aux personnes participantes lors de l'inscription.

Le tableau 1 illustre la progression de la présence des femmes déléguées aux Congrès de la FTQ depuis les années 1980. Après un faible recul en 2013, leur participation est repartie à la hausse pour atteindre un peu plus de 28 % en 2019. Cette progression témoigne d'un engagement réel, mais elle demeure en deçà de la représentativité que l'on devrait viser, sachant que les femmes représentent environ 37 % des effectifs de la centrale. Autrement dit, malgré des gains indéniables, une femme sur dix manque encore à l'appel pour que le Congrès reflète fidèlement la composition de nos membres. Ce décalage rappelle que des efforts soutenus sont nécessaires et que chaque syndicat et conseil régional détient une part de la solution en constituant des délégations plus représentatives.

Tableau 2

Nombre d'hommes et de femmes, et pourcentage de femmes au Bureau de direction et au Conseil général de la FTQ, 2010 à 2025

Bureau	Hommes	Femmes	Total	Femmes (%)
2010	15	3	18	16,7
2013	13	5	18	27,8
2016	12	5	17	29,4
2019	10	7	17	41,2
2022	10	7	17	41,2
2025	11	6	17	35,3

Le tableau 2 met en lumière deux réalités contrastées. Du côté du Bureau de direction, la progression a été spectaculaire : la proportion de femmes est passée de 17 % en 2010 à 41 % en 2019. Toutefois, depuis, un plafond semble avoir été atteint. En 2022, on observe une stabilité autour de 41 %, voire un léger recul, ce qui rappelle que les avancées peuvent s'essouffler si elles ne sont pas activement consolidées. Cette situation illustre bien l'existence d'un « plafond » que la centrale doit collectivement chercher à dépasser.

Conseil général	Hommes	Femmes	Total	Femmes (%)
2010	116	24	140	17,1
2013	110	29	139	20,9
2016	107	36	143	25,2
2019	104	34	138	24,6
2022	91	24	115	20,9
2025	89	37	126	29,4

Au Conseil général, la tendance est plus instable : après une progression encourageante jusqu'en 2016, la proportion de femmes a reculé à 21 % en 2022, soit un retour à des niveaux observés 10 ans plus tôt. Ces variations rappellent que la représentativité des femmes n'est jamais acquise et dépend directement des choix posés par les syndicats affiliés et les conseils régionaux dans la désignation de leurs personnes déléguées. L'expérience du Bureau démontre cependant que des changements réels sont possibles lorsque des moyens concrets sont mis en place.

B. Instances de consultation ou de réflexion

Tableau 3

Participation des femmes dans les comités permanents de la FTQ en activité en 2025 - Évolution entre 2010 et 2025

	2010 %	2013 %	2016 %	2019 %	2022 %	2025 %
Actions féministes	100,0	100,0	100,0	93,3	93,3	100,0
Alcoolisme, toxicomanies et autres dépendances	41,7	38,1	52,4	36,4	34,8	42,3
Arbitrage de griefs	13,3	26,7	33,3	40,0	56,3	37,5
Assurance-emploi	----	31,6	31,3	20,0	14,3	12,5
Décrets	----	----	----	----	----	40,0
Éducation	37,5	38,9	38,1	33,3	44,4	57,1
Emploi	23,5	38,5	----	----	----	----
Environnement et développement durable	7,7	16,7	23,1	28,6	22,7	24,0
Équité et droits de la personne	----	----	----	----	----	30,8
Information	35,3	46,2	40,0	43,8	44,4	60,0
Jeunes	40,0	32,0	23,8	40,0	38,5	41,2
Promotion du français	----	33,3	45,5	66,7	53,8	35,7
Régimes de retraite et d'assurances	0,0	11,1	17,6	35,3	22,2	18,8
Santé et sécurité du travail	40,0	36,1	39,4	43,8	38,9	36,8
Solidarité internationale	42,9	35,7	30,8	38,5	54,5	38,5
Participation moyenne dans les comités actifs: avec actions féministes	34,7	37,3	39,6	43,3	43,2	41,1
sans actions féministes	28,2	32,1	34,1	38,8	38,6	36,6

La présence des femmes dans les comités a beaucoup fluctué au fil des années, mais le tableau 3 montre un signal clair : une progression positive dans plus de la moitié d'entre eux entre 2010 et 2025. Cette avancée est d'autant plus significative qu'elle s'observe aussi dans des espaces traditionnellement perçus comme masculins, tels que l'arbitrage de griefs, l'environnement et le développement durable, ou encore les régimes de retraite et d'assurances.

En incluant le comité d'actions féministes (CAF-FTQ), composé presque exclusivement de femmes, la participation moyenne est passée de 34,7% en 2010 à 41,1% en 2025, dépassant ainsi la proportion des femmes dans l'effectif global de la FTQ (37%). Même en excluant le CAF-FTQ, la tendance reste encourageante : la moyenne grimpe de 28,2% à 36,6% sur la même période. Ces progrès confirment que des changements réels sont possibles lorsque des efforts ciblés sont déployés.

Cependant, des zones de fragilité persistent. Les comités liés à l'assurance-emploi, à l'environnement et au développement durable, ainsi qu'aux régimes de retraite et d'assurances continuent d'afficher une sous-représentation marquée des femmes. Ces espaces doivent devenir des priorités d'action si on veut consolider et élargir les acquis.

Tableau 4

Pourcentage de femmes dans les activités FTQ - Rencontres, séminaires, journées de réflexion - 2022 à 2025

	2022	2023	2024	2025
Camp d'orientation des jeunes de la FTQ	s.o.	23,5	s.o.	s.o.
Camp de formation des jeunes (annuel)	32,3	38,9	38,9	s.o.
Colloque en santé et sécurité du travail (annuel)	s.o.	26,9	36,3	s.o.
Conférence nationale de DS (aux cinq ans)	----	43,4	----	----
École féministe	----	----	100	----
Journée de formation sur les nouveaux enjeux de l'emploi	35,1	s.o.	s.o.	s.o.
Journée de réflexion sur les dispositions de dérogation	s.o.	34,1	s.o.	s.o.
Journées de réflexion sur le racisme systémique	s.o.	s.o.	55,1	s.o.
Rencontre des membres des comités de francisation (annuelle)	28	40	44,6	31,5
Rencontre nationale DLR	s.o.	26,7	s.o.	s.o.
Rencontres régionales des délégués sociaux et déléguées sociales CR FTQ	33,8	35	36	38,5
Séminaire sur la formation syndicale (aux trois ans)	----	34,4	----	----
Séminaire sur la retraite (annuel)	26,3	20,3	22,5	30,9
Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs (annuel)	45,8	39,2	45	36,6
Session de réflexion des directions syndicales (aux deux ans)	----	29,5	----	41,9
Session intensive pour personnes conseillères et élues	20	s.o.	54,5	64,7
Triennale de réflexions féministes (trisannuel)	----	----	97,5	----

---- L'activité ne se tient pas de façon annuelle.

Le tableau 4 met en lumière une participation des femmes qui varie fortement selon le type d'activité. Dans certains cas, leur présence est très importante, comme au Colloque en santé et sécurité du travail ou au Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs. Ces exemples démontrent que les femmes s'engagent activement lorsque les thèmes rejoignent directement leurs réalités et leurs préoccupations.

À l'inverse, d'autres activités, comme les séminaires sur la retraite ou les sessions de réflexion des directions syndicales, suscitent une participation plus faible. Ce constat ne remet pas en cause l'organisation ou l'accessibilité de ces espaces, mais souligne plutôt la nécessité de mieux comprendre les freins ou les facteurs qui influencent l'intérêt et l'engagement des femmes.

Dans l'ensemble, la tendance demeure en dents de scie: encourageante dans certains cas, préoccupante dans d'autres. Pour consolider les acquis, il sera essentiel de développer des stratégies ciblées afin de soutenir une participation plus constante et représentative dans toutes les activités de la centrale.

C. Formations

Tableau 5

Pourcentage de femmes dans les formations offertes par la FTQ et le Collège FTQ – Fonds depuis 2022

	2022 (%)	2023 (%)	2024 (%)	2025 (%)
Formations FTQ				
Formation et perfectionnement des formateurs et formatrices	28	27,9	26,9	36,7
Formation de base - retraite	37,5	22,4	23,1	29
Collège FTQ – Fonds				
Participants et participantes	21,1	29,5	42,1	58,6
Conférenciers et conférencières	29,7	28,6	0	62,5

La représentation des femmes au Collège FTQ-Fonds a connu une progression marquée au cours du dernier triennat, un résultat très encourageant. Ce lieu de formation est stratégique: il permet de développer un leadership syndical solide et de doter les participantes d'outils pour renforcer nos revendications sociales et la place du mouvement syndical dans la société québécoise. La forte présence des femmes au Collège est donc une excellente nouvelle qu'il faudra consolider pour les années à venir.

En parallèle, la participation des femmes aux formations de base sur la retraite demeure insuffisante. Ces formations jouent pourtant un rôle clé dans le parcours syndical. Rehausser leur présence à ce chapitre doit être une priorité pour assurer une progression plus complète et cohérente de la relève féminine.

Tableau 6

Pourcentage de femmes dans les cours spécialisés offerts par la FTQ depuis 2022

Cours spécialisés	2022 %	2023 %	2024 %	2025 %
Action syndicale en rancisation	20	40	26,7	21,3
Actions en prévention : ergonomie et contaminants	s.o.*	21,4	s.o.	s.o.
Atelier sur les recours en matière d'assurances collectives	40,6	60	40,6	32,3
Calcul des coûts dans le processus de négociation	23,5	33,3	7,1	9,1
Calcul des coûts dans le processus de négociation: atelier d'introduction à Excel	s.o.	75	0	s.o.
Comprendre pour agir en assurances collectives	s.o.	28,6	36,4	s.o.
Élections fédérales - Rencontre avec député-es	s.o.	s.o.	s.o.	20,7
Équité, diversité et inclusion en contexte syndical	s.o.	68,4	s.o.	s.o.
Évaluation des tâches	30,8	54,2	44,6	45,5
Féminisme intersectionnel et syndicalisme	s.o.	s.o.	s.o.	78,6
La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise	25	41,7	25	33,3
La retraite: une approche syndicale - Le financement des caisses de retraite à prestations déterminées	s.o.	27,3	s.o.	10
La retraite: une approche syndicale - Le financement des régimes de retraite à PD des secteurs municipal et universitaire	s.o.	s.o.	14,3	s.o.
La retraite : une approche syndicale - Les placements dans une caisse de retraite	20	0	0	11,1
Négocier le RRFS-FTQ	s.o.*	s.o.	39,5	19,2
Pharmacies postales - Mesure de contrôle des coûts	s.o.	24,6	50	s.o.
Plaideurs et plaideuses au TAT	56,3	28,6	5,9	35
Rédaction de résolutions	52,4			
Règles de preuve et procédure	7,7	34,5	16	20
Relations avec les médias	s.o.	29,6	s.o.	s.o.
Semaine de la relève syndicale	s.o.	54,5	s.o.	30,6
Syndicalistes: actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions	s.o.	6,3	s.o.	s.o.

* Il est à noter que des activités ont été annulées à cause de la COVID.

Le tableau 6 montre des variations importantes de la présence des femmes dans les cours spécialisés offerts par la FTQ, selon le type de formation et la période. Bien qu'il soit difficile d'établir un portrait précis, il est possible de constater que pour la plupart des formations, la participation des femmes était près ou supérieure à la proportion de femmes dans l'effectif global. La formation

jouant un rôle déterminant dans la capacité des femmes à faire entendre leur voix, la FTQ rappelle l'importance pour les directions syndicales de favoriser la participation des femmes dans l'ensemble des formations.

D. Personnel de la FTQ

Tableau 7

Nombre d'hommes et de femmes, et pourcentage de femmes qui occupent un poste de personnes conseillères syndicales à la FTQ - 2010 à 2025

	Hommes	Femmes	Total	Femmes (%)
2010	25	15	40	37,5
2013	20	15	35	42,8
2016	23	9	32	28,1
2019	18	13	31	41,9
2022	20	13	33	39,4
2025	20	14	34	41,2

Le tableau 7 montre que la proportion de femmes conseillères à la FTQ a beaucoup varié depuis 2010, oscillant entre des reculs marqués et des progrès notables. Après une baisse importante observée en 2016, où elles ne représentaient que 28 % de l'équipe, de nouvelles embauches ont permis de ramener leur proportion à 41 % en 2025. Ce résultat témoigne de la capacité de la centrale à corriger rapidement le tir lorsqu'elle se fixe des objectifs clairs en matière de diversité.

Cette variation dans le temps rappelle toutefois une réalité : les acquis ne sont jamais définitifs. La représentation des femmes peut stagner ou reculer si les efforts ne sont pas constants. Pour assurer une présence stable et durable, il importe de maintenir une attention soutenue lors des embauches, d'offrir des conditions propices à la rétention et de valoriser la contribution des femmes conseillères. En ce sens, la tendance actuelle est encourageante, mais elle doit être consolidée par des actions continues afin que l'égalité devienne une norme et non un équilibre fragile.

6. La situation financière

La situation financière de la FTQ dépend de l'évolution des cotisations versées par les syndicats affiliés, ainsi que du financement provenant de sources non syndicales pour des projets spécifiques, combinés à une saine gestion de ses dépenses.

Revenus

Depuis le dernier Congrès, les revenus annuels de la centrale sont en progression. Les états financiers vérifiés au 30 juin 2023 indiquent des revenus de 15 941 361 \$, augmentant à 16 525 291 \$ en 2024, puis à 17 935 799 \$ au 30 juin 2025. Les revenus ont ainsi progressé de plus de 22 % sur 3 ans, en incluant les revenus du Congrès de 2023 (20,5 % en excluant les revenus de Congrès). Les facteurs ayant eu des impacts sur les revenus :

- ▼ En 2023, la cotisation mensuelle augmente de 3 %, conformément aux Statuts. Des revenus supplémentaires de 547 750 \$, provenant des inscriptions et des commandites reçues pour le Congrès de 2023, sont inscrits. Ces revenus ne se retrouvent pas dans les deux années subséquentes.
- ▼ En 2024, la cotisation mensuelle augmente de 3 %, conformément aux Statuts, et le nombre de cotisants reste stable, ce qui occasionne une légère hausse des revenus. Les subventions auprès des organismes gouvernementaux sont en hausse, notamment celle de la CNESST et de l'OQLF. Des baisses se font ressentir principalement du côté des revenus de formation et des sommes allouées en vertu des ententes avec le Fonds de solidarité FTQ, mais le tout est plus que compensé par des revenus d'intérêts ayant un impact positif d'environ 255 000 \$.
- ▼ En 2025, la cotisation mensuelle augmente de 3 %. De plus, une hausse du nombre de membres est constatée, contribuant ainsi à une augmentation des revenus. Notons que l'approche du Congrès est un incitatif positif au paiement des cotisations. Une subvention de 193 000 \$ est accordée par Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC), faisant ainsi augmenter les revenus, mais cette hausse est contrecarrée par une baisse des subventions de l'Office québécois de la langue française (OQLF). La variation des subventions a eu un impact à la hausse sur les revenus d'environ 77 000 \$. Nous notons aussi des revenus autres de 2,4 M\$, dont environ 2 M\$ correspondent à des gains non réalisés découlant de la variation de la juste valeur des placements. Il convient de noter que ces gains, bien

qu'inscrits aux états financiers, demeurent théoriques et ne représentent pas des flux de trésorerie disponibles.

Dépenses

Au 30 juin 2023, les dépenses étaient de 13 340 997 \$, incluant les 385 051 \$ attribués au Congrès de 2022 tenu en 2023, donc des dépenses nettes de 12 955 946 \$. Un an plus tard, elles étaient de 14 043 455 \$, puis de 16 059 217 \$ au 30 juin 2025. Les salaires et les charges sociales représentent environ les deux tiers des dépenses de la centrale. Le dernier tiers est engagé pour le fonctionnement et les activités (frais d'occupation, relations publiques, frais généraux, etc.).

Les dépenses de 2024 ont augmenté de 1 088 000 \$ et ce chiffre exclut les dépenses encourues pour le Congrès de 2022 tenu en 2023. Cette augmentation est le résultat de hausses et de baisses selon les catégories de dépenses. Les catégories en hausse sont les dépenses liées aux salaires, les frais d'occupation, les frais de bureau, les frais de représentation, les frais généraux et les frais de relations publiques (principalement en lien avec une campagne de francisation pour laquelle nous avions une subvention). Pour ce qui est des baisses, elles proviennent des frais de formation (en lien direct avec une baisse des revenus de formation) ainsi que des frais de campagne nationale.

En 2025, les dépenses augmentent de plus de 2 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est le résultat de hausses et de baisses selon les catégories de dépenses. Toutes les catégories de dépenses sont en hausse, mais les principales sont celles liées aux salaires (nous étions en sous-effectif depuis plusieurs années), les frais d'occupation, les frais de relations publiques et les frais pour la campagne *L'âge de Pierre* lors de la campagne électorale fédérale du printemps dernier.

Commentaires du secrétaire général

La FTQ a comme principal objectif de maintenir une saine gestion de ses dépenses en regard des revenus qu'elle reçoit des syndicats affiliés et des partenaires externes. Elle a le souci constant de maintenir l'équilibre financier. Ainsi, les décisions de gestion sont intimement liées à des facteurs ayant des impacts importants sur les résultats, notamment la possibilité d'une fluctuation à la baisse du nombre de membres affiliés, l'incertitude périodique face au renouvellement, à la diminution ou à la disparition des

sources de financement externes nécessaires pour soutenir plusieurs projets spécifiques ainsi que le contrôle du coût des avantages sociaux futurs qui représente plus des trois quarts du passif total de la FTQ. Ces engagements représentaient 65 % du passif de la Fédération en 2022.

Depuis le dernier Congrès, on note une tendance nettement à la baisse des résultats nets (revenus moins dépenses). La Fédération a enregistré un résultat net (avant les gains non réalisés sur les placements et les intérêts) de 1 522 562 \$ au 30 juin 2023, 717 350 \$ en 2024, et une perte de 592 873 \$ au 30 juin 2025.

La baisse constante des résultats nets s'explique par le fait qu'au cours des trois dernières années, les revenus ont augmenté, mais de façon moins importante que la hausse des dépenses. Les revenus ont augmenté de 13 % entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2025, alors que les dépenses ont augmenté de 20 % pour la même période.

Cette réalité commande une vigilance et une prudence quotidiennes dans le choix des priorités. Ce sera encore plus vrai dans les prochains mois, alors qu'un projet de loi carrément antisyndical déposé en octobre dernier par le ministre du Travail, Jean Boulet, plane comme une menace au-dessus du mouvement syndical. Ce projet de loi imposerait entre autres une cotisation facultative pour les actions autres que la défense des droits des travailleuses et des travailleurs, l'application ou la négociation des conventions collectives ou des conditions de travail des personnes salariées. La menace est donc réelle, mais déjà, la FTQ a répété publiquement qu'elle ne se laissera pas museler par le gouvernement de la CAQ. Il appartient aux syndicats seuls de disposer librement de leurs cotisations syndicales.

À mon arrivée en poste, en 2019, l'avoir net non réservé de la FTQ était de 4 904 269 \$. Au 30 juin 2025, il s'élevait à 19 389 305 \$, soit un nombre quatre fois plus important. Je suis extrêmement fier de ces résultats, d'autant plus qu'à mon arrivée, la Fédération faisait toujours des paiements mensuels pour rembourser une dette contractée il y a plusieurs années alors qu'elle peinait à joindre les deux bouts. Ce coussin apporte une stabilité à notre organisation et permettra, dans le cas où on revivrait une période d'incertitude comparable à l'épisode de la COVID-19, de relever les défis avec calme et confiance. Elle nous place en meilleure posture pour faire face aux attaques du gouvernement actuel.

En conclusion, la FTQ se trouve dans une bien meilleure situation qu'auparavant, à la suite de la décision prise en Congrès d'augmenter les cotisations. Nous pourrons ainsi continuer d'offrir les mêmes services aux affiliés et d'assurer la même présence dans les débats publics que pour les années antérieures. La vigilance est cependant de mise. La stabilité financière demeure une préoccupation importante, si la centrale souhaite assurer sa pérennité et affronter les défis à venir.

7. Le Fonds de solidarité FTQ

En 2025, le Fonds de solidarité FTQ a célébré ses 42 ans d'existence. Tout au long de ces années, il a confirmé sa pertinence comme fonds de travailleurs et de travailleuses. Il a grandi et s'est transformé toujours en harmonie avec les valeurs syndicales et sociales de la FTQ, si bien qu'il demeure l'une de ses plus grandes réalisations. En fait, le Fonds de solidarité FTQ, c'est l'équivalent de un travailleur québécois sur six qui choisit de prendre son avenir en main en y cotisant son épargne-retraite, tout en faisant le choix de l'engagement collectif pour développer les entreprises d'ici, et créer et maintenir des emplois de qualité au Québec. Au cours du dernier exercice financier, le Fonds de solidarité FTQ et son réseau immobilier, régional et local, ont investi 1,9 milliard de dollars dans l'économie du Québec.

Le Fonds est une organisation financière profondément humaine. À cet égard, l'excellence du travail accompli par tout son personnel, ainsi que par son réseau de responsables locaux mérite d'être reconnue.

L'épargne en appui à la vitalité économique

Aujourd'hui, plus de 808 000 épargnants-actionnaires choisissent les produits d'épargne que le Fonds met à leur disposition pour se bâtir un avenir à la hauteur de leurs rêves. Le REER+ qui les encourage à entreprendre et à poursuivre une démarche d'épargne demeure un levier essentiel qui agit concrètement afin de prévenir une crise de la retraite et de créer une véritable force économique au service des entreprises d'ici.

Grâce à cette épargne, du capital local donne vie à des projets et à des ambitions. C'est ainsi que les équipes du Fonds et de son réseau local, régional et immobilier ont pu investir 7,4 milliards de dollars au cours des quatre dernières années pour appuyer la vitalité économique du Québec.

Pour l'exercice terminé le 31 mai dernier, le Fonds a offert un rendement de 9,2 %, et un rendement annuel composé de 6,9 % sur 10 ans.

Compte tenu des circonstances actuelles, de tels résultats sont le fruit d'un travail hautement rigoureux. Dans un monde où l'incertitude persiste, il fallait plus que de la volonté pour avancer et réussir. Il fallait de la solidarité... et de la confiance.

Et cette confiance, nous la méritons ensemble, jour après jour, en restant fidèles à ce que nous sommes: un Fonds ancré dans sa mission, proche des gens, et tourné vers l'action.

Un regard tourné vers le long terme

Le Fonds de solidarité FTQ a été créé pour faire bouger les choses, avec la particularité fondamentale de penser à long terme. Les épargnants-actionnaires investissent à long terme pour leur retraite et le Fonds fait fructifier leurs économies en les investissant à long terme dans les entreprises du Québec, pour le Québec.

La dernière année a démontré qu'il était plus important que jamais de penser, d'analyser et d'évaluer l'impact de chaque décision avec la lentille du long terme. Elle a aussi mis en lumière le fait que la stratégie financière du Fonds, qui marie habilement la prudence et l'audace, procure une rentabilité enviable à longue échéance. Son approche équilibrée permet de bien remplir ses obligations à l'égard des épargnants-actionnaires, tout en offrant l'incomparable avantage de la patience de son capital aux entreprises partenaires. Et, en raison de la situation économique et politique que nous connaissons, cette stratégie continuera de démontrer toute la pertinence du Fonds pour le Québec.

Au-delà du rendement financier, avoir encore plus d'impact

Compte tenu du métier qu'exerce le Fonds, le rendement financier constitue un élément essentiel. Il permet aux épargnants-actionnaires de préparer leur avenir. Mais le rendement seul n'est plus suffisant. Pour exercer une influence positive sur l'avenir des prochaines générations, il faut rechercher l'équilibre entre rendement financier et rendement sociétal, en donnant un sens à ce qu'on fait et une valeur à chacune des actions entreprises.

Au moyen de ses investissements en capital de développement et en capital de risque et structurant, le Fonds cherche à soutenir la transition vers une économie plus verte, un monde du travail centré sur l'humain, et une société en meilleure santé. Par ses placements privés, il crée un impact non seulement économique, mais aussi sociétal.

Dans un contexte où la trame de fond est complexe et ponctuée de «rarement vus», l'organisation choisit de réfléchir à l'impact qu'elle souhaite avoir au-delà de ses rendements financiers. Depuis cinq ans, elle s'est également questionnée sur la manière d'améliorer ses façons de faire, en se recentrant sur les besoins et les attentes de ses clientèles et de son personnel, toujours en ayant à l'esprit de faire le pont entre le présent et l'avenir. La priorisation de la transformation technologique du

Fonds, le développement de son talent et les gains d'efficience lui permettront d'avoir encore plus d'impact et de jouer un rôle déterminant dans l'écosystème du capital de développement.

Agir pour une meilleure société

C'est en conservant sa personnalité unique qui tient ses origines des valeurs phares de la FTQ que le Fonds entend contribuer à répondre aux défis que sont la stabilisation de la crise climatique, la protection des ressources naturelles et la transition vers une société plus juste et inclusive. Son engagement à déployer des actions qui auront de l'impact se traduit par trois grands objectifs pour changer notre avenir au cours des cinq prochaines années.

Il s'agit d'abord d'encourager 100 000 nouveaux épargnants et épargnantes sans régime de retraite ou ayant un salaire inférieur au salaire moyen au Québec à s'engager dans une démarche d'épargne pour une meilleure retraite. Cet objectif est motivé par la ferme volonté d'améliorer la situation de personnes qui ne peuvent compter que sur elles-mêmes pour leur épargne-retraite. Le Fonds a accueilli un total de 83 000 nouveaux épargnants et nouvelles épargnantes en trois ans.

De plus, le Fonds vise à atteindre 12 milliards d'actifs en développement durable. Au 31 mai 2025, il était à 9 milliards.

Finalement, l'organisation se donne le formidable défi de réaliser 100 000 actions d'impacts qui vont dans le sens de la protection de l'environnement et de la transition juste. Tout le personnel est appelé à contribuer et à s'investir, étant convaincu que tous les gestes comptent. S'ils sont imités, répétés et partagés, ils peuvent aussi changer le monde. Plus de 69 000 actions d'impacts ont d'ailleurs été enregistrées depuis la mise en place de cette cible.

Le pouvoir de changer notre avenir

Alors que notre quotidien est ponctué de forts accents d'incertitude, la solidarité dans le nom et les actions du Fonds demeure sa carte maîtresse. C'est ce qui donne confiance en l'avenir et lui procure sa capacité d'agir en faveur d'une économie plus résiliente et plus durable tout comme d'une retraite décente pour les personnes qui ont travaillé si fort toute leur vie.

Une chose reste sûre : l'engagement du Fonds à protéger le mieux possible les économies de ses épargnantes-actionnaires et à les soutenir dans la préparation de leur retraite tout en continuant à jouer son rôle socioéconomique pour le Québec est toujours aussi important. Dans un monde où la différence entre être

solitaire et solidaire peut tout changer, les efforts de chacun des membres de l'organisation continuent d'être guidés par sa raison d'être : donner au travail de chaque personne le pouvoir de changer notre avenir.



8. Le RRFS-FTQ

Un régime de retraite qui aide ses membres à faire face à l'inflation

Le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ, communément appelé le RRFS-FTQ, est entré en vigueur le 1^{er} juin 2008 et n'a jamais cessé de croître depuis sa création. Ce régime de retraite a été conçu par la FTQ pour permettre aux groupes qui n'ont pas accès à un régime à prestations déterminées auprès de leur employeur d'avoir accès à un meilleur régime de retraite qu'un régime d'accumulation de capital (régime à cotisation déterminée ou simple REER collectif ou RVER). Unir des milliers de travailleurs et de travailleuses dans un projet collectif pour s'assurer d'une retraite décente, voilà un autre pari réussi par la FTQ.

Le RRFS-FTQ est un régime d'accumulation de rente, multi-employeur, dans lequel le niveau de cotisation est personnalisé pour chacun des groupes. Les règles particulières et très strictes de financement des RRFS visent trois objectifs : garantir le versement de la rente accumulée par chaque personne participante pour toute la durée de la retraite, créer une marge de sécurité qui permettra de limiter les fluctuations des cotisations dans le futur et, finalement, permettre d'indexer ponctuellement les rentes accumulées par toutes les personnes participantes lorsque la santé financière du régime le permet.

Au niveau de la gouvernance, le RRFS-FTQ est un régime entièrement sous contrôle syndical. Un comité de retraite, composé de membres provenant de plusieurs syndicats de la FTQ et d'autres élus à l'assemblée annuelle des participants et des participantes, administre le régime avec l'aide d'actuaires reconnus.

De 2022 à 2025, le régime a poursuivi sa croissance, passant de 15 287 participants et participantes en août 2022 à 20 923 en août 2025, alors que l'actif sous gestion est passé de 413 millions à plus de 723 millions de dollars pour la même période. Les participants et participantes travaillent auprès de plus de 200 employeurs différents de tous les secteurs économiques sous compétence provinciale. Depuis janvier 2016, huit professionnels et professionnelles ont été embauchés afin d'offrir un service de qualité, à un juste coût, aux participants et aux participantes du régime. La croissance du régime et le contrôle des frais ont permis de faire passer les frais (tous frais confondus) sous la barre de 0,8 % de l'actif. Le régime a été modifié en 2019 afin de permettre à ses participants

et participantes de procéder à du rachat de service passé en cours de participation. Ainsi, les personnes participantes qui ont du service rachetable, principalement la période de travail entre leur embauche chez leur employeur et l'adhésion de leur groupe au RRFS-FTQ, peuvent racheter ces années dans le régime et ainsi augmenter la rente qui sera payable à leur retraite. Les participants et les participantes ont ainsi la possibilité de convertir des montants détenus dans des régimes d'accumulation de capital en une rente garantie, et ce, à bien meilleur coût qu'àuprès d'une compagnie d'assurance.

Depuis la création du régime, toutes les rentes accumulées de 2008 à 2023 ont été indexées selon l'augmentation du coût de la vie grâce au bon financement du régime. De plus, les excellents rendements ont permis de générer des surplus qui ont été utilisés pour bonifier les rentes en excédant de l'indexation prévue. Le régime a été en mesure d'aider ses rentiers et rentières à traverser la récente période d'inflation plus marquée, tout en conservant une excellente santé financière.

Le régime s'est doté d'une politique de financement et d'une politique d'investissement responsable, qui sont disponibles sur le site web du régime. Les groupes qui souhaitent adhérer au RRFS-FTQ et qui veulent en connaître davantage sur le régime peuvent visiter le site Web ftq.qc.ca/rrfs ou communiquer avec le comité de retraite à l'adresse suivante : rrfs@ftq.qc.ca.



RÉGIME DE
RETRAITE
PAR FINANCEMENT
SALARIAL - FTQ

ANNEXE 1

Bienvenue à la FTQ ! Les nouvelles affiliations

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION (NOVEMBRE 2022 À OCTOBRE 2025)

▼ **AFPC** : Université Concordia – Tous les établissements / Syndicat des stagiaires du Québec (SSSQ) : Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île, Centre de services scolaire de Laval, Centre de services scolaire de Montréal, Centre de services scolaire des Mille-Îles, Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs, Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Tous les établissements / NewFound Recruiting Corporation – Montréal / Université Concordia (assistants de recherche et enseignement – surveillants d'examen) – Montréal / Université Concordia (employé-es de soutien académique) – Tous les établissements / Association des femmes autochtones du Canada – Tous les établissements / Université du Québec à Trois-Rivières – Tous les établissements / Centre de recherche de l'hôpital Douglas – Montréal / Groupe de recherche d'intérêt public du Québec à l'Université du Québec à Montréal (GRIP-UQAM) – Tous les établissements / Université Concordia (employés de recherche) – Tous les établissements / Université de Sherbrooke – Tous les établissements.

▼ **AIEST** : L'Opéra de Montréal – Montréal / Danse Danse inc. – Montréal / La Compagnie Jean Duceppe – Montréal / École nationale de théâtre du Canada – Montréal (Monument National).

▼ **AIMTA** : Gestion Transport A. Laberge & Fils inc. – Mont-Saint-Grégoire / Innotech Aviation et Services de Innotech Aviation – Dorval / Samsic Canada – Dorval / Corporation de sécurité Garda World – Mirabel / La compagnie électrique Lion – St-Jérôme / Lestage Chrysler – Saint-Rémi / Lion Électrique – Saint-Jérôme / Blondel Canada inc. – Mirabel / Derichebourg Aéronautique Canada inc.

▼ **FIPOE** : Gastier M.P. inc. – Montréal.

▼ **FPOE** : Les Entreprises FIKA inc. – pour la province de Québec / L.E.A.D.D. inc. – pour la province de Québec.

▼ **MÉTALLOS** : Sécurité Sirois Événements spéciaux inc. – Québec / Gestion d'Actifs Gladu inc. – Marieville / Tremcar inc. – Montréal / Fonds de placement immobilier Invest – Boucherville / Enviro Industries inc. – Sorel-Tracy / Société des traversiers du Québec – Sorel-Tracy / AP & C revêtements & Poudres avancées inc. – Boisbriand / Scierie St-Fabien inc. – St-Fabien / Groupe Sûreté Inc. – Centre Hospitalier de Lanaudière (Joliette) – Hôpital de la Cité-de-la-Santé (Laval) – Hôpital Pierre-Le Gardeur (Terrebonne) / Mecar Metal Inc. – Saint-Bruno-de-Montarville / Autobus du Fer inc. – Sept-Îles / Quirion Métal inc. – Beauceville / Services Alimentaires Québec SSP inc. – Dorval / Logic-Or – Tous les contrats de travaux de signalisation routière des régions Bas-St-Laurent et Gaspésie et îles de la Madeleine / Superior General Partner inc. (Supérieur Propane) – Sainte-Catherine / Lafarge Canada inc. – Saint-Constant – St-Joseph-du-Lac / Sécurité de Francheville inc. – Cégep de Drummondville / Services Alimentaires Québec SSP inc. – Dorval / Orica Canada inc. – Saint-Joseph-de-Coleraine / Zinc Électrolytique du Canada ltée – Valleyfield / Allied Universal Security Services of Canada – Tous les établissements du Décret sur les agents de sécurité / Dexterra Group inc. (Horizon Nord) HN Pituvvik Camp Services ltd. – Camp Expo et Baie

Déception (Nunavik) / Garderie Cafalaga – Montréal / Logixx Security inc. (PepsiCo) – Saint-Laurent / Trimax Sécurité inc. : Palais de justice de Lac-Mégantic et de Sherbrooke / Trimax Sécurité inc. : École secondaire Calixa-Lavallée, Centre Calixa-Lavallée et École hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée / Trimax Sécurité inc. : Palais de justice de Joliette, St-Jérôme et Laval / Trimax Sécurité inc. : École secondaire Daniel-Johnson et Centre Daniel-Johnson / Trimax Sécurité inc. – Centre Louis-Fréchette Éducation aux adultes et le Centre Louis-Fréchette Annexe / Béton Provincial / Les entreprises Monts Sterling – Ste-Anne-des-Monts, Les Pavages des Monts – Matane, Pavage Rimouski – Rimouski / Services de sécurité spécialisée S3-K9 inc. (Musée national des beaux-arts du Québec – Québec / Nortek Air Solutions Canada, inc. – Saint-Léonard-d'Aston – Drummondville / Logixx Security inc. (Suncor Energie) – Montréal / Caisse Desjardins de Port-Cartier / McKinnon Sécurité (Aquarium de Québec) – Québec / Lafarge Canada inc. – Longueuil / Investigation R. K. inc. (Express Moteur Montréal – Manitoulin Transport) – Montréal / ACTRA – Montréal / Le centre de la petite enfance des p'tits maringouins – Matagami / Transport B.R.S. inc. (Division Béton Salaberry) – Salaberry-de-Valleyfield / Groupe Fordia inc. – Saint-Laurent / Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel – Tous les établissements / Trimax Sécurité inc. – Centre Paul-Gratton – Centre Ferland (La Relance) – École secondaire Daniel-Johnson – Centre Daniel-Johnson – Centre Antoine-de-St-Exupéry – École Amos – Palais de Justice suivants : Percé, Québec, Rivière-du-Loup Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Sherbrooke / Services de sécurité spécialisée S3-K9 inc. – Les palais de justice et leurs points de service suivants : Alma, Amqui, Baie-Comeau, Carleton-sur-Mer, Chicoutimi, Dolbeau-Mistassini, Gaspé, Granby, Lac-Mégantic, Matane, Mont-Joli, Montmagny, New-Carlisle, Percé, Québec, Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Joseph-de-Beauce, Sherbrooke, Thetford Mines, Trois-Rivières / Nortek Air Solutions Canada inc. – Drummondville / Trimax Sécurité inc. – Palais de Justice de Montréal – La chambre de la jeunesse – Édifice Ernest-Cormier-Cour d'appel du Québec / King Sécurité inc. – Trois-Rivières / Services de sécurité spécialisée S3-K9 inc. – Tous les palais de justice de la région des Cantons-de-l'Est et de l'Estrie / Groupe Fordia inc. – Dollard-des-Ormeaux / EPC Canada – Yamachiche / CEPSA Chimie Bécancour inc. – Bécancour / Groupe signalisation (Signalisation Laurentienne) – Gatineau / Sécurité Mahikan inc. – Québec / Boulangerie Auger (1991) inc. – Saint-Jérôme / Béton Central enr. (Béton Provincial) – Saint-Eugène-de-Grantham / ECS Canada – Papiers White Birch / Sécurité Sirois Événements Spéciaux – Tous les établissements MELS situés sur l'île de Montréal – Tous les établissements du Journal de Montréal, de TVA et de Vidéotron / Alain Deschênes, construction inc. (Signalisation Inter-Lignes) – Saguenay / Lafarge Canada inc. – Vaudreuil-Dorion / Béton préfabriqué du Richelieu inc. – Saint-Jean-sur-Richelieu / Services de sécurité spécialisée S3-K9 inc. – Tous les établissements de santé de la région de la Côte-Nord (Sept-Îles, Baie-Comeau) – Tous les établissements de santé de la région du Bas St-Laurent (Rimouski) – Tous les établissements de santé de la région du centre du Québec et de la Mauricie

(Drummondville, Nicolet, Louiseville, Shawinigan, Trois-Rivières, Victoriaville - Chandler - Centre multiservices de santé et de services sociaux Saint-Joseph / Signalisation GardaWorld S.E.N.C. - Tous les établissements de l'employeur au Québec / Trimax Sécurité inc. - Tous les établissements du territoire du Décret sur les agents de sécurité / Carbonity inc. - Port-Cartier / Signalisation Deux Rives inc. - Saint-Jean-sur-Richelieu - Terrebonne - Tous les chantiers où les salariés effectuent les travaux ainsi que tous les lieux où l'employeur les assigne / ArcelorMittal Exploitation Minière Canada s.e.n.c. et ArcelorMittal Infrastructure Canada s.e.n.c. - Port-Cartier (Usine de bouletage) / Services de sécurité ADT Canada, inc. - Saint-Léonard / Métal Sigma inc. - Saint-Jean-sur-Richelieu / Métal Sigma inc. - Saint-Jean-sur-Richelieu / Services de sécurité spécialisée S3-K9 inc. - Hôpital de Rimouski - Tous les palais de justice de la région du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie - Tous les palais de justice de la Côte-Nord - Tous les palais de justice de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean / 9081-9012 Québec inc. (Halte 174) - Yamachiche / Béton Provincial Ltée - Port-Cartier - Les Escoumins / Groupe Signalisation (Signalisation de l'Estrie inc.) - Sherbrooke / Pathfinder sécurité inc. - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal / Services de sécurité Spécialisée S3-K9 Inc. (Conseil du Trésor du Québec) - Québec / Mines Abcourt inc. - Division Géant Dormant, Cantons Maizerets, Chase, Soissons et Glandelet / Signalisations Prosign Québec inc. - Gatineau.

▼ **SCFP** : Office municipal d'habitation de Longueuil / Municipalité de Val-Brillant - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale La Tuque-SCFP 7117 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saguenay-SCFP 7171 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale St-Félix-de-Valois-SCFP 7175 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Château-Richer-SCFP 7173 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Sauveur-SCFP 7176 / Société québécoise des infrastructures - Québec / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Bois-des-Filion-SCFP 7139 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Neuville-SCFP 7178 / Municipalité de Morin-Heights - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Félicien - SCFP 7172 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Mirabel - SCFP 7184 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Chambly - SCFP 7187 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Jérôme - SCFP 7186 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Thérèse - SCFP 7185 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Charles-Borromées - SCFP 7182 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Baie-Comeau - SCFP 7168 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Port-Cartier - SCFP 7169 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Rouyn-Noranda - SCFP 7108 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Madeleine - SCFP 7108 / Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard - Tous les établissements / Transdev Québec inc. - Boucherville - St-Jean-sur-Richelieu - St-Philippe / Châteauguay / Réseau de Transport Métropolitain Exo - Châteauguay - St-Philippe - St-Jean-sur-Richelieu - Boucherville / Autobus Yves Séguin et Fils inc. - Terrebonne / Groupe Domisa inc. - Saint-Jean-sur-Richelieu / Veolia Transdev Québec inc. Division 2755-4609 (Limocar de la Vallée) - Beloeil / Beneva inc. - Tous les

établissements / Transdev Québec inc. - Vaudreuil-Dorion / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Sulpice-SCFP 7192 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Damien-SCFP 7193 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Mont-Joli-SCFP 7165 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Hudson-SCFP 7203 / Ville de Châteauguay - Tous les établissements / Transport en commun La Québécoise division Chambly inc. / Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie / Municipalité de Duhamel - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Chibougamau-SCFP 7221 / Municipalité de Ragueneau - Tous les établissements / Ville de Val-d'Or - Tous les établissements / Transport en commun La Québécoise division Chambly inc. - Chambly / Corporation de l'école des hautes études commerciales de Montréal - Tous les établissements / 24 mai 2024 / Université du Québec à Chicoutimi - Tous les établissements / Médiathèque Maskoutaine inc. - Tous les établissements (Saint-Hyacinthe) / Ambulance 22-22 inc. - Saint-Paulin / Société québécoise du cannabis - Terrebonne / Parc Six Flags Montréal, SEC - Île Notre-Dame / Ville de Trois-Rivières - Tous les établissements / Autobus Fleur de Lys division Shawinigan inc. - Lévis / Ville de Saint-Constant - tous les autres édifices s'y rattachant / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Bécancour-SCFP 7223 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Île-Perrot - SCFP 7197 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Marieville - SCFP 7199 / Association des pompiers de Lévis - SCFP-7196 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale La Malbaie-SCFP 7195 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Eustache - SCFP 7201 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Eastman-SCFP 7225 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Louiseville-SCFP 7198 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Régie intermunicipale de sécurité incendie-secteur Sud - SCFP 7224 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Chertsey - SCFP 7226 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Notre-Dame-de-la-Merci, SCFP 7230 / Société québécoise des infrastructures - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Martine- SCFP 7227 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Val-D'Or (temps partiel) - SCFP 7189 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Richelieu - SCFP 7220 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Brownsburg-Chatham - SCFP 7228 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Vallée de la Rouge - SCFP 7231 / Municipalité de Godmanchester - Tous les établissements / Hydro-Québec (technologues, employés techniques professionnels et de bureau, employés de métiers) - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Gore - SCFP 7232 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Rouyn-Noranda - SCFP 7108 / Office d'habitation des Laurentides - Saint-Jérôme (Tous les établissements) / Municipalité de Saint-Calixte - Tous les établissements / Services préhospitaliers Paraxion inc. - Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec - SCFP 7300 / Société québécoise du cannabis (SQDC) - St-Georges-de-Beauce / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Alma - SCFP 7170 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sherbrooke - SCFP 7207 / Syndicat des pompiers et pompières du

Québec, section locale Saint-Joseph-du-Lac - SCFP 7119 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Entrelacs - SCFP 7116 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Shannon - SCFP 7216 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Farnham - SCFP 7205 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale MRC Montcalm - SCFP 7219 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Raymond - SCFP 7152 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Mathias-Sur-Richelieu - SCFP 7121 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sept-Îles - SCFP 7166 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Honoré - SCFP 7206 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Morin-Heights - SCFP 7233 / Village de Senneville - Tous les établissements / Université du Québec à Rimouski - UQAR - Tous les établissements.

▼ **SEPB** : Association canadienne des métiers de la truelle, local 100 - Tous les établissements / Comité paritaire du personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec - Tous les établissements / Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval - Tous les établissements / L'Autorité des marchés financiers - Tous les établissements / Autorité des marchés publics - Tous les établissements / Caisse Desjardins de l'Éducation - Sainte-Agathe-des-Monts / Fédération des enseignantes et enseignants de CÉGEP - Tous les établissements / Union des opérateurs de machinerie lourde, Local 791 - Tous les établissements / Collège Lasalle - Tous les établissements / Paper Education Company Inc. - Montréal (tous les établissements) / Syndicat des Métallos - Tous ses établissements / Alliance Internationale des employés de scène de théâtre et de cinéma des États-Unis et du Canada (I.A.T.S.E.), Section locale 56 - Tous les établissements / Centre financier aux entreprises du Bas-St-Laurent - Rimouski - Amqui - Rivière-du-Loup / Corporation Presse Commerce - Montréal / Fondation David Suzuki - Montréal / Investissement Québec - Tous les établissements / Caisse Desjardins du Haut-Saint-François - Weedon / Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis - Tous les établissements / Fédération des Caisse Desjardins du Québec - Montréal - Ste-Foy / Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis - Tous les établissements.

▼ **SITBCTM** : Maison Isabelle inc. - Trois-Rivières / Bastos du Canada Itée - Louiseville / SPEICO inc. - Montréal / Solina Canada Inc. - Produits alimentaires Berhelet, Boisbriand.

▼ **SQEES-298** : Manoir le Buckingham inc. - Gatineau / 3969118 Canada inc. (Château Romanoff) - Salaberry-de-Valleyfield / Maison Des Jeunes de St-Bruno inc. - Saint-Bruno-de-Montarville / Société en commandite Boréa - Blainville / Santé Courville inc. - Waterloo / Centre de la petite enfance Vanier - Montréal / Canadien pour la justice et la paix au Moyen-Orient - Saint-Laurent / Fondation CJPME - Saint-Laurent / Garderie la Bascule inc. - Repentigny / Prodimax inc. - Laval / Centre de la petite enfance La Piroline inc. - Terrebonne / Société en Commandite Excelsoins Ste-Geneviève - Montréal / CSH-HCN Lessee (l'Atrium) LP - Québec / Santé Courville inc. - Estrie / Société en Commandite Excelsoins Vivalis - Pointe-Claire / Prodimax inc. - Région de Laval / Maison des Aînés de Saint-Timothée inc. - Région de Montérégie / WC Operating (Quebec) LP - Pointe-Claire.

▼ **TEAMSTERS** : Ameublements Tanguay - Québec / 3089-3242 Québec inc. (Hôtel Plaza) - Québec / Familiprix - Québec / Transport A. Heafey inc. - Maniwaki - Gracefield / Aramark Québec inc. - Ligne de chemin de fer de Port-Cartier à Fermont et ses satellites / Swiftrans Inc. - Gracefield - Maniwaki / Dubo Électrique Ltée - Québec / Sollio Agriculture - St-Romuald / Syndicat des Cols bleus regroupés de Montréal Section locale 301 - Montréal / Groupe d'embouteillage Pepsi (Canada), SRI - St-Laurent - Valleyfield / VersaCold Services de Logistique - Lachine / Centre sportif St-Lin-Laurentides inc. - Saint-Lin-Laurentides / Société des entreprises Innues d'Ekuaniitshit inc. (S.E.I.E.) - Résidence Romaine 3 / Transdev Québec - Québec / SNC-Lavalin inc. - Brossard et tous les établissements affectés au REM / Aramark Québec inc. - Ligne de chemin de fer de Port-Cartier à Fermont et ses satellites / Complexe Aquatique St-Constant - Toutes les piscines sur le territoire de l'employeur / Super C, une division de Metro Richelieu inc. - Gatineau / Services d'administration P.C.R. Itée - Sherbrooke / Ville de Dorval - Tous les établissements de l'employeur / Stericycle, ULC - Québec / Veolia Environmental Services - Saint-Laurent / Autobus Campeau inc. - Chatham / Super C, une division de Metro Richelieu inc. - Lévis / Cascades Canada ULC - Lachine / Ressources Termico inc. - Longueuil / Veolia Transdev Québec - Brossard / 1884901 Alberta ltd. - Dorval / Manoir Laverdure inc. - Chateauguay / Horizon Nord (Dexterra Group inc.) - Installation Rio Tinto aux abords du chemin de fer de la Côte-Nord et du Labrador / Maax Bath inc. - Saint-Bruno / Simplex location d'outils inc. - Montréal - Anjou - Dorval - Sainte-Catherine / Aliments Nortera inc. - Saint-Denis-sur-Richelieu / Les Industries Thermoplus Air inc. - Saint-Jérôme / D. & P. Marchand (1989) inc. - Saint-Catherine / STM - Montréal / Buanderie Villeray - Montréal / Groupe PMM Opération et Maintenance S.E.N.C - Brossard - Tous les établissements affectés au REM / L'Aréna des Canadiens inc. - Montréal (Centre Bell) / Complexe Hôtelier Massif de Charlevoix s.e.c. - Petite-Rivière-Saint-François / Villa Belle Rive inc. - Montréal-Nord / Letourneau Transports Inc. - Rouyn-Noranda / Remtec inc. - Chambly / Lactalis Canada inc. - Montréal / Super C, une division de Metro Richelieu inc. - Montréal / Air Liquide Canada inc. - Bécancour / Akelius Montréal Ltd. - Montréal / Gestion Innue Campement, société en commandite - Campement Montagnais Kilomètre 134 (Territoire Sept-Îles) - Poste Montagnais Territoire Sept-Îles / Groupe Compass (Québec) Itée - Campement Montagnais Kilomètre 134 (Territoire Sept-Îles) - Poste Montagnais Territoire Sept-Îles / Services environnementaux Richelieu inc. - Beloeil / Béton Provincial Ltée - Trois-Rivières / Recochem inc. - Montréal / COGIR - Repentigny / Wonder Brands Inc. - Longueuil / Mégantic Métal, une division de Métaux Russel inc. - Thetford Mines / Veolia ES Canada Services Industriels inc. - Chambly / Les Résidences Soleil - Manoir Boucherville - Repentigny.

▼ **TUAC** : Loblaw inc., faisant affaires sous Provigo - Québec / Super C Une division de Métro Richelieu inc. - Beauharnois / Boulevard Métropolitain Automobile inc. (Hyundai Saint-Laurent) - Saint-Laurent / Boulangerie Lanthier Ltée - Baie-D'Urfé / Dollarama - Faubourg des Prairies, Montréal / Exceldor Coopérative - Saint-Anselme / CBCo Alliance Inc. - Les Cèdres / 8113068 Canada inc. (Mercedes-Benz Gatineau) - Gatineau / 9346-9757 Québec inc. (The Honeyrose Hotel) - Montréal / Les Aliments Trans Gras inc. - Drummondville / Alimentation Nicolas Turgeon (2016) inc. - Chicoutimi / Les fermes Lufa inc. - Saint-Laurent / Viandes Seficlo inc. - Bécancour / Standard Doors inc. - Laval / Super C, une division de Metro Richelieu inc. - Montréal / Marché Élite

Blainville inc. - Blainville / 9397949 Canada inc. - Saguenay / 9055-7588 Québec inc. (Attitude) - Sherbrooke / 9020-5758 Québec inc. (Avril supermarché santé / Centre logistique de distribution) - Granby / Ronald Thibault Chevrolet Cadillac Buick GMC ltée - Sherbrooke / Fenêtres Lajeunesse inc. - Lanoraie / Opérations de détail, une division de Metro Richelieu inc. - Rigaud / Eska inc. - Laval / Super C, une division de Metro Richelieu inc. - Saint-Apollinaire-Coaticook / Fleurigros 1995 inc. - Québec / Loblaws inc. - Saint-Laurent / Alimentation Serro inc. - Québec / Agropur Coopérative - Sainte-Thérèse / Coopérative d'aliments naturels Alina de Rimouski / Boulangerie Lanthier ltée - Baie d'Urfé / Les Produits de Ventilation Lambro inc. - La Prairie / 6416411 Canada inc. (Villa Ste-Sophie) - Sainte-Sophie / Ronald Thibault Chevrolet Cadillac Buick GMC ltée - Sherbrooke / Les Associés de l'Entretien Ménager - LaSalle / La Maisonneuve Sud-Ouest - Montréal / Mersen Canada DN. Ltée - Vaudreuil-Dorion / Hershey Canada inc. - Saint-Hyacinthe / Gesparc inc. - Québec / Loblaws inc. - Saint-Laurent / Groupe Adonis inc. - Anjou / 9467-5204 Québec inc. - Trois-Rivières / Marché Chicoutimi inc. - Saguenay / Loblaws inc., faisant affaires sous Provigo - Boucherville / 9370-1225 Québec inc. - Québec / Les Aliments Morehouse Canada Limitée - Laval / Loblaws inc. - Saint-Laurent / Association de chasse et de pêche Lavigne - Saint-Zénon / Transdev Québec inc. - Repentigny / Centre de la petite enfance Beauce-Sartigan - Saint-Georges / Volaille Novo inc - Varennes / Loblaws inc. - Saint-Laurent / Boulangerie Lanthier ltée - Baie-D'Urfé / Groupe Adonis inc. - Brossard / Opérations de détail, une division de Métro Richelieu - Anjou / 9307-3146 Québec inc. (AC Marriott ; maintenance) - Montréal / Buropro citation inc. - Drummondville / Loblaws inc. - Saint-Laurent / 9377-8124 Québec inc. - Québec (Villa Ste-Sophie) - Sainte-Sophie / 9020-5758 Québec inc. (Avril supermarché santé) - Granby / Groupe Adonis inc. - Montréal - Québec - Terrebonne / Loblaws inc. - Salaberry-de-Valleyfield - Boucherville - Ste-Adèle - St-Laurent - Montréal / Indigo Parc Canada inc. - Montréal / Alimentation Coop Rimouski - Rimouski / GFL Environmental inc. - L'Ancienne-Lorette / Association québécoise de récupération des contenants de boissons - Shawinigan / 9525-6814 Québec inc. (CNC inc.) - Dollard-des-Ormeaux / Manoir Richelieu ltée - La Malbaie / Marché Emily et Philip Desmarais inc. - Boucherville / Volailles & Viande Amga ltée - Montréal.

▼ **UES 800** : Gestion HDI Inc. - Westmount / Autobus Fleur de Lys inc. - Lévis / Autobus Bell-Horizon inc. - Trois-Rivières / Manoir Le Buckingham Inc. - Gatineau / BGIS Sustainable Cleaning Solutions Ltd. - Québec / ABM International inc. - Laval / Groupe Qualinet inc. - Québec / BGIS Sustainable Cleaning Solutions LTD. - Dorval - Verdun / BGIS Sustainable Cleaning Solutions Ltd. - Sherbrooke / Autobus Fleur de Lys inc. - Québec (Aéroport Jean-Lesage) / Pizza Toni Inc. - Montréal / ABM International inc. - Anjou / 9169-9001 Québec inc. établissement visé Courtier par Marriott Montréal Laval / Conseil régional FTQ Mauricie et Centre-du-Québec - Trois-Rivières / BGIS Sustainable Cleaning Solutions Ltd. - Sherbrooke / GLS Logistics Systems Canada Ltd. - Dorval / BGIS Sustainable Cleaning Solutions Ltd. - Québec / Controlnet services d'entretien d'immeubles inc. - Montréal / Avant-Garde Artisans Brasseurs inc. - Montréal / National Services aux immeubles (9160-8737 Québec inc.) - Ministère de la Défense nationale - Garrison Valcartier / Maintenance 3R inc. - Trois-Rivières - Saint-Georges - Thetford Mines; BGIS Sustainable Cleaning Solution Ltd - Montréal / GLS Logistics Systems Canada Ltd. - Montréal / Lanau Bus S.E.C. - Varennes

- Saint-Amable / Autobus Fleur de Lys inc. - Lévis / ABM International inc. - Anjou / Services d'entretien Bee-Clean - Laval - Pointe-Claire / Maintenance 3R inc. - La Plaza de la Mauricie, Shawinigan / Autobus la Québécoise Roussillon inc. - Secteur Richelieu, Roussillon / Corporation touristique de Rivière-Ouelle - Camping Rivière-Ouelle.

▼ **UNIFOR** : Entre-Tiens Chaleurs - Bonaventure / Terminix Canada Ltd. - Brossard / Association des aînés de la MRC Rocher Percé - Chandler / Bois BSL inc. - Mont-Joli / 4423071 Canada inc. Jaguar Land Rover - Brossard / Somival - Lac-au-Saumon / Vopak Terminaux de l'Est du Canada - Montréal-Est / Résidence des Bâtisseurs L'Orchidée - Saguenay / 9341-3458 Québec inc. (Île Perrot Nissan) - Valleyfield / Transport P.M.D. Brault inc. - Valleyfield / Marché Blais inc. - Pabos / Laboratoires Oméga Limitée - Montréal / Énergie Valero inc. - Raffinerie Jean-Gaulin (Montréal) / Le Marriott de l'Aéroport de Montréal - Dorval / C.R.L Automobiles inc. - Kia des Laurentides - Saint-Jérôme / Air Liquide Canada inc. - Montréal / Coop Avantis (La Coop Agrivoix) - Sainte-Marie / Demers, manufacturier d'ambulances inc. - Beloeil / Abzac Canada inc. - Trois-Rivières / Fene-Tech inc. - Amqui - Lac-au-Saumon / Compagnie Alpek Polyester Canada - Montréal-Est / Société d'exploitation des ressources de la Vallée, coopérative de solidarité - Lac-au-Saumon / Société en commandite Park Avenue-T - Brossard / L.C.N. inc. - Saint-Félix-de-Kingsey / Entreprise Lefebvre Industri-Al inc. - Baie-Comeau / Air Liquide Québec - Quebec / Abzac bureau - Trois-Rivières / Fenetech - Amqui / Lulumco inc. - Sainte-Luce / Silicium Québec commandité inc. - Bécancour / Ville de Matane - Tous les établissements / 9039-7571 Québec inc. - Park Avenue Volvo de Brossard / Magasin Pierre Marcotte inc. (Canadian Tire) - Shawinigan / Complexe de l'auto Park Avenue inc. - Brossard / Évolys Québec inc. - Thuro / Espace la Traversée - Montréal-Nord / ALSTOM Transport Canada inc. - Saint-Bruno-de-Montarville / Simetech-Environnement inc. - Témiscouatas-sur-le-Lac / Évolys Québec inc. - Thuro / Bitumar inc. - Longueuil / Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf - Neuville / ALSTOM Transport Canada inc. - Brossard - St-Eustache / UAP inc. (NAPA) - Montréal / Alpha Tabco Inc. - Farnham / Fene-Tech inc. - Amqui - Lac-au-Saumon / Rio Tinto Alcan - Saguenay (Rio Tinto Petits lingots Saguenay - Dubuc) / Jubilant Draximage inc. - Kirkland / Cogir Humaniti Montréal Hôtel, société en commandite - Montréal / Carbonité inc. - Port-Cartier / 9039-7571 Québec inc. (Park Avenue Volvo Brossard) - Brossard / 9421-9060 Québec inc. (Ford St-Basile) - St-Basile-le-Grand / Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants - Montréal / G.D.S. Valoribois inc. - Déglis / Aide - Maison Vallée de la Matapédia - Amqui / Garage Montplaisir ltée - Drummondville / Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) - Tous les établissements au Québec / Le Groupe Riverin inc. (Bétonnières du Golfe) - Jonquière / Goodfellow inc. - Québec / Logifem inc. - Montréal / Building Products of Canada Corp. (LA CIE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BP CANADA) - Pont-Rouge / Lulumco inc. - Sainte-Luce / Juno Pharma Canada Inc. - Montréal / 14821173 Canada Inc. (Staybridge Suites Airport) - Montréal St-Laurent.

ANNEXE 2

Les membres du Conseil général

En plus des dirigeants de la FTQ et des membres du Bureau (voir section 4.2), plus d'une centaine de personnes ont été désignées à titre de directeurs et directrices pour représenter les conseils régionaux FTQ et les syndicats ayant des sections locales affiliées à la FTQ au sein du Conseil général depuis le dernier Congrès.

Mélanie Alain	Clairandrée Cauchy	Marc-André Gauthier	Kristine Leclerc	Roger Poirier
Sophie Albert	Yves Champagne	René Gélinas	Marc Leclerc	Sonia Poirier-Godin
Eddy Aristil	Dominic Champagne	Myriam Germain	Manon Leclerc	Benoît Potvin
Nadia Aristyl	Sonia Charette	Marc Gingras	Dominic Lemieux	Pierre Potvin
Roberto Aspri	David Chartrand	Marc Glogowski	Étienne Levesque	Éric Rancourt
Alexandre Asselin	Pierrick Choinière-Lapointe	Patrick Gloutney	Jean-Philippe Lévesque	Carl Reinhardt
Dorima Aubut	Christiane Chouinard	Gérald Grenon	Sylvain Lurette	Alexandre Ricard
Nicolas-Dominic Audet	Daniel Cloutier	Patrick Guay	Benoit Locas	Michel Richard
Benoît Baillargeon	Kathryn Cloutier	Yves Guérette	Pascal Loignon	Michel Richer
Johnathan Baril	Anouk Collet	Arnold Guérin	Sophie Lonergan	Marie-Céline Rose
Jean-Dominique Baril	Mélanie Cormier	Stéphanie Hains-Tardif	François Longtin	Marc Rousseau
Yvon Barrière	Robin Côté	Benoît Hamilton	Lucie Lorrain	Isabelle Roy
Mario Basilico	Michel Courcy	Guy Harrisson	Ruth Lau MacDonald	Maxime Sabourin
Annie Beauchesne	Alain Coursol	Roger Harvey	Isabelle Mahar	Pascale Saint-Antoine
Marie-Hélène Bélanger	Stéphane Deblois	Michel Héroux	Jimmy Mailhot	Andéanne Samson
Félix Bélanger	Linda Demers	Jocelyn John	Daniel Mallette	Frédéric Savard
Sébastien Bergeron	Fanny Demontigny	Michel Jolin	Guy Martin	Yannick Scott
Sylvain Bisson	Jean-Pierre Deroy	Marc-Édouard Joubert	Simon Mathura	Vincent Séguin
Loïc Blanchard	Marie Deschênes	Joubert	Marie-Claude Ménard	Robert Sévigny
Éric Boisjoly	Hugo Desgagné	Luc Julien	Daniel Nadeau	Samuel Sicard
Luc Boissonneault	Olivier Doyon	Marcin Kazmierczak	Marie-Hélène Nadeau	Alex Silas
Denis Bolduc	Claude Ducharme	Jean-Sébastien Labelle	Mamadou Ndiaye	Patrick Sioui
Dany Bolduc	Alexandre Dumais	Jean-François Labonté	Sylvie Nelson	Danick Soucy
Katherine Bouclin	Julie Duperré	Antonio Filato	Stéphane Néron	Éric St-Onge
Isabelle Bournival	Marie-France Fleurantin	Mario Lamy	Michel Ortolano	Marie-Claude St-Pierre
Joël Bourque	Joanie Fortin	Georges Lanneval	Sébastien Paquette	Jérémie St-Pierre
Maryève Boyer	Jean-Michel Fortin	Nicolas Lapierre	Jean-François Paradis	Renée Tremblay
Nelson Breton	Luc Fortin	Nathalie Lapointe	Mike Parent	Hugo Tessier
Dave Brodeur	Caroline Fortin	Éric Laramée	Marika Payette	Renée Tremblay
Cristina Cabral	Camille Foster	Bernard Larivière	Jean-François Pelletier	Annie Trottier
Antoine Cantin	Sylvain Gagné	Simon Lavigne	Magali Picard	Martin Trudel-Racine
Bruno Canuel	Cynthia Gagnier	Jean-Pierre Lavoie	Éric Pinsonnault	Andréanne Urbain
Alain Caron	Dorothée Garneau	Martin Label	Kevin Piton	Janick Vallières
Olivier Carrière	Guy Gaudette	Vincent Leclair	Sylvain-Rock Plante	Renaud Viel
Lyne Cartier		Brian Leclerc	Renaud Plante	

ANNEXE 3

Composition des comités permaments

En plus des dirigeants de la FTQ et des membres du Bureau qui agissent comme responsables politiques de chacun des comités permanents (voir section 4.5), plus de 300 personnes ont milité au sein de l'un ou l'autre de ces comités depuis le dernier Congrès. Depuis 2022, les groupes de travail signalés ci-dessous par un astérisque (*) sont sous l'égide du comité équité et droits de la personne.

Comité actions féministes	Patrick Caisse Stephany Cameus Marc Champagne Audrey Charpentier Diane Côté-Demers Benoit Courchesne Yannick Daudelin Elvira Del Mar Ortiz Linda Demers Carole-Agnès Désabrais Denis Desbiens Stéphane Désormeaux Michael Dikeakos Richard Doyle Karine Esparza Anne Filiatrault Hélène Gazaille Louise Grenier Styve Grenier Andrée-Anne Guertin Christian Lapointe Luc Madgin Philippe Marino Diane Morin Alain Murray Stéphane Payette Dany Picard Steeve Poulin Johanne Rainville Diane F. Raymond Simon Rouiller Marc Roussel François Senécal Dominique St-Jean Annick Tardy Christian Vaillancourt	Comité arbitrage de griefs Zeni Andrade Kim Bergeron Alessandro Bernardelli Daphné Blanchard-Beauchemin Pierre Boucher Julie Boyer Martin Courville Jean Denis Karine Dubois Caroline Duval Magalie Gingras Pierre Grenier Marc-Edouard Joubert Damien Lafontaine Martin Lambert Marjorie Langlois Anny Lesage Catherine Massé-Lacoste Stéphane Perron-Tremblay Gerlando Renna Valérie Roy Laure Tastayre Marc Tremblay Aude Vaugeois Philippe Viens	Hugo Desgagné Jean-Sébastien Deslauriers Joannie Dionne Christian Dubois Pierre Grenier Esteben Harguindeguy Jean-François Labonté Martin Lambert Benoit Locas Gaël Morin-Greene Lionel Ngoket Stéphane Payette Steeve Poulin Jérôme Roberge Alexis Roy Richard St-Onge Jules-Alain Tchana Nicolas Trudel	Groupe de travail diversité sexuelle, corporelle et de genre* Eric Châteauvert Elisabeth Cloutier Joanie Courcy-Fortin Kéven Wendy Dugas Blouin Emmanuelle Gadoury Jérémie Labelle-Ritchie Isabelle Lachance Roxane Larouche Vincent Leclair Laurent Lévesque Denis Ouellette Martin Paquin Marc Périard Serge Perreault Sylvain Pratte Stéphanie Rochon Comité éducation Michel Aubin Annie Audet Marie-Joëlle Bédard Antonin Bergeron-Bossé Eric Blondin Sébastien Boies Loïc Breton Stéphane Brin Jean-François Brodeur Sébastien Campana Thao Dao Annie Desbiens Josée Detroz Sébastien Flamand
Comité alcoolisme, toxicomanies et autres dépendances	Comité assurance-emploi	Comité décrets		
Christian Bergeron Martin Bergeron Lorraine Boyce	Chantal Allard Mohamed Bakhouchi José Bazin Alessandro Bernardelli	Martin L'Abbée Christian Bilodeau Vincent Boily Cristina Cabral Olivier Carrière Marie Deschênes Pierre-Luc Doucet Jennifer Genest Patrick Gloutney Pierre Grenier Marc-Edouard Joubert Luc Laplante Pierre Plante Sylvie Nelson Pascale St-Antoine		

Cyntia Gagnier	Jérémie Dumouchel	Lionel Ngoket	Sébastien Bourgeois	Francis Lévesque
Jean-François Gaudreau	Marc Glogowski	Denis Ouellet	Omar Burgan	Erik Desjardins
Jason Goodall	Esteben	Hugo Robert	Camille Champagne	Denis Jolin-Gagnon
Pierre Grenier	Marc-Edouard	Philippe Viens	Pascal Charbonneau	Sylvain Le May
Nathaly Guillemette	Joubert	Comité information	Audrey Charpentier	Daniel Lévesque
Julie Handfield	Simon Lavigne	Irina Badita	Roxanne Cloutier	David Tremblay
Nicholas Jean	Vincent Leclair	Véronique Barbara	Benoit Courville	Groupe de travail intégration au travail des personnes immigrantes (immigration)*
Catherine Jetté	David Maden	Viens	Joannie Dionne	Maryève Boyer
Lyne Larocque	Marc Maltais	Floriane Barny	Kéven Wendy Dugas	Frédéric Brisson
Raphaël Lavoie	Guillaume Marcotte	Martin Bergeron	Blouin	Olivier Carrière
Mathilde Lefebvre	Baye Mohamed	Clairandrée Cauchy	Vincent Dumas	Clairandrée Cauchy
Anny Lesage	Mbengue	Jonathan Choquette	Alex Fauvelle	Fanny Demontigny
Marie Malchelosse	Karine Michaud	Elisabeth Cloutier	Samuel Fortin	Emilie Duchesne
Guylaine Migneault	Frédéric Morin	Vincent	David Fournier	Virginie Francoeur
Judith Nadeau	Mirafe Pasquin	Constantineau	Isabelle Gingras	Roxanne Gendron
Benjamin Otis	Emmanuel Patola	Dominique Couture	Senka Jokanovic	Marc-Edouard
Nathalie Paré	Janie Pelletier	Hugo Desmarais	Floriane Lair	Joubert
Stéphane Paré	Marie-Céline Rose	Lisa Djevahirdjian	Nicholas Lambert	Philippe Lapointe
Raymond Phaneuf	Gabrielle Scott	Véronique Figliuzzi	Thomas Larras	Nikola Montagne
Céline Picard	Benjamin Sweeney	Johanne Fillion	Valérie Magnan	Idir Mouloud
Steeve Poulin	Lucie Thériault	Cyntia Gagnier	Luc Martineau	Yanick Proulx
Maude Raîche	Raymond Thibert	Yannick Gagnon	Jenny McLaughlin	Francis Rouleau
Karine Régimbald	Guillaume Thuotte	Stéphanie Gauthier	Vincent Mercille-Barrette	Garcia Saint-Fleur
Isabelle Renaud	Maryse Valiquette	Benoit Hamilton	James Newman	Sébastien Tremblay
Hélène Simard	Guillaume Valois	Stéphane Lacroix	Jordan Ouellet	Philippe Viens
Pascale St-Antoine	Francis Waddell	Hugo Landry	Simon Pelletier	Comité promotion du français
Comité environnement et développement durable	Comité équité et droits de la personne	Philippe Lapointe	Stéphane Perron-Tremblay	Martin L'Abbée
Martin L'Abbée	Nil Ataogul	Roxane Larouche	Alexandre Picotte	Mario Ayala
Guillaume Benoit	Suzy Beaudry	Patrick Leblanc	Olivier Rodier-Houle	Félix Bélanger
Stéphane Boisclair	Othman	Vincent Leclair	François Sarrazin	Karl Boissonneault
Dave Boucher	Benlemoudden	Christopher Monette	Vincent Séguin	Nancy Boudreau
Frédéric Brisson	Maryeve Boyer	Benjamin Otis	Maxime Senterre	Thao Dao
Sébastien Campana	Lyne Cartier	Dave Parent	Benjamin Sweeney	Wilda Elisma
Clairandrée Cauchy	Christian Chouinard	Marie-Josée Rivard	Jessé Vigneault	Cyntia Gagnier
Gilles Cazade	Nathalie Claveau	Pascale St-Antoine	Groupe de travail intégration au travail des personnes handicapées*	Karima Handis
Gilles Chapadeau	Jean-Yves Couture	Richard St-Onge	Aimé Darly	Julie Kiopini
Hugo Charrette	Wendy Blouin	Andréanne Urbain	Sylvain Bouchard	Nancy Lavoie
Caroline Couture	Manouchka Étienne	Comité jeunes	Alex Berardino	Mélanie Lévesque
Sami Dellah	Nicholas Jean	Samy Emond	Christina Bernier	Daniel Mallette
Hugo Desgagné	Marc-Edouard	Aboutalib	Léonie Bilodeau	
Stéphane Desjardins	Joubert	Noémie Aumont		
Jean Désy	Sylvain Lemay	Alex Berardino		
	Kathia Narcisse	Christina Bernier		
		Léonie Bilodeau		

Daniel Martel	Olivier Carrière	Danielle Dubuc
Arielle Mercier	Frédéric Collin	Carolyne Fortin
Nathalie Meunier	Hugo Desgagné	Julien Gagné
Claudine Morin	Danielle Dubuc	Richard Goyette
Edwin Pineda	Cyntia Gagnier	Jonathan Groulx
Frédéric Prigot	Jonathan Groulx	Guylaine Guénette
Lucie Pronovost	Nathaly Guillemette	Julie Hébert
Sonia Richard	Jeanne Joachim	Karine Hudon
Stéphanie Robinson	Marc-Edouard	Jovanka Ivic
Nancy Roy	Joubert	Marc-Edouard
Pascale St-Antoine	Martin Lambert	Joubert
Comité régimes de retraite et d'assurances	Julio Lara	Dany Lacasse
Roxane L'Abbée	Anny Lesage	Alain Lambert
Sébastien Boies	José Nicolas Lopez	Annick Lamoureux
Yves Champagne	Daniel Mallette	Vincent Lapierre
François Charron	Sylvie Nelson	Nancy Lavoie
Paul Chénier	Geneviève Raposo	Simon Lévesque
Marie Deschênes	Pascale St-Antoine	Sophie Martin
Hugo Desgagné	Comité santé et sécurité du travail	Martin Mercier
Roch Drapeau	Chantal Allard	Frédéric Morin
France Filion	Yanick Asselin	Alain Neveu
Pierre-Louis Fortin-Legrис	Dominic Béland	Maxime Nicole
Pierre Gérin-Roze	Roxanne Béland	François Patry
Styve Grenier	Léonie Bilodeau	Helena P. Oliveira
Louisette Hinton	Frédéric Boucher-Legault	Noëlla Poulin
Philippe Jolin	Samuel Boutin-Plouffe	Virginie Sauvé-Lemay
Louis Larivière	Patrick Bourbonnais	Martin Savoie
Réjean Michaud	Perreault	Jean-Sébastien Schetagne
Luc Morasse	Andrée Bouchard	Vincent Séguin
Stéphane Paré	François Boyer	Stéphane Simard
Stéphane Payette	Julie Boyer	Hassan Dahbi Skali
Carl Reinhardt	Dave Brodeur	Nathalie Tassé
Alexandre Ricard	Yvon Brodeur	Hélène Tougas
Yannick Scott	Frédéric Cambrini	Sébastien Tremblay
Marc Simard	Alain Caron	Jean Vallerand
Claude St-Marseille	Ludja Charles-Pierre	Kevin Vance Babin
Lucie Thériault	Stéphane Chartrand	Owusu
Joël Vigeant	Daniel Cloutier	Aude Vaugeois
Comité solidarité internationale	Benoit Demers	Renaud Viel
Marc Bélanger	Hugo Desgagné	Pierre Zalums
Omar Burgan	Sylvain Desrochers	
Cristina Cabral	Jean-Pierre Devost	
	Laurence Dubé	

ANNEXE 4

Principales décisions du Conseil général

Date	Sujet	Décision
22 mars 2023	Conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ	<p>Nomination de Magali Picard (FTQ), Denis Bolduc (FTQ), Frédéric Brisson (SCFP), Éric Boisjoly (FTQ-Construction), Daniel Cloutier (Unifor), Yvon Barrière (AFPC) et Dominic Lemieux (Métallos).</p> <p>Appui de la FTQ aux candidatures d'Anouk Collet (TUAC), Sylvie Nelson (pour les syndicats de services SQEES-298 et UES 800), Loïc Breton (SEPB) et Eric Gingras (CSQ).</p>
	Suivis du 32 ^e Congrès	Traitement et adoption de 86 résolutions des 88 résolutions du 33 ^e Congrès de la FTQ référencées par le Bureau.
	Comité des syndics	Élection de Olivier Carrière (Unifor), Nicolas Lapierre (Métallos) et Vincent Leclair (CRFTQMM).
31 mai 2023	Suivis du 32 ^e Congrès	Traitement et adoption de deux résolutions provenant des résolutions du 33 ^e Congrès de la FTQ référencées par le Bureau.
	Finances de la FTQ	Adoption des états financiers vérifiés du Fonds santé-sécurité au 31 décembre 2022.
8 novembre 2023	Finances de la FTQ	<p>Adoption des états financiers vérifiés du Fonds général au 30 juin 2023.</p> <p>Adoption du rapport du comité des syndics.</p> <p>Adoption de la résolution sur l'allocation hébergement des dirigeants de la FTQ.</p>
	Conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ	<p>Nomination de Magali Picard (FTQ), Denis Bolduc (FTQ), Frédéric Brisson (SCFP), Éric Boisjoly (FTQ-Construction), Daniel Cloutier (Unifor), Yvon Barrière (AFPC) et Dominic Lemieux (Métallos).</p> <p>Appui de la FTQ aux candidatures d'Anouk Collet (TUAC), Sylvie Nelson (pour les syndicats de services SQEES-298 et UES 800), Loïc Breton (SEPB) et Eric Gingras (CSQ).</p>
	Vice-présidence représentant les femmes au Bureau de la FTQ	Nomination de Nathalie Lapointe (Unifor) à titre de vice-présidente.
29 mai 2024	Finances de la FTQ	Adoption des états financiers vérifiés du Fonds santé-sécurité au 31 décembre 2023.
	Prestation de décès	Adoption d'une résolution pour la bonification de la prestation de décès.
	Finances de la FTQ	<p>Adoption des états financiers vérifiés du Fonds général au 30 juin 2024.</p> <p>Adoption du rapport du comité des syndics.</p>
30 octobre 2024	Élections fédérales 2024-2025	Attribution d'un montant de 500 000 \$ provenant du Fonds de campagnes nationales de la FTQ et d'un montant additionnel de 250 000 \$ si le Bureau évalue que le plan de campagne donne des résultats positifs.
	Direction de la FTQ	Adoption d'une résolution sur la mise à jour des conditions de travail de l'équipe de direction de la FTQ.
26 février 2025	Support aux travailleuses et aux travailleurs	Adoption d'une résolution sur la dénonciation des pratiques d'Amazon.
	Conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ	<p>Nomination de Magali Picard (FTQ), Denis Bolduc (FTQ), Robin Côté (SCFP), Éric Boisjoly (FTQ-Construction), Daniel Cloutier (Unifor), Yvon Barrière (AFPC) et Dominic Lemieux (Métallos).</p> <p>Appui de la FTQ aux candidatures d'Anouk Collet (TUAC), Sylvie Nelson (pour les syndicats de services SQEES-298 et UES 800), Loïc Breton (SEPB) et Eric Gingras (CSQ).</p>
28 mai 2025	34 ^e Congrès de la FTQ	Adoption d'une résolution sur le 34 ^e Congrès de la FTQ (date, lieu et frais d'inscription).
	Finances de la FTQ	Adoption des états financiers vérifiés du Fonds santé-sécurité au 31 décembre 2024.
	Conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ	Nomination de Sébastien Paquette (AFPC), Nicolas Lapierre (Métallos) et Mario Basilico (FTQ-Construction).
	Bourse Johanne-Deschamps	Acceptation du dépôt de candidature par une tierce personne.
8 octobre 2025	34 ^e Congrès de la FTQ	<p>Désignation de Denis Bolduc à titre de président d'élections.</p> <p>Adoption de l'horaire du Congrès.</p> <p>Adoption des comités du Congrès.</p> <p>Adoption de la procédure de mise en candidature et d'élection.</p> <p>Adoption d'une résolution sur la modification de l'article 40 des Statuts de la FTQ.</p> <p>Adoption d'une résolution sur la modification de l'article 49 des Statuts de la FTQ.</p> <p>Adoption d'une résolution pour l'abolition de l'article 85 des Statuts de la FTQ.</p> <p>Adoption d'une résolution sur la réponse des attaques du gouvernement Legault.</p> <p>Adoption d'une résolution sur la création d'une équipe de choc en communications pour répondre aux attaques du gouvernement de la CAQ.</p> <p>Adoption d'une résolution sur la crise du logement et ses méfaits.</p>
	Finances de la FTQ	<p>Adoption des états financiers vérifiés du Fonds général au 30 juin 2025.</p> <p>Adoption du rapport du comité des syndics.</p>

ANNEXE 5

Les mémoires publiés en soutien à la représentation

La représentation politique effectuée par les porte-parole de la FTQ s'appuie entre autres sur un constant travail d'analyse, de réflexion et d'écriture principalement réalisé par l'équipe du service de la recherche, mais également par les services spécialisés de la centrale. Ces équipes préparent, entre autres, des mémoires et autres documents destinés à soutenir la position de la FTQ et l'intervention des porte-parole à l'occasion, le plus souvent, de consultations gouvernementales. La liste suivante recense les mémoires publiés depuis le dernier Congrès (2023).

Mémoires publiés en 2023

Février 2023 - Mémoire de la FTQ sur le Régime de rentes du Québec (RRQ)

Février 2023 - Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 3, *Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives*

Février 2023 - Argumentaire des centrales syndicales FTQ, CSN, CSQ, CSD dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023-2024 du ministre des Finances du Québec

Mars 2023 - Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 10, *Loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux*

Avril 2023 - Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 19, *Loi sur l'encadrement du travail des enfants Pour un meilleur encadrement du travail des enfants au Québec*

Avril 2023 - Mémoire de la FTQ sur le Plan de transformation numérique de l'enseignement supérieur

Avril 2023 - Mémoire de la FTQ sur les moyens de ralentir, d'arrêter et d'inverser le déclin de la langue française

Mai 2023 - Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*

Mai 2023 - Mémoire des centrales syndicales FTQ, CSN, CSQ, CSD dans le cadre des consultations sur le projet de loi C-47, loi n° 1 d'exécution du budget de 2023 (section 35 sur l'assurance-emploi et le travail saisonnier et section 38 sur le Conseil d'appel en assurance-emploi)

Juin 2023 - Mémoire de la FTQ sur le projet de loi C-47 : *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023 (section 38 sur le Conseil d'appel en assurance-emploi et section 35 sur l'assurance-emploi et le travail saisonnier)*

Juin 2023 - Mémoire de la FTQ sur la révision de la Politique québécoise de financement des universités

Juin 2023 - Mémoire de la FTQ sur l'élaboration du quatrième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Juillet 2023 - Mémoire de la FTQ sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec

Aout 2023 - Mémoire de la FTQ en vue de la planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027 « Vers une politique visionnaire en immigration pour le Québec »

Septembre 2023 - Mémoire de la FTQ sur le Projet de loi n° 31, *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation*

Novembre 2023 - Mémoire de la FTQ pour les consultations prébudgétaires - Budget fédéral 2024

Mémoires publiés en 2024

Janvier 2024 - Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 42, *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail*

Février 2024 - Argumentaire des centrales syndicales FTQ, CSN, CSQ, CSD dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024-2025 du ministre des Finances du Québec

Février 2024 - Mémoire de la FTQ sur le Cadre réglementaire pour plafonner les émissions de gaz à effet de serre du secteur pétrolier et gazier

Mars 2024 - Mémoire de la FTQ dans le cadre de la consultation du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA), Projet de loi C-58, *Loi modifiant le Code canadien du travail et le Règlement de 2012 sur le Conseil canadien des relations industrielles*

Mars 2024 - Mémoire de la FTQ dans le cadre de la consultation « Pour une nouvelle vision de la Loi électorale »

Mai 2024 - Mémoire des centrales syndicales du Québec dans le cadre de ses travaux sur les personnes ayant un statut temporaire et les personnes sans papiers « Intégrer pleinement et dignement les personnes vivant sans statut ou avec unstatut temporaire »

Mai 2024 - Mémoire sur le projet de loi C-64, *Loi sur l'assurance médicaments*, présenté par l'APTS, la CSD, la CSS, la CSN, la CSQ, la FIQ, la FTQ, la TRPOCB et l'Union des consommateurs

Septembre 2024 - Mémoire de la FTQ dans le cadre du projet de loi n° 61, *Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif*

Septembre 2024 - Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 69, *Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives*

Octobre 2024 - Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 71, *Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance social*

Novembre 2024 - Lettre-mémoire de la FTQ pour contrer l'intimidation et la cyberintimidation

Juillet 2025 - Mémoire des centrales syndicales CSD, CSN, CSQ, FTQ sur le projet de règlement modifiant le règlement sur l'immigration au Québec

Août 2025 - Mémoire de la FTQ concernant la planification pluriannuelle de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029

Octobre 2025 - Mémoire de la FTQ sur le Plan d'action 2026-2030 sur les emplois durables

Mémoires publiés en 2025

Janvier 2025 - Mémoire de la FTQ sur la transformation des milieux de travail par le numérique

Février 2025 - Lettre-mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 85, *Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allégements du fardeau réglementaire et administratif*

Février 2025 - Mémoire de la FTQ à l'occasion des consultations prébudgétaires pour l'exercice 2025-2026

Mars 2025 - Mémoire de la FTQ pour les consultations prébudgétaires - Budget fédéral 2025-2026

Mars 2025 - Mémoire de la FTQ sur le Projet de loi n° 89, *Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out*

Mai 2025 - Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 101, *Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail*

Mai 2025 - Mémoire de la FTQ Sur le projet de loi n° 100, *Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale, notamment dans les secteurs public et parapublic*

Mai 2025 - Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 97, *Loi visant principalement à moderniser le régime forestier*

ANNEXE 6

Données sur la formation syndicale

PORTRAIT DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE FORMATION 2022-2025

Formation de personnes formatrices pour les cours de base

	Nombre sessions	Hommes	Femmes	Total personnes participantes
Introduction à la santé et sécurité du travail	3	32	14	46
Le délégué syndical et la déléguée syndicale	4	35	30	65
Total	7	67	44	111

Perfectionnements des personnes formatrices

	Nombre sessions	Hommes	Femmes	Total personnes participantes
Élections fédérales	4	39	17	56
Équité, diversité et inclusion en contexte syndical	1	5	3	8
Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise	1	13	1	14
Inclusion des personnes en situation de handicap en contexte syndical	1	7	5	12
Perfectionnement pédagogique pour l'animation en ligne	1	7	8	15
Perfectionnement réseau retraite	3	91	25	116
Prendre en main sa retraite	2	22	8	30
Séminaire sur l'accompagnement des formateurs et des formatrices (coaching)	1	5	6	11
Séminaire sur le perfectionnement pédagogique	1	9	2	11
Total	13	198	75	273

Formations spécialisées

	Nombre sessions	Hommes	Femmes	Non-binaires	Total personnes participantes
Actions en prévention : ergonomie et contaminants	1	11	3	-	14
Atelier sur les recours en matière d'assurances collectives (Webinaire)	4	63	36	-	99
Camp des jeunes	3	179	102	-	281
Camp/Journée d'orientation du comité Jeunes FTQ	1	13	4	-	17
Comprendre pour agir en assurances collectives	3	34	16	-	50
Élections fédérales – Rencontre avec député-es	1	23	6	-	29
Équité, diversité et inclusion en contexte syndical	1	6	13	-	19
Évaluation des tâches	10	94	80	-	174
Féminisme intersectionnel et syndicalisme	1	3	11	-	14
Journée de réflexion sur les dispositions de dérogation	1	27	14	-	41
Journées de réflexion sur le racisme systémique	1	48	59	-	107
La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise	3	22	11	-	33
La retraite : une approche syndicale – Le financement des caisses de retraite à prestations déterminées	2	17	4	-	21

Formations spécialisées (suite)

	Nombre sessions	Hommes	Femmes	Non-binaires	Total personnes participantes
La retraite : une approche syndicale - Le financement des régimes de retraite à PD des secteurs municipal et universitaire	1	12	2	-	14
La retraite : une approche syndicale - Les placements dans une caisse de retraite	3	34	1	-	35
Le calcul des coûts dans le processus de négociation	4	42	9	-	51
Le calcul des coûts dans le processus de négociation : atelier d'introduction à Excel	3	16	3	-	19
Négocier le RRFS-FTQ (Webinaire)	2	68	35	-	103
Pharmacies postales - Mesure de contrôle des coûts (Webinaire)	2	61	36	-	97
Plaideurs et plaideuses au TAT	7	81	43	-	124
Règles de preuve et de procédure	4	63	19	-	82
Relations avec les médias	2	19	8	-	27
Rencontre nationale DLR	1	22	8	-	30
Semaine de la relève syndicale	2	40	29	1	70
Séminaire annuel sur la retraite	3	538	173	-	711
Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs	3	297	202	2	501
Syndicalistes : actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions	1	15	1	-	16
Total	70	1848	928	3	2779

Formations de base

	Nombre sessions	Hommes	Femmes	Total personnes participantes
Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise	6	63	22	85
Introduction aux avantages sociaux - retraite et assurances	11	125	34	159
La retraite : une approche syndicale : L'administration et la négociation de nos régimes de retraite	8	68	23	91
Total	23	256	79	335

Formations en francisation

	Nombre sessions	Hommes	Femmes	Total personnes participantes
Action syndicale en francisation	5	56	25	81
Rencontre annuelle des comités de francisation	3	121	78	199
Total	8	177	103	280

Formations du Collège FTQ-Fonds

Sessions thématiques

	2022			2023			2024			
	H	F	T	H	F	T	H	F	Bispirituel-le	T
Comprendre les finances publiques	-	-	-	-	-	-	25	7	-	32
Les politiques économiques de droite : facteurs de croissance ou facteurs d'inégalités?	-	-	-	-	-	-	21	13	1	35
Session de formation sur les communications	17	4	21	11	12	23	8	7	-	15
Session de réflexion des conseillers régionaux FTQ	8	3	11	21	9	31	8	2	-	10
Session de réflexion des directions syndicales	29	14	43	27	11	38	-	-	-	-

Sessions intensives

	2023			2024			2025		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Personnes dirigeantes	-	-	-	11	8	19	6	9	15

Autres activités de formation

	2022			2023			2024		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
École féministe	-	-	-	-	-	-	-	40	40
La Triennale de réflexions féministes	-	-	-	-	-	-	4	156	160
Séminaire sur la formation syndicale	-	-	-	61	32	93	-	-	-

ANNEXE 7

Données sur les communications

Diffusion de communiqués

Entre le dernier Congrès de la FTQ et le début novembre 2025, le service des communications a publié plus de 200 communiqués de presse et plus de 50 avis aux médias, assurant une couverture médiatique idéale sur l'ensemble des dossiers qui concernent la centrale.

Année	Communiqués	Avis aux médias
2023	98	32
2024	47	10
2025*	67	10
Total	212	52

* En date du 12 novembre 2025

Réseaux sociaux

Entre le 27 septembre 2022 et le 31 octobre 2025, le nombre de personnes abonnées à la page Facebook de la FTQ a peu augmenté, passant de 28 357 à 32 064. Le compte Instagram de la FTQ est quant à lui rendu à 6 198 personnes abonnées, comparativement à 5 309 au dernier Congrès.

La FTQ s'est aussi dotée de chaînes Instagram spécialisées en environnement et en actions féministes :

- ▼ www.instagram.com/environnementftq/
- ▼ [www.instagram.com/feministesftq.](https://www.instagram.com/feministesftq/)

Campagne lors des élections fédérales

À l'approche des élections fédérales en 2025, la FTQ a déployé une campagne numérique pour freiner la montée du vote conservateur au Québec. Autour de la plateforme agedepierre.ca et de ses pages Facebook, TikTok et Instagram, la campagne a combiné éducation politique et vigilance sociale. Avec une portée estimée à 1 million de personnes (dont 60 % de femmes) et des contenus salués pour leur pertinence sociale, la stratégie a permis d'atteindre les publics ciblés dans plusieurs circonscriptions clés. La campagne s'est principalement déployée dans les circonscriptions pivots de Trois-Rivières, Beauport-Limoilou, Montmorency-Charlevoix et Chicoutimi-Le Fjord, celles où la lutte entre le Parti conservateur du Canada et les autres partis était la plus serrée.

Site Web de la FTQ

La FTQ assure la gestion et l'animation de son site Web national (ftq.qc.ca), qui constitue une vitrine centrale de ses positions, campagnes et services. Elle offre également l'hébergement du site du Régime de retraite par financement salarial (RRFS-FTQ). Entre le 1^{er} février 2023 et le 31 octobre 2025, le site de la FTQ comptait plus de 102 000 visites uniques.

Publications

Depuis le dernier Congrès, le service des communications a publié 10 numéros du *Monde ouvrier*, pour un tirage total de 294 700 exemplaires. Distribué dans de nombreux milieux de travail et dans des centaines d'espaces publics, en plus de certains abonnements chez des particuliers, ce journal demeure un outil essentiel pour faire rayonner l'actualité syndicale de la FTQ et offrir à nos fidèles lecteurs et lectrices un contenu fouillé, humain et ancré dans la réalité du monde du travail. *Le Monde ouvrier* se déploie également en version Web, permettant de rejoindre un lectorat toujours plus large et de prolonger la vie des articles grâce à une diffusion numérique continue.

De son côté, le bulletin *NouvElles*, périodique annuel de la FTQ en actions féministes, a su tirer son épingle du jeu, avec un tirage de 18 000 exemplaires pour la même période, consolidant sa place comme publication de référence pour les militantes et militants de la centrale.

Publication	Numéros	Tirage
Le Monde ouvrier	Du n° 143 (hiver 2023) au n° 152 (automne 2025)	294 700
NouvElles	Du n° 1, vol. 23 (hiver 2023) au n° 1, vol. 25 (hiver 2025)	18 000





beneva



FORTISIA



 **Pouvoir Syndical**



RS
rivest schmidt


Voodoo
OBJETS PROMOTIONNELS & VÊTEMENTS CORPORATIFS





Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

ftq.qc.ca

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone
514 383-8000

Sans frais
1 877 897-0057

Courriel
info@ftq.qc.ca